

M&B

Mai-Juin 2021 N° 36

GRAND ENTRETIEN

Jean-Dominique Takis
dévoile la stratégie
de Entreprise Générale du Cobalt

ENTREPREUNARIAT au FÉMININ

Briser le plafond de verre

EXONÉRATION DE LA TVA

Que dit la loi de finances 2021?



Adding value across Africa

Audit. Advisory. Tax & Legal.

PricewaterhouseCoopers RD Congo

Kinshasa

13, Av. Mongala, Gombe,
B.P. 10195, Kinshasa
République Démocratique du Congo
T. +243 99 930 99 00/ 99 930 99 01

Lubumbashi

3^{ème} étage immeuble Infinity
1034, Av. Kilela Balanda,
B.P. 7224, Lubumbashi
République Démocratique du Congo
T. +243 999 309 902 /817 103 993



MINING & BUSINESS - MAI JUIN 2021

steel
Lubumbashi

02 Avenue Kigoma
Q/ Industriel

+243 82 78 STEEL
+243 82 78 78335

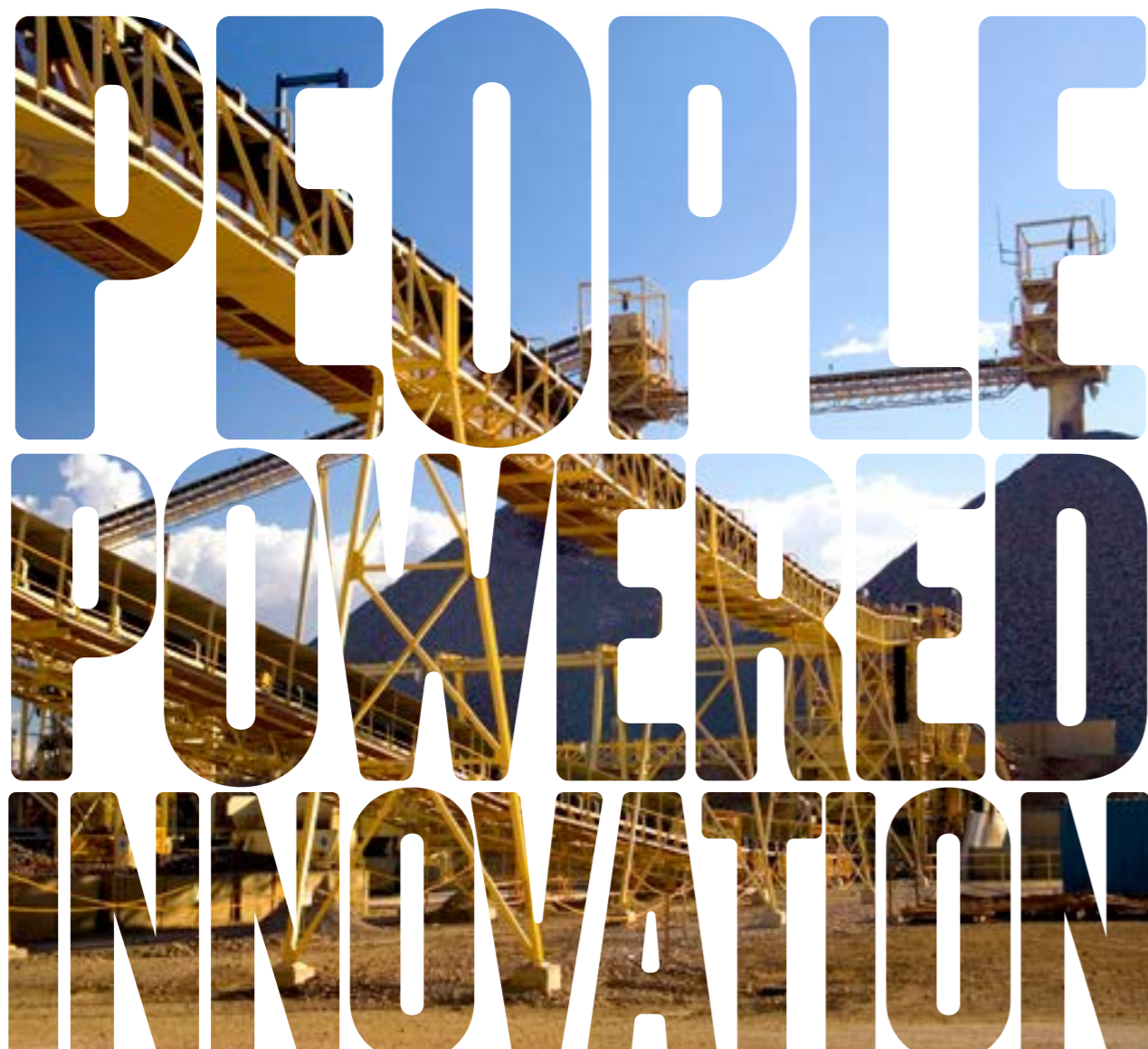
Info@steellubumbashi.com

steellubumbashi

www.steellubumbashi.com

Sommaire

- 05 Édito
- 06 Caricature
- 08 Investiture du Premier ministre
- 10 Grand entretien avec le DG de EGC
- 22 Bloc note d'Afrikaribia
- 24 Dossier Femmes dirigeantes
- 40 Entrepreneuriat au féminin
- 42 Responsabilité géopolitique des entreprises
- 44 Coopération USA-RDC
- 46 PayPal étend ses services en Afrique
- 48 Regard
- 50 Énergie
- 52 Publireportage Bolloré
- 54 Lac Kivu, exploitation du gaz méthane
- 56 Profils
- 58 Chronique juridique
- 60 Experts
- 64 Analyse
- 66 Hommage à Luca Attanasio
- 68 Culture
- 70 Brèves RDC
- 72 Le monde en bref
- 78 Les cours
- 80 Vu dans M&B



WE DELIVER MINING LOGISTICS: Whatever their scale or complexity, all mining projects deserve cutting-edge resources and the latest expertise: feasibility, strategic planning, ethics and environment responsibility, along with precise control of specific operations are the keys of our commitments towards local and global mining players. What makes Bolloré Logistics different is our entrepreneurial spirit and individual commitment that drive high added value and pragmatic solutions.

THAT'S PEOPLE-POWERED INNOVATION

saleskatanga@bolloré.com

+243 993 283 098

13440, Avenue Idiofa, Bâtiment INDEX (Réf. OGEFREM Lubumbashi)

bolloré-logistics.com

A brand of **BOLLORE**
TRANSPORT & LOGISTICS

Éditorial

«**L**es Congolais sont lassés par nos discours et nos bonnes intentions. Ils exigent désormais, de leurs gouvernants, **des actes concrets avec impact direct dans leur vie de tous les jours**». Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a le courage de la franchise et s'il veut contribuer efficacement à la réélection du Président du «peuple d'abord», il va, en effet, devoir changer la méthode de ces prédécesseurs...

L'ancien patron de Gécamines, en fin connaisseur du secteur minier, a annoncé dans son discours-programme que le gouvernement continuera de s'appuyer sur les mines pour développer le pays. En résumé, il soutiendra la création de centres de négoce pour garantir la traçabilité des minerais congolais, assistera les coopératives minières, impliquera la société civile et les autorités coutumières dans la résolution des conflits miniers. Enfin, ce gouvernement a pour mission de rendre opérationnelle l'Autorité de régulation et de contrôle des minerais stratégiques (ARE-COMS) afin de permettre le fonctionnement de Entreprise Générale du Cobalt.

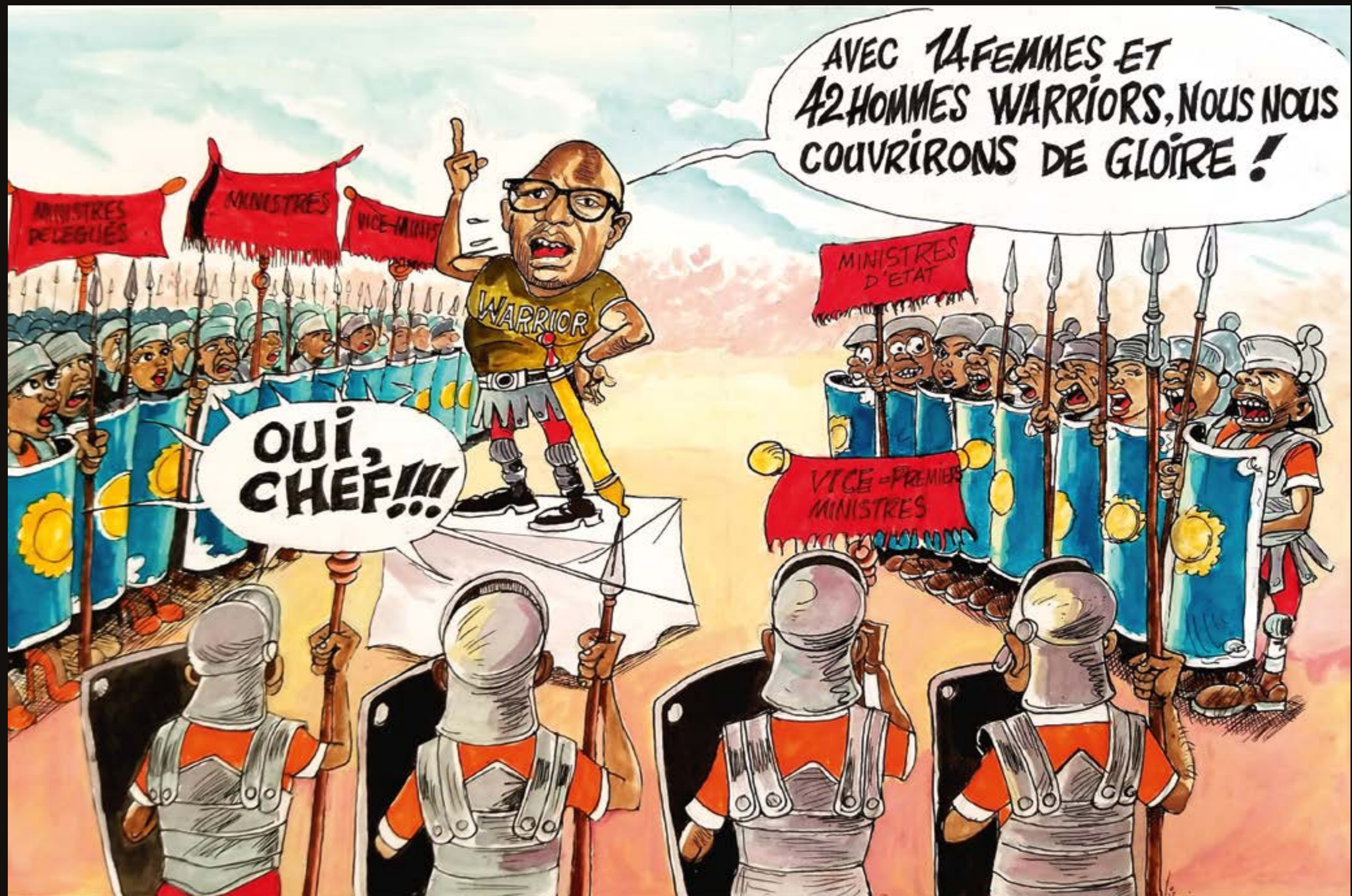
En effet, fort de ses 67% de production mondiale, l'État congolais reprend l'initiative en lançant EGC. Son Directeur général, Jean Dominique Takis, s'est exprimé en exclusivité dans les colonnes de notre magazine pour détailler les enjeux de la réappropriation du secteur artisanal du Cobalt pour la République Démocratique du Congo.

Impacter directement le quotidien de nos concitoyens passera aussi par les femmes. Et parce qu'à M&B, nous estimons que le focus sur la condition des femmes ne se résume pas au mois de mars, nous avons voulu leur offrir toute la lumière qu'elles méritent en ces mois de mai et de juin. Oui, la question du genre sera la réponse à la modernisation de notre société. Le chef du gouvernement a d'ailleurs nommé 27 femmes dans son équipe des « Warriors ». C'est un point positif même si les 30% de parité ne sont pas encore atteints.

Au moment où nous bouclons ce numéro 36, voici deux mois que SEM Luca Attanasio a été assassiné à Goma. En publiant le texte de Gabriele Salmi représentant la communauté italienne à Lubumbashi, nous avons voulu célébrer sa mémoire et celles des nombreuses victimes du terrorisme dans le Kivu. Notre conviction est que l'Ambassadeur d'Italie n'est pas mort en vain. Après 61 ans d'indépendance, la volonté du Président de la République d'apporter enfin la paix dans l'Ituri et les deux Kivu est sans cesse réaffirmée. La terreur va peut-être bientôt changer de camps avec l'aide de certains de nos alliés. Bientôt **«des actes concrets avec impact direct dans leur vie de tous les jours»**?

Bonne lecture!

Oliver Loury



Le Premier ministre a été investi par l'Assemblée nationale par 410 voix pour et 2 abstentions

Par Christophe Rigaud



Difficile de faire très original lorsque l'on présente un programme de gouvernement en République démocratique du Congo (RDC). Depuis une vingtaine d'années, les mêmes litanies de promesses se suivent à la tribune de l'Assemblée nationale, sans jamais être suivies d'effets. Il faut dire que tout reste à faire au Congo. La sécurité, la santé, l'enseignement, la pauvreté, l'accès à l'eau ou à l'électricité... tout est à reconstruire, ou plutôt à construire tant les gouvernements précédents n'ont jamais réussi à imposer le changement et à améliorer la vie des Congolais.

Le premier mérite du nouveau Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a été de reconnaître les limites de l'exercice. «*Les Congolais sont lassés par nos discours et nos bonnes intentions. Ils exigent désormais, de leurs gouvernants, des actes concrets avec impact direct dans leur vie de tous les jours*» a avoué le chef de l'exécutif devant les députés réunis en plénière pour approuver son programme gouvernemental.

La sécurité d'abord

Sans grande surprise, le volet sécuritaire a été présenté comme la priorité principale du prochain gouvernement. L'insécurité croissante à Beni, Butembo, en Ituri et dans le Nord-Katanga constitue «*une urgence nationale*» pour le Premier ministre. En dehors d'une énième restructuration de l'armée congolaise, toujours impuissante face aux groupes armés, Sama Lukonde n'exclut pas de proclamer l'état d'urgence sécuritaire dans les toutes les zones en proie aux violences.

Trois nouveautés sont à noter dans le volet sécuritaire. Tout d'abord le possible remplacement de l'administration civile par une administration militaire dans ces territoires si la situation venait à se dégrader de nouveau. La volonté de proscrire l'incorporation des rebelles au sein de l'armée régulière et de la police. Et enfin, la fusion du programme de «*Désarmement, Démobilisation et Réinsertion*» (DDR) et de celui de «*Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des conflits armés*» (STAREC), pour réinsérer les démobilisés vers des activités économiques et d'intérêt public». Un processus qui a largement échoué faute de moyens financiers.

Pauvreté, gratuité de l'enseignement, infrastructures...

La vie quotidienne des Congolais est ensuite marquée par une situation économique des plus préoccupantes. Les 3/4 de la population vivent avec moins de 2 dollars par jour et le combat contre le chômage et la pauvreté constitue un des axes forts du programme gouvernemental. «*La lutte contre la grande pauvreté sera décrétée, "grande cause nationale", assortie de moyens budgétaires conséquents*», assure le Premier ministre. L'amélioration des conditions de logement, de santé, d'accès à l'eau et à l'électricité font également partie du volet social de l'exécutif. Jean-Michel Sama Lukonde a reconnu «*les écueils*» que rencontrait la gratuité de l'enseignement. Un audit et la restructura-

tion du Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants seront réalisés.

Sur le plan économique, le programme du gouvernement préconise la réhabilitation et la modernisation des infrastructures de base, toutes, en piteux états, comme les routes, les ponts, les ports, les aéroports, ou les chemins de fer. Il prône également l'industrialisation de l'agriculture, l'amélioration du climat des affaires, la promotion de l'entrepreneuriat, l'intégration du secteur informel dans le formel... Des mesures maintes fois annoncées, mais jamais mises en œuvre faute de moyens financiers... et de volonté politique.

« Des élections dans le délai constitutionnel »

Une autre mesure budgétivore était très attendue par les observateurs de la vie politique congolaise : les élections de 2023. Le Premier ministre s'en est tenu à la ligne tracée quelques jours auparavant par le chef de l'État lui-même : les élections auront bien lieu dans les dates prévues. Et de prévenir de tout risque de glissement du calendrier électoral : «*Le gouvernement qui travaille pour l'organisation et la tenue des élections générales dans le délai constitutionnel n'entend nullement conditionner le recensement et l'identification de la population à celles-ci, de sorte que ça puisse se réaliser en 2023*». Là encore, le gouvernement a promis de prévoir les provisions nécessaires pour financer le scrutin, «*en assurant la disponibilité permanente des crédits de manière à ne pas compromettre financièrement l'organisation des élections*».

Des mesures non chiffrées

Toutes ces promesses ont donc un coût. Le hic, c'est que le Premier ministre n'a pas chiffré ses annonces. Combien coûtera la lutte contre la pauvreté, la démobilisation des groupes armés, la construction des infrastructures, la gratuité de l'enseignement? Personne ne le sait. Seul le coût global du programme du gouvernement a été évalué jusqu'aux élections de 2023. Sur les trois prochaines années, l'exécutif prévoit de dépenser 36 milliards de dollars, soit 12 milliards par an. Un budget qui reste très modeste au regard des efforts à accomplir et de la taille du pays. Pourtant, cette somme reste loin d'être acquise pour le nouvel exécutif congolais. En 2021, le budget est déjà tombé de 10 à 6,6 milliards de dollars. Et pour arriver aux 12 milliards prévus sur 3 ans, le gouvernement devra trouver 14 milliards supplémentaires. Un «*gap*» que le Premier

ministre espère pourtant bien combler en proposant un budget rectificatif.

Gratter les fonds de tiroir

Mais les marges de manœuvre sont étroites pour renflouer les caisses de l'État. Le chef de l'exécutif table sur une croissance (bien maigrichonne, Covid oblige) de 0,8 % et la hausse des prix des matières premières, comme le cuivre, le cobalt ou l'étain. Il espère ensuite percevoir des recettes additionnelles comme les redressements fiscaux en cours dans le secteur minier, ou la redistribution de certains blocs pétroliers. La RDC compte récupérer, 1,3 milliard de dollars sur deux ans. Un reliquat de contrat chinois traîne encore dans les tiroirs et devrait rapporter 2 milliards de dollars sur 3 ans. Enfin, le gouvernement mise sur les bailleurs de fonds internationaux pour combler les trous dans la raquette. Un appui budgétaire du FMI de 1,6 milliard de dollars et un engagement de 800 millions de dollars de la Banque mondiale concernant la gratuité de l'enseignement devraient venir en aide au budget très serré du Congo.

Incertitudes financières et politiques

Nous l'avons compris, la réussite du programme de gouvernement, mené par Jean-Michel Sama Lukonde, dépendra de sa capacité à dégager des marges de manœuvres financières suffisantes pour engager les chantiers annoncés. Mais nous savons déjà, au vu de l'ampleur de la tâche que les 36 maigres petits milliards engagés, seront largement insuffisants pour améliorer sensiblement la vie quotidienne des Congolais qui ressemble à un long calvaire.

Et lorsque le FCC ne voit dans le programme de Sama Lukonde qu'un copié-collé des promesses de son prédécesseur, Sylvestre Ilunga, le député Delly Sesanga, proche de Moïse Katumbi, émet quelques réserves sur son compte Twitter. «*Je note que le programme est trop ambitieux, pariant d'accroître les ressources de 300 % sur 3 ans peut être hasardeux. Il y a risque d'impasse pour son exécution*». Pour faire bouger les lignes, les moyens financiers compteront, mais la volonté politique également. Là aussi, l'incertitude plane sur la fiabilité et loyauté des députés de l'Union sacrée, transfuges du FCC. Majoritaires au sein de la plateforme présidentielle, ils peuvent bloquer l'action gouvernementale à tout moment... et le beau programme de Sama Lukonde ne restera qu'incantations. ■

Toutes ces promesses ont donc un coût. Le hic, c'est que le Premier ministre n'a pas chiffré ses annonces

Les lignes bougent dans le monde du Cobalt

M&B magazine a rencontré à Kinshasa
Jean-Dominique Takis Directeur Général de
Entreprise Générale du Cobalt.
Au cours d'un long entretien consacré à notre
publication, il a dévoilé la stratégie de EGC

Propos recueillis par Olivier Delafoy pour M&B Magazine
Photos @PhotoAfricaInside





Les lignes bougent dans le monde du Cobalt

Les lignes bougent enfin dans le monde du Cobalt. M&B magazine a rencontré à Kinshasa Jean-Dominique Takis, Directeur Général d'Entreprise Générale du Cobalt. Au cours d'un long entretien à notre publication, il a dévoilé sa stratégie. Initiative originale de l'État, Entreprise Générale du Cobalt synthétise l'ambition de la République Démocratique du Congo d'améliorer le sort de ses mineurs artisanaux tout en reprenant la main sur une part substantielle de sa production nationale de cobalt.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Jean Dominique TAKIS. Je suis né à Kisangani en février 1960, à une période où beaucoup de choses se sont passées... L'indépendance a suivi peu de temps après ma naissance. Les conflits, les problèmes dans lesquels ce pays s'est rapidement retrouvé ont amené mes parents à nous expatrier. Je me suis retrouvé en Belgique à l'âge de trois ans.

Trois ans ?

Oui, trop jeune ! J'ai fait ma maternelle et tout le primaire à l'internat. On a été bien, très bien formés, même si c'était un peu à la dure. Ensuite, j'ai quitté la Belgique pour la Suisse où j'ai fait mes études secondaires et universitaires et j'ai rejoint les États-Unis où j'ai fait un MBA en finances à l'Université Georges Washington.

Vous aviez l'idée de revenir au pays ?

Oui, il a toujours été clair dans mon esprit que j'allais rentrer au pays pour changer le monde et faire avancer les choses. On a plein de rêves à cet âge-là ! Mais on était déjà à la fin des années 80 ; la séquence politique qui est bien connue va nous amener à la fin de la deuxième République en passant par la Conférence Nationale Souveraine, le discours du Maréchal Mobutu du 24 avril 1990 ouvrant l'espace politique, puis malheureusement les pillages qui nous ont porté un sérieux coup. J'imagine que les personnes de ma génération ont ressenti un sentiment de frustration.

Avec EGC, nous sommes aujourd'hui engagés dans ce travail pour faire en sorte que les artisans qui exploitent le cobalt artisanal puissent le faire dans la dignité

Vous avez fait de la politique ?

J'ai poursuivi cet engagement à travers un mandat électif et j'ai été élu dans le Haut-Uélé, d'où je suis originaire, à la frontière avec l'Ouganda et le Soudan du Sud. J'ai ainsi passé douze ans à l'Assemblée nationale de 2006 à 2018, années au cours desquelles j'ai eu réellement l'occasion de parcourir l'intérieur du pays pour rejoindre ma circonscription.

J'imagine que cette connaissance du pays profond va vous aider dans vos nouvelles fonctions...

En effet, je pense que cette expérience m'est et me sera très utile dans le cadre du projet que nous initions aujourd'hui avec Entreprise Générale du Cobalt. J'ai beaucoup appris sur l'artisanat minier quand j'étais en politique, parce que dans le Haut-Uélé, il y a aussi des artisans. Ce sont des orpailleurs ou des creuseurs à la recherche du diamant. Ce ne sont certes pas les mêmes minerais, mais c'est le même destin, le destin des gens qui sont obligés de sacrifier beaucoup de leur santé pour donner à manger à leur famille.

Pour bien comprendre ce pays, il faut être allé très loin dans les profondeurs de la République Démocratique du Congo. Je me rappelle en 2006 avant la campagne, à Dungen dans le Haut-Uélé, combien ce territoire était enclavé. C'était des jeunes gens qui permettaient le désenclavement à vélo sur la frontière ougandaise pour ramener les biens de première nécessité : de l'eau, du sel... et de la bière. Et je peux vous dire que ces jeunes qui avaient à peine 25 ans, on leur donnait plus de 45 ans tellement c'est éprouvant. Combien ont perdu leur vie sur ces chemins avec les pluies torrentielles, douze casiers de bières à l'arrière du vélo, l'instabilité, les glissades, la malaria ? Voir cette souffrance a été une des raisons qui m'ont amené à la révision du code minier à l'Assemblée nationale. On a adopté cette

révision qui a fait tellement de bruit pour pouvoir rééquilibrer les choses : rééquilibrer les partenariats industriels qui sont engagés dans l'exploitation des minerais, entre les investisseurs, mais aussi les communautés locales et les mineurs.

Avec EGC, nous sommes donc aujourd'hui engagés dans ce travail pour faire en sorte que les artisans qui exploitent le cobalt artisanal puissent le faire dans la dignité.

Revenons sur votre retour au Congo. Vous avez quel âge quand vous rentrez au pays ?

J'avais 27 ans quand je suis revenu au pays et j'ai d'abord travaillé à l'OZAC, aujourd'hui OCC où on rajeunissait les effectifs... C'est comme ça que j'y ai travaillé pendant deux ans. J'y ai notamment travaillé sur l'installation du système informatique. C'est grâce à cette expérience que je me suis mis à mon compte dans l'informatique en collaborant avec ASYST.

Et pendant combien de temps ?

Jusqu'au pillage ! Il a fallu d'abord évacuer la famille en 1991 parce que la situation s'était complètement détériorée à Kinshasa qui culminera avec les nouveaux pillages de 1993. C'est à ce moment que je suis rentré dans un cabinet politique où je suis devenu directeur adjoint de cabinet. Puis j'ai rejoint une société privée à capitaux belges en tant que directeur financier puis directeur général jusqu'à l'arrivée de Kabila père. Et là une nouvelle fois, une histoire de rupture et de difficultés.

Vous avez été obligés de renvoyer votre famille en Belgique ? L'histoire s'est donc répétée.

Absolument ! Il a fallu que quelque chose se stabilise pour qu'ils reviennent. Pour des questions personnelles, à partir de 1999, j'ai passé près de quatre ans en Europe pour un de mes enfants qui avait un problème de santé. Cela nous a amenés à passer pas

Si vous prenez en compte les familles, les personnes qui dépendent de l'artisanat minier, vous arrivez à plus d'un million

Notre objectif sera de passer ensuite l'année prochaine à 15 000 tonnes

mal de temps à l'extérieur, mais on a pu reprendre le cours de notre vie kinois en 2004.

Revenons à EGC. Vous avez dû être au centre des discussions pour la création de l'entreprise. Comment cela s'est passé ?

J'étais administrateur de Gécamines, j'ai passé dix ans comme administrateur au côté du Président du Conseil d'Administration, Albert Yuma-Mulimbi. Lors des contacts avec nos partenaires, des traders, nous avons perçu l'évolution de la demande sur le cobalt, avant 2018. Nous avons souhaité pouvoir profiter de ce momentum, stimulé par la demande de cobalt qui allait en augmentant année après année avec bien sûr l'arrivée des véhicules électriques, les smartphones, tous ces objets ou véhicules qui sont les plus gros utilisateurs de batteries au cobalt.

L'idée était de savoir comment capitaliser sur cet engouement alors même que Gécamines n'avait pas une production de cobalt importante. Les grands producteurs industriels sont connus, certains sont partenaires de Gécamines, no-

tamment KCC. Mais comment de façon autonome, pouvait-on avoir une présence sur le cobalt ?

En 2018 nous avons assisté à une multiplication quasi exponentielle du nombre d'artisans, qui suivait l'augmentation des cours du cobalt et qui à l'époque creusaient, qui dans leur cuisine, qui dans leur jardin, qui dans les permis des industriels.

Dès qu'il y a eu ces problèmes d'envahissement dans les permis miniers appartenant aux industriels, mais aussi, et peut-être surtout dans ceux de Gécamines, nous avons compris que le cobalt artisanal pouvait être et devait être, encadré et que cela ne pourrait se faire qu'à l'initiative des Autorités publiques. Alors, le Président du Conseil a défendu cette approche et il a réussi à convaincre les Autorités. Les Autorités avaient bien compris l'intérêt de cette proposition, mais de nouveaux éléments sont venus nous aider et ont accéléré le processus d'adoption d'un nouveau cadre réglementaire.

Lesquels ?

Les difficultés rencontrées avec les acheteurs finaux à cause des conditions dans lesquelles était produit ce cobalt, avec la présence d'enfants et de femmes dans les mines artisanales. L'image du pays en a été très affectée et l'État a eu conscience qu'il fallait au plus vite remettre de l'ordre.

Avec 3 matières qui deviennent stratégiques pour la RDC et en créant EGC ?

Oui, on commence par trois minerais stratégiques : le cobalt, le coltan et le germanium.

À terme, vous allez aussi gérer ces deux autres minerais ?

Le décret a mis en place une entreprise commerciale dont les actionnaires sont l'État et Gécamines, c'est EGC. Son objet est justement la gestion à travers le monopole concédé par l'État de l'achat et la commercialisation de ces substances minérales stratégiques. L'appellation EGC, Entreprise Générale du Cobalt, sert à démontrer que le cobalt est notre priorité. Bien sûr, le modèle que nous mettons en place, est un modèle dynamique, en expansion, qui a vocation à s'étendre aux autres minerais stratégiques et, demain peut-être d'autres minerais qui pourront être mis sur la liste de minerais stratégiques.

Le monopole concerne donc le cobalt artisanal. On estime qu'il y a entre 150 000

à 200 000 mineurs artisanaux. Si vous prenez en compte les familles, les personnes qui dépendent de l'artisanat minier, vous arrivez à plus d'un million. D'où, la nécessité de pouvoir s'assurer de la mise en place d'un cadre qui permette à ces personnes de pouvoir exercer ce travail à haute pénibilité dans des conditions de sécurité garanties, mais aussi de pouvoir évoluer vers d'autres activités dans le cadre d'une éventuelle reconversion.

Si on compare l'artisanat et l'industrie actuellement, quel est le pourcentage des deux ?

L'année dernière où le prix des matières avait fortement chuté et l'artisanat avait bien baissé, la production artisanale s'est placée entre 7 000 et 10 000 tonnes. La production mondiale était de 120 000 ou 130 000 tonnes. La RDC en a produit près de 70 % soit environ 94 000 tonnes. On estime que lorsque le cours était élevé, la production artisanale s'est située entre 20 000 et 25 000 tonnes en 2018.

Suite à l'envahissement des permis miniers, des zones d'exploitation artisanales furent confiées à des coopératives par les Autorités comme celle de Kasulo à Lubumbashi. Nous pensons qu'il y a un vrai potentiel pour combler le déficit du marché qui va arriver à court terme. Le marché sera déficitaire vers 2024/2025 et à moins qu'il y ait d'autres projets industriels d'envergure qui viennent sur le marché, les usines existantes n'ont pas une élasticité infinie pour rencontrer la demande des fabricants de batteries, notamment celles des véhicules électriques.

En 2019, les cours se sont écroulés peu de temps après avoir déclaré le Cobalt minéral stratégique. Des laboratoires ont depuis réussi à ne pas utiliser du cobalt dans le processus de fabrication des batteries.

Il y a eu beaucoup de discussions sur ce sujet, beaucoup de choses ont été essayées avec des promesses qui ne se sont pas réalisées. Le cobalt est un minerai qui stabilise les batteries en leur évitant la surchauffe. On se rappelle ce fameux Smartphone que l'on avait interdit dans les avions parce que les batteries explosaient. C'est justement parce qu'ils avaient cherché à réduire le pourcentage du cobalt dans la batterie. Les industriels de la batterie ne sont pas prêts à renouveler cette expérience.



À propos des objectifs de EGC, l'entreprise publique produira environ 8 000 tonnes de cobalt sous forme d'hydroxyde en 2021, c'est bien cela ?

Oui, les 8 000 tonnes sont l'objectif pour cette année parce que nous allons mettre en place un système global de nature à respecter les meilleures normes d'approvisionnement dans le respect des travailleurs et de l'environnement. Une fois que nous aurons fait cela, étant donné que l'année est déjà bien entamée, notre objectif sera de passer ensuite l'année prochaine à 15 000 tonnes, car nous aurons plusieurs sites en exploitation.

Quel est votre modèle économique ?

Notre modèle économique est fondé sur une approche de profit-sharing entre tous les acteurs : les mineurs évidemment qui extraient le minerai, l'État qui a mis en place le système et à qui l'exploitation des ressources doit profiter et EGC qui exécute cette politique publique pour le compte des Autorités. L'idée est que la marge réalisée revienne principalement à la RDC et pas à un système peu scrupuleux, qui ne paie pas ce qu'il doit, ni aux artisans, ni à l'État.

Et Trafigura ?

Trafigura est notre commissionnaire. Ils travaillent avec nous sous forme d'un mandat, et ils percevront une commission à la vente. Ils n'agissent pas comme un trader traditionnel qui achète un produit et en fait ce qu'il en veut ensuite. Trafigura a pour mission de nous proposer des clients et des contrats, les plus bénéfiques possibles, car ce sont des experts des marchés et qu'il s'agit d'un produit stratégique. Ensuite, il y aura bien entendu des discussions au niveau de EGC, pour déterminer notre stratégie de vente vis-à-vis de tel ou tel acheteur final comme les constructeurs automobiles qui cherchent à s'assurer la fourniture de cet élément indispensable à leur développement. Mais il pourrait aussi y avoir des discussions, au niveau national, d'État à État avec tel ou tel pays dans le cadre des relations de la RDC avec ses partenaires. N'oubliez pas qu'on parle d'un minerai dont la RDC est de très très loin le premier producteur et exportateur mondial et où l'immense majorité des réserves connues sur la planète sont localisées, c'est pour cela qu'il est stratégique.

C'est pour ça que vous avez gardé cette marge de sécurité de 50 % pour vendre en direct ?

Pas vraiment, car même sur les 50 % que Trafigura commercialisera pour notre compte, c'est EGC qui, in fine, décidera à qui on vend.

Trafigura a été choisi. Il y a eu un appel d'offres international ?

Oui bien sûr, il y a eu un appel d'offres restreint. Lorsque Son Excellence, le Président de la République, Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo dans son discours sur l'État de la Nation en décembre 2019, a parlé de l'initiative prise par la RDC en matière de cobalt, il y a eu des manifestations d'intérêt auxquelles nous avons répondu. Trafigura avait déjà une expérience forte avec le projet pilote de Mutoshi avec la société Chemaf. C'était donc des arguments importants en leur faveur et pour la recherche des clients finaux, ce sont des traders qui connaissent tous les clients potentiels. Mais nous gardons 50 % pour pouvoir justement nous ouvrir à d'autres partenaires

Le contrat est public ? Je peux le voir ?

(Rires) Nous avons eu des discussions à ce sujet avec l'ITIE sur la publication du contrat. J'ai dit : « je n'ai pas de problème, car c'est un bon contrat ». Notre cabinet ASAFO, des anciens d'Orrick Rambaud Martel l'ont très bien ficelé. Mais nous avons expliqué qu'il s'agissait d'un contrat commercial et que dans un contrat commercial il y a des clauses qui relèvent du secret des affaires, des clauses auxquelles la concurrence n'est pas astreinte, ce qui est inéquitable, sauf à penser qu'un acheteur qui achète à un industriel privé ne doit pas publier ses contrats, et que celui qui achète à EGC devrait le faire.

D'autre part, je rappelle que le Congo a exporté 1 500 000 tonnes de cuivre en 2020 et près de 100 000 tonnes de cobalt, où sont les contrats commerciaux ? Personne ne demande leur publication alors qu'ils portent sur, au bas mot, des chiffres d'affaires compris entre 10 et 15 milliards de dollars.

Mais EGC s'est quand même engagée à être un modèle de transparence, non ?

Absolument ! Mais la transparence doit être symétrique vis-à-vis de tous les acteurs pour être équitable. Nous avons rappelé aux responsables de l'ITIE que les 1 500 000 tonnes de cuivre et 100 000 tonnes de cobalt sorties de ce pays le sont souvent dans le cadre de contrats qui unissent le producteur basé en

RDC avec des filiales de leur société mère à l'extérieur. Si vous cherchez à savoir pourquoi la RDC ne bénéficie pas autant qu'elle le devrait de la commercialisation de ses matières premières, il faudrait peut-être aussi chercher dans ces contrats les clauses qui prévoient des prix favorables à l'acheteur.. Il a été décidé qu'ils nous inviteraient à revenir vers eux pour leur présenter le contrat, en leur montrant les clauses que nous souhaitons ne pas divulguer pour préserver les intérêts commerciaux de nos partenaires et de nos futurs acheteurs.

Vous avez indiqué que de 8 000 tonnes en 2021, vous viserez 15 000 tonnes en 2022. Un doublement de la production avec le seul site de Kasulo à Kolwezi ?

Kasulo est le premier site pilote si l'on peut dire. Kasulo dont vous parlez est situé sur un permis Gécamines et n'est pas un secret, Gécamines est la maison mère à 95 % de EGC et 5 % appartiennent à l'État. Avec notre maison mère, nous sommes en train de discuter pour mettre les conditions en place pour qu'EGC puisse développer sa présence sur l'artisanat minier en coopération avec Gécamines. Vous avez peut-être suivi que la plupart des industriels avec « Fair Cobalt Alliance » ou « Global Battery Alliance » sont en train de s'ouvrir à l'artisanat. Rappelez-vous, il y a 3 ou 4 ans, ils ne voulaient pas en entendre parler. Le discours a désormais évolué. Disons que pour les grands producteurs qui étaient seuls sur le marché du Cobalt, voir que la RDC met en place une compagnie qui va être présente et qui va parler au nom du premier producteur mondial, ce n'est pas peut-être ce que tout le monde voudrait...

Du coup, les arguments qui étaient tout le temps servis comme « les artisans sont ingérables ou il y a des risques pour notre image » sont mis de côté. Maintenant, c'est : « Il y aura des formations, on va aider les gens, on est positifs. » Et l'industrie se mobilise à travers un grand nombre d'initiatives.

En outre, on peut penser que la création de EGC ne fera pas plaisir à certains acteurs qui étaient engagés dans cet artisanat du cobalt, et qui ont été largement stigmatisés par de nombreuses ONG ces dernières années. Quand vous avez une production de 25 000 tonnes en 2018, il faut bien qu'elle soit partie quelque part.

Nous pensons que la cohabitation entre industriels et artisans est possible. Il y a des pistes de solutions qui peuvent être développées, si on prend l'expérience de Che-

maf qui a un permis minier, un gisement, une usine, il y avait le potentiel artisanal, avec des artisans qui envahissaient. Pour régler ce problème, ils ont pris Trafigura, ils ont pris l'ONG PACT pour encadrer toute cette activité. Pour nous, c'est une piste. Il y a donc un potentiel artisanal chez chacun des grands industriels qui pourraient s'ils le souhaitent travailler avec, car EGC a le monopole. L'idée de base est que tout le cobalt sorti de l'artisanat passe par EGC et que l'origine RDC devienne propre.

On parle de creuseurs ou de mineurs artisanaux. Cela signifie pelles et pioches. Allez-vous les aider avec un minimum de mécanisation ?

Oui, tout à fait. La mécanisation des artisans commence au moment où nous assurons la découverte des sites pour une production artisanale dans des conditions dignes et sécurisées en minimisant la pénibilité et en maximisant la sécurité du site et des opérations. Il s'agit aussi évidemment de la fourniture d'équipements de protection mais aussi la mise en place de tout ce qui est nécessaire aux premiers soins, mais également des toilettes, faciliter la restauration, sécuriser le site et les abords. Nous avons un engagement à faire la découverte. La loi dit que l'on n'a pas le droit de descendre à plus de 30 mètres dans les galeries, mais nous avons décidé d'aller au-delà des normes, c'est-à-dire que nous utiliserons des pelleuses et nous referons de la découverte pour que les puits ne dépassent pas 10 mètres de profondeur. Quant aux tunnels, ils seront formellement interdits et chaque coopérative qui vendra son cobalt à EGC devra respecter les normes de EGC en la matière, sinon elle ne pourra pas vendre son cobalt.

Vous allez donc utiliser des sous-traitants congolais ?

Oui, on va utiliser la loi sur la sous-traitance, pour mettre des équipements à disposition. L'idée est que les Congolais puissent s'investir dans le secteur minier. Quand j'étais député, j'ai milité pour que la sous-traitance soit congolaise avec tous les gens qui étaient dans ce combat. Il faut tout faire pour favoriser la sous-traitance congolaise ce qui va permettre aux gens de s'approprier les activités de ce secteur et peut-être un jour de créer de nouveaux millionnaires.

On réfléchit d'ailleurs à des solutions innovantes, préservant les droits des industriels, mais qui leur permettrait d'amo-

dier partiellement certains carrés de leurs concessions pour permettre de créer des ZEA qui attireront des entrepreneurs congolais.

Intégrité et transparence. Une des promesses de EGC. La transparence, c'est une grande première, non ? Quelles sont les garanties pour le peuple congolais ? Qui va faire les audits ?

Pour ce qui est de nos activités, il y a les rendez-vous classiques des actionnaires, Gécamines et l'État congolais. Nous avons un commissaire aux comptes, bien entendu, et un auditeur externe. En outre, nous travaillons avec l'ONG PACT, avec laquelle nous avons signé un accord pour nous accompagner. Cette ONG américaine qui est spécialisée dans l'artisanat minier depuis de nombreuses années, va nous apporter son expertise pour nous aider à améliorer nos pratiques, mais aussi sa crédibilité pour renforcer notre initiative. Parallèlement, nous travaillons également avec KUMI consulting, un cabinet d'audit international, spécialisé dans la logistique d'approvisionnement responsable des minéraux, qui trimestriellement réalisera un audit de nos opérations pour savoir si nous agissons de manière conforme à nos engagements et aux normes et règlements. C'est important pour nous, afin que nous ne cédions pas à une quelconque complaisance, mais c'est aussi im-

Quelques Chiffres Clés



80%

de la réserve mondiale du cobalt est située en République Démocratique du Congo



1 à 2 millions

de congolais dépendent directement de la production artisanale du cobalt



94 000 tonnes

de cobalt extraites en RDC, soit 67% de la production mondiale en 2020



63%

de la demande mondiale de cobalt estimés en 2025 pour les batteries rechargeables



La RDC a exporté 1 500 000 tonnes de cuivre en 2020 et près de 100 000 tonnes de cobalt, où sont les contrats commerciaux ?

La plupart des industriels avec « Fair Cobalt Alliance » ou « Global Battery Alliance » sont en train de s'ouvrir à l'artisanat



portant pour les acheteurs qui doivent aussi être certains que le cobalt qu'ils achèteront est bien propre. Enfin, nous travaillerons à renforcer nos relations avec un forum d'ONG locales principalement, mais aussi internationales pour s'assurer de la fluidité de la communication. Pour le contrôle de l'État, les choses sont assez simples même si on attend que l'Autorité de Régulation et de Contrôles des Marchés des Substances Minérales Stratégiques, l'ARECOMS soit mise en place, car elle constituera le pendant réglementaire de l'action de EGC.

Parlez-nous de cette autorité de régulation ?

L'Autorité de Régulations des Marchés des Substances Minérales Stratégiques a pour principale mission de mettre l'ordre dans le système c'est-à-dire veiller à ce que les producteurs de cobalt artisanal respectent les normes imposées par l'État congolais notamment ou toutes autres normes auxquelles il aurait adhéré et qu'aucune vente de cobalt artisanale ne puisse avoir lieu en dehors de EGC. Nous espérons une mise en place rapide de l'ARECOMS, car nous en avons besoin pour travailler, pour les creuseurs, leurs familles, l'État congolais, les provinces. La fraude continue chaque jour que nous ne sommes pas en action.

Je reviens au Conseil d'Administration d'EGC. Comment ont été désignés les membres ?

Je suis un administrateur et vous me posez la question, je ne sais pas. Il faut demander aux actionnaires. Ce sont eux qui ont choisi lorsqu'ils ont adopté les statuts. Cela part du ministre du Portefeuille et de Gécamines. Comme vous le savez, Gécamines appartient à l'État.

Repartons sur le terrain. Nous voulons découvrir la séquence, comment cela va se passer concrètement sur le terrain ? On parle d'une ZEA. Quand sera-t-elle opérationnelle ?

Kasulo est déjà une ZEA opérationnelle. Il y a une société qui est active sur cette ZEA à laquelle nous souhaitons succéder. À EGC, nous avons d'ores et déjà établi un plan de transition, que nous devons soumettre au Ministre provincial des mines avant qu'il nous cède le site en gestion. En effet, il faut arrêter les opérations du précédent exploitant, engager des travaux de découverte qui n'ont pas été réalisés depuis longtemps, former les creuseurs aux normes que nous voulons appliquer, leur donner des équipements de sécurité ou mettre en place une unité de santé par exemple. Ce plan qui a été validé par nos différents partenaires, Trafi-

gura et PACT notamment. C'est donc la première étape avant d'envisager d'intervenir sur le site, ensuite nous aurons 14 jours de transition, idéalement nous souhaiterions pouvoir commencer les opérations début mai.

Et pour le planning des ouvertures après Kolwezi ? Combien de ZEA ?

Pour le moment, nous sommes en discussion avec Gécamines pour avancer sur ce sujet afin de préciser un calendrier pour savoir où commencer. Cela devrait aller plus vite parce que c'est notre maison mère et que ce sont ses PE (Permis d'exploration, NDLR). Tant que l'ARECOMS ne sera pas en place, il faudra s'assurer avec le ministère des Mines que tout cela est légalement constitué.

Dans vos documents, vous parlez de normes de travail approuvées, de quoi s'agit-il ?

Tenez, les normes sont dans ce document. Voici une copie et elles sont disponibles sur notre site internet¹. Que ce soit avec les coopératives, les creuseurs, EGC, ou Trafigura, les Normes d'Approvisionnement Responsable de EGC s'appliqueront à tous. Nous détaillons toutes les choses en rapport avec le site ; la conduite des activités, les rapports quand il y a des incidents, la gouvernance, la gestion opérationnelle pour les coopératives pas seulement au niveau de l'encadrement, mais aussi de leur fonctionnement parce que l'on veut s'assurer que les creuseurs soient rémunérés conformément

aux accords que nous allons signer avec les coopératives. On travaille déjà avec les opérateurs téléphoniques notamment Orange, Vodacom et Airtel sur des solutions qui nous permettent d'avoir des rapports afin d'avoir la preuve que tel creuseur, qui a une identité, un numéro dédié a eu son paiement.

Parlons écologie, quels types de déchets allez-vous enlever ?

C'est un sujet très important pour nous. C'est pourquoi, nous avons fait le choix d'avoir une direction opérationnelle, de plein exercice Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement pour laquelle nous avons engagé un directeur de haut niveau qui s'occupait pour le compte de la République Démocratique du Congo des négociations sur le climat. Au niveau du Conseil également nous avons créé un Comité Responsabilité Sociale et Environnementale pour que nos Administrateurs soient aussi pleinement engagés sur ce sujet et ne laissent pas nos salariés gérer seuls ces sujets. Donc, je ne suis pas inquiet pour toutes ces questions de déchets comme vous le mentionnez, mais aussi pour le social qui est au cœur de l'engagement de EGC. Dès le début de nos activités, nous devons préparer tant la reconversion des mineurs que celle des sites. Toute l'idée est là.

Vous y croyez, vous, à la reconversion ?

Avec les redevances minières de 0,3 %, il y a de l'argent bloqué. Les industriels veulent

Il sera certain de ce qui lui est dû, fini la triche sur les teneurs et les quantités, et son paiement sera sécurisé et traçable

Entreprise Générale du Cobalt SA « EGC »

EGC est une filiale de GECAMINES créée en 2019 et ayant reçu pour mandat de l'État d'exercer en République démocratique du Congo un monopole d'achat sur le cobalt issu de l'exploitation artisanale nécessitant une transformation préalable à son exportation avant de le commercialiser et de veiller à ce que cette production respecte les meilleurs standards en matière de responsabilité sociale et environnementale et de traçabilité.

Possédant plus de 67% de la production mondiale du cobalt, la République Démocratique du Congo se hisse au rang du plus grand producteur de Cobalt au monde.

Un peu d'histoire

- 9 mars 2018 : promulgation du nouveau code minier par la loi n°18/001
- 24 novembre 2018 : décret n°18/042 portant déclaration du cobalt, de germanium et de la colombo-tantalite « coltan » comme substances minérales stratégiques
- 5 novembre 2019 : décret n°19/15 portant sur la sauvegarde des activités relatives aux substances minérales stratégiques d'exploitation artisanale
- 2 décembre 2019 : lancement officiel de Entreprise Générale du Cobalt SA (EGC)

(1) www.egcobalt-rdc.com

que le process de l'utilisation de cet argent soit connu avec des cahiers de charge, qui doivent être mis en place pour que cet argent serve aux besoins d'infrastructures pour les communautés. J'ai le sentiment que beaucoup d'industriels éprouvent des difficultés à s'engager pleinement parce que trop souvent, on entend dire que cet argent se retrouverait dans les frais de fonctionnement des destinataires de fonds et pas dans les projets d'investissement ce qui devrait être sa destination principale.

Est-ce que les chefferies et les communautés sont bien formées pour élaborer ce type de budget ?

C'est pour cela qu'il y a les cahiers de charge ! Nous, EGC, ne sommes pas une société minière. Nous sommes un opérateur économique congolais, mais nous allons porter un appui pour faire en sorte que ces communautés locales puissent développer quelque chose qui permette la reconversion des mineurs dans l'agriculture ou la pisciculture par exemple.

C'est une des responsabilités sociales de EGC.

Parlons du paiement des creuseurs. Il y aura un marquage individuel, sac au sac grâce à la blockchain ?

Oui cette traçabilité est très importante. L'idée est que le creuseur amène son sac où son minerai bénéficiera d'une première estimation avec un testeur permettant d'avoir les teneurs rapidement et d'avoir une idée de ce qui devrait lui être payé par la coopérative. Ensuite, après analyse au centre de négoce par deux laboratoires certifiés présents sur site, le prix exact qui devra lui être payé sera connu. Il sera certain de ce qui lui est dû, fini la triche sur les teneurs et les quantités, et son paiement sera sécurisé et traçable, car très certainement fait via le mobile Banking ou par les partenaires bancaires présents sur site. Tout cela a évidemment un coût et nous devons être rentables pour pouvoir développer ce type d'activités, tout est donc analysé au plus près avec nos partenaires.

Qui va faire les analyses ?

Ce sont deux laboratoires certifiés ISO, SSM à Kolwezi et SGS la firme bien connue qui garantiront l'analyse de toute la chaîne de valeur, depuis les artisans, en passant par les usines de transformation, jusqu'à l'acheteur final, car il s'agit quand même de notre principale richesse.

Le raffinage, vous avez la capacité pour le faire ?

Avoir de la capacité suppose avoir une usine, n'est-ce pas ? Normalement pour avoir une usine de traitement, il faut avoir un gisement, selon la loi. Les développements de dernières années ont créé des usines, des centres de traitement qui n'ont pas de gisement. Nous avons avec notre maison-mère Gécamines, la possibilité de faire le traitement à l'usine de Shituru à Likasi, mais le problème à court terme c'est que Shituru devrait faire quelques investissements pour pouvoir produire de l'hydroxyde de cobalt. Mais le temps que Gécamines engage ces budgets, mette en place cette ligne de production, nous allons devoir travailler avec les centres de traitement, c'est-à-dire avec les usines qui existent. Nous avons un monopole, donc logiquement ils ne devraient plus traiter autre chose que les minerais que nous amenons parce que le cobalt, ils ne peuvent pas le traiter ni l'exporter. C'est vrai, il y a eu de la résistance au début, mais, quand ils ont compris que les choses étaient en train d'avancer, alors il y a eu des retours positifs pour des discussions.

Vu d'où l'on vient en RDC, certains parlent d'objectifs trop ambitieux. Que répondez-vous à cela ?

Trop ambitieux, je ne pense pas, parce que le potentiel de l'artisanat existe. La contrainte n'est pas dans l'ambition du volume, elle est plutôt dans la mise en place du monopole, parce que vous commencez par les sites. Il y a ceux qui travaillent déjà tout en n'étant malheureusement pas dans les normes, mais le font pour gagner leur pain. Nous avons donc 6 mois pour que tout le monde s'adapte à la nouvelle donne, artisans, coopératives, usines de traitement. D'ici là, nous aurons, multiplié les centres et fait aménager des sites afin qu'ils soient plus accessibles, sécurisés, mais aussi rentables pour les artisans. Car il y a un problème sur les sites qui sont alloués aux creuseurs ; certains creuseurs sont découragés parce qu'ils sont mis sur des zones où il n'y a pas toujours grand-chose à trouver. Il y aura sans doute des groupes de creuseurs, des coopératives qui vont pouvoir se déplacer pour venir sur les sites que nous allons mettre en place avec l'aide de Gécamines avec un vrai potentiel prouvé par un travail géologique. L'ambition ou le défi dans six mois est d'accélérer la mise en place des sites pour répondre aux besoins des creuseurs.

Mais vous n'allez pas rendre étanches les frontières du jour au lendemain ?

On ne peut pas le faire, c'est l'ARECOMS qui devra exécuter cela. Mais, au moins, les sites illégaux sont visibles, les creuseurs sont des groupes de 1 000, 2 000 personnes parfois beaucoup plus. Ce n'est pas comme le diamant où l'on peut avoir de petits filons sur des sites très discrets dans la forêt.

Et si vous avez un prix attractif, le cobalt ne devrait plus sortir frauduleusement...

Mon plan attractif, c'est du cobalt responsable. C'est vrai, ils vont vouloir vendre leur production forcément parce que le prix proposé sera attractif ; mais EGC ne pourra pas l'acheter parce que nous ne pourrions pas le commercialiser en raison de son origine inconnue ou douteuse.

C'est pourquoi nous espérons, et nous sommes convaincus que ce sont les creuseurs qui vont devenir notre premier et meilleur allié, car lorsqu'ils verront comment on

Mon plan attractif, c'est du cobalt responsable

travaille sur nos sites, ce sont eux qui feront pression sur les autorités provinciales pour nous donner accès à tel ou tel site et pour créer une ZEA à tel endroit parce qu'ils voudront que nous soyons là pour la découverte, mieux les payer et accompagner leurs communautés. Ce sont eux qui vont jouer ce rôle au niveau social et politique. Cette année 2021 va être très intéressante dans le déploiement de EGC, parce que dans toutes ces coopératives, ces mineurs réclament de meilleures conditions de travail.

Un dernier mot ?

Oui, c'est un challenge qui vaut la peine de se battre pour pouvoir relever le défi de la mission que l'État et les Autorités nous ont confiée. De grands espoirs ont été placés en EGC pour toutes ces communautés de creuseurs et sortir de l'état inhumain qui est le leur aujourd'hui. C'est important pour tous nos compatriotes que nous réussissions, et nous allons nous y atteler fermement. ■



Le bloc-notes d'Afrikarabia

L'actualité congolaise s'écrit aussi en 280 caractères

Dans chaque numéro de Mining & Business, notre partenaire Afrikarabia vous propose de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur en revenant sur les infos marquantes de ces dernières semaines. Allez, on déroule le fil de son compte Twitter @afrikarabia.

Par Christophe Rigaud

Électrochoc dans la communauté internationale. L'Ambassadeur d'Italie à Kinshasa, Luca Attanasio est tué le 22 février dans une embuscade près de Goma.

22 février. L'ambassadeur d'Italie a été tué dans un convoi du Programme Alimentaire Mondial (PAM). L'attaque s'est déroulée vers 10h15 à #Kibumba sur la route Goma-Rutshuru. Son chauffeur et son garde du corps ont également été abattus.

23 février. La mort de l'ambassadeur d'Italie a brutalement ramené la communauté internationale à la triste réalité congolaise. Un drame qui jette une lumière crue sur une bien vilaine guerre que l'on préfère pudiquement appeler « conflit de basse intensité », mais qui tue régulièrement depuis plus de 25 ans.

23 février. Un drame qui remet sur le devant de la scène un conflit oublié, mais qui pointe aussi l'incurie des autorités congolaises et l'impuissance de la communauté internationale face aux groupes armés.

24 février. Le conflit dans les #Kivu a fait plus de 10 000 victimes civiles depuis le début des relevés de @KivuSecurity en juin 2017. Triste bilan : 4 265 civils tués par des acteurs armés, 174 victimes de viol de masse, 2 183 kidnappés et 3 411 enlevés.

Sur la scène politique, le Sénat bascule dans le camp présidentiel de l'Union sacrée et le reste de l'opposition se divise.

26 février. La @coalitionlamuka se réduit désormais à 2 membres : @MartinFayulu et @MuzitoAdolphe. « Le #Présidium observe que #Bemba et #Katumbi ont adhéré librement à l'Union sacrée (...) le Présidium prend acte de leur retrait volontaire ». L'implosion de la coalition est proche.

2 mars. Sans surprise, Modeste #Bahati est élu président du @senatrdc avec 89 voix. Une belle récompense pour cet ancien membre du #FCC pro-Kabila. Bahati avait déjà été l'artisan de l'inversion de la force politique à l'Assemblée nationale.

5 mars. Le #FCC de #Kabila s'interroge sur son avenir. « Il faut modifier non seulement le nom, mais aussi le contenu » du @FCC_RDC dit @AndreAtundu sur @TopCongo. « Il y a des regroupements qui sont partis. Nous avons été écartés du pouvoir. En toute logique, le #FCC est dans l'Opposition ».

L'État islamique (EI) s'est-il installé dans l'est du pays? Mais la nature des liens entre les ADF et l'EI restent encore à déterminer.

5 mars. L'État islamique revendique sa présence dans les attaques à #Beni et en #Ituri via @SimNasr. Quid de la relation #ADF/#EI? Simple revendication opportuniste ou réelle collusion? Les liens financiers et de recrutement restent faibles pour l'instant.

11 mars. Le département d'État #US désigne l'État Islamique-RDC comme organisation terroriste : « L'EI-RDC, également connue sous le nom d'ADF et Madina à Tauheed Wau Mujahedeen est responsable de nombreuses attaques sous la direction de Seka Musa Baluku. »

26 mars. La désignation des #ADF par les #USA comme groupe terroriste affilié à l'EI pourrait être contre-productif selon un article du @GEC_CRG : notamment sur les risques de nourrir la propagande, d'encourager le recrutement, de davantage militariser le conflit et de déresponsabiliser de l'État congolais.



Sale temps pour les ex-sécurocrates de Joseph Kabila. Inquiétés par la justice, l'ancien patron des renseignements, Kalev Mutond, et le général John Numbi prennent la poudre d'escampette.

9 mars. L'ancien chef de l'ANR, Kalev #Mutond, est convoqué ce mardi 9 mars par le Parquet de #Kinshasa Gombe pour être entendu sur des « faits infractionnels ». Plusieurs plaintes d'anciens détenus de l'ANR ont été déposées devant le Parquet.

11 mars. #Kalev en fuite : le Parquet général de #Kinshasa recherche « activement » l'ancien patron des renseignements congolais Kalev #Mutond qui ne s'est pas rendu à la convocation de la justice.

14 mars. La famille de Kalev #Mutond dénonce l'illégalité des poursuites et affirme que l'ex-patron de l'ANR est « précipitamment sorti de la résidence familiale » mercredi 10 mars vers 23h. « Depuis toute la famille est sans nouvelle » et une voix d'homme inconnu répond à son téléphone.

20 mars. Cité dans l'affaire #Chebeya, le général John #Numbi a quitté le #Katanga depuis 2 semaines pour se réfugier au #Zimbabwe, et son chargé de sécurité Lunda wa Ngyo a été arrêté selon @KapiambaGeorges.

21 mars. #Numbi : plusieurs sources nous indiquent qu'après sa tournée à Abou Dhabi fin février, Joseph #Kabila a fait escale à #Harare début mars (où il a rencontré le président zimbabwéen #Mnangagwa selon @jeune_afrique). Certains y voient un lien avec le refuge de #Numbi au #Zimbabwe.

25 mars. La justice congolaise vient d'ouvrir une enquête contre John #Numbi, soupçonné d'être le commanditaire du double assassinat de #Chebeya et #Bazana.

26 mars. Aucun mandat d'arrêt n'a été lancé contre John #Numbi selon le Vice-Ministre de la Justice, Bernard Takaishe. Seul « un dossier judiciaire » a été ouvert à sa charge a précisé le Vice-Ministre au micro de @radiookapi.

Ebola recule, mais l'insécurité alimentaire augmente

1er avril. Une note d'espoir dans l'épidémie d'Ebola au #Nord_Kivu : 9e jour sans nouveau cas confirmé et 34 jours restants de la déclaration de la fin de l'épidémie. Bilan depuis le début de l'épidémie le 6 février : 6 morts sur 11 cas dont 1 probable selon @WHOAFRO et @MinSanteRDC

1er avril. « Près de 1/3 de la population a faim » selon @eu_echo : 27,3 millions de personnes sont confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. C'est le chiffre le plus élevé jamais enregistré dans le monde d'après les critères du « cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire » #IPC.

9 avril. « La faim aiguë atteint des proportions alarmantes », s'inquiètent la #FAO et le #PAM. « 7 millions de Congolais sont aux prises avec une faim aiguë dont les degrés nécessitent une intervention d'urgence. »

L'Ambassadeur d'Italie à Kinshasa, Luca Attanasio



Femmes dirigeantes

La CCIFC et le genre, un mariage heureux!

Par Sophie Olivier
Directrice
Générale de :



Propos recueillis par
CCI FC et Mining &
Business Magazine

La CCIFC, kezaiko ?

La Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Congolaise existe depuis plus de 30 ans. Elle a pour objectif de renforcer les relations économiques entre les communautés d'affaires congolaises et françaises. Ses missions se fondent donc autour de la formation, de l'information et de la mise en relation. Vue de l'extérieur, la République Démocratique du Congo fourmille en opportunités, mais pêche par manque d'accès à de l'information fiable. Les données sont éparpillées, les hommes clés difficiles à identifier, les circuits de mise en relation tortueux. Des opérateurs s'emploient à fluidifier ces parcours pour les exportateurs et les investisseurs. Parmi eux : la CCIFC s'impose parmi les acteurs incontournables.

L'année 2020 a un peu mis à mal le calendrier des activités. Avec l'impossibilité de se retrouver en présentiel, la CCI FC a dû innover son offre de services à destination de ses membres. Ainsi, plusieurs webinaires thématiques sur les RH ou le commercial à distance ont eu lieu. Des formations à présence réduite, et axées sur la sécurité, ont pu être également mises en place, et surtout beaucoup d'informations. Sur le site de la CCIFC, une page dédiée à la Covid (www.ccife-rdcongo.org/veille-economique-publications/covid-19.html) a compilé tous les textes réglementaires relatifs. La période semble maintenant presque derrière nous et les mesures sanitaires s'assouplissent. Ainsi, les déjeuners d'affaires reprennent, les for-

mations en présentiel aussi. C'est une joie de rencontrer à nouveau nos membres. Les exercices à distance ont été améliorés, reste bien sûr à l'agenda. Ce travail ne sera pas possible sans une équipe motivée et investie.

La femme dans la CCIFC, maillon ou moteur ?

Plusieurs directeurs se sont succédé à la direction générale de la CCI FC. Depuis près de 10 ans, la CCI est dirigée par une femme. Et cela semble bien lui réussir. Il y a 10 ans, Hélène Duffar par exemple a mobilisé une énergie rare dans la mise en place d'activités et leur pérennisation. Sa force de travail restera un exemple parmi tous les directeurs et directrices passés et futurs. Actuellement, c'est Sophie Olivier qui dirige et avec elle, 7 autres collaborateurs. La CCI FC peut se vanter d'une parité parfaite : 4 femmes - 4 hommes. Ces dernières années, d'autres personnalités féminines sont venues renforcer l'équipe avec talent. Actuellement, les antennes régionales sont administrées par des femmes : comme notre agent régional à Goma, Madame Huguette Bokeka, ou l'actuelle directrice Sud, Nathalie Kabwe Besnier. Enfin, la doyenne de la CCI FC, le « cœur » (dans tous les sens du terme) de l'organisation, est une femme également : Madame Saidy, dans le bateau CCI depuis 17 ans, elle y gère les finances, la comptabilité, les ressources humaines, mais aussi la mémoire et « l'esprit ». (pour plus d'information sur l'équipe : www.ccife-rdcongo.org/la-chambre/equipe.html)

Focus sur le sud

Plus au Sud, Nathalie a pris les rênes de la zone ex-Katanga pour la CCIFC depuis 2017. Après une expérience à l'Institut de Recherche et de Développement à Paris, elle commence son aventure entrepreneuriale en 2002 en accompagnant les investisseurs français en Afrique. Elle crée ensuite, avec l'entreprise française Nutriset à Lubumbashi, la société Amwili qu'elle dirige jusqu'en 2012. Cette PME d'une vingtaine d'employés a produit sous licence, durant 10 ans, des aliments destinés aux personnes sous-alimentées de la RDC. À partir de 2013, elle s'est associée dans l'entreprise familiale, Bureau of Mines and Industries Cooperation (Buminco), et intervient en tant que consultante en organisation et ressources humaines. Enfin, en 2017, devenue chef de projet certifiée PMP, elle se lance dans l'organisation d'événements corporate et de missions économiques d'entreprises européennes en RDC (Pays-Bas, France, Belgique). Elle anime ainsi en tant que Directrice Région Sud, la Chambre de Commerce et de l'Industrie Franco-Congolaise à Lubumbashi.

Nathalie est un peu notre magicienne du Katanga. À distance ou sur place, elle sait décrypter les réseaux de cette exigeante zone économique. C'est le business version artistique : toujours capable de trouver des solutions inimaginables à des problèmes insolubles.

Des femmes, rien que des femmes ?

En résumé, les femmes sont une force motrice à la CCIFC. Mais aucune volonté de privilégier un genre vis-à-vis de l'autre. La constitution des équipes se fonde uniquement sur les compétences. Des postes clés sont également occupés par des hommes. Et la complémentarité des expertises et des tempéraments permet une alchimie subtile à même de faire des exploits : continuer les adhésions en période de crise économique, renforcer la fidélité des membres et leur investissement dans les actions, être témoin de leur présence et de leur sollicitation pour des formations dès la trêve sanitaire sonnée...

Des efforts attendus ?

Il en reste... au niveau du Conseil d'Administration. La CCIFC est gouvernée par un conseil de 20 administrateurs. Sur ces 20, 2 femmes

Demain, la question du genre ne sera simplement plus une question

seulement. La difficulté rencontrée à faire entrer plus de femmes au CA réside dans la composition même du monde économique congolais (comparable au monde économique en général). Indéniablement monopolisés par les hommes, la composition du monde entrepreneurial ou le top management des entreprises tendent pourtant à changer. Les autres CA de la place intègrent aussi peu à peu la gent féminine. De plus en plus de femmes s'illustrent par des succès entrepreneuriaux pérennes. Nous encourageons d'ailleurs les femmes top manager, ou chef d'entreprise, membres de la CCIFC, à nous faire signe si elles veulent intégrer notre CA aux prochaines élections (ce n'est pas tout de suite, mais les volontés peuvent tout de même se manifester!).

Une recommandation pour les femmes ?

Le mouvement de féminisation des effectifs va se faire progressivement, mais indéniablement. C'est presque « le sens de la marche du monde ». Cependant, garder le cap sur la compétence est essentiel. Donner l'exemple par son propre parcours et ses propres réussites peut en dire davantage que de longs symposiums parfois autocentrés et peu constructifs. L'émulation oui, le repli non.

Demain ?

Demain, la question du genre ne sera simplement plus une question.

Pour en savoir plus sur la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Congolaise et ses actions, rendez-vous sur notre site : www.ccife-rdcongo.org



Nathalie Kabwe Besnier
CCIFC, Directrice Sud

Honorable Jacqueline Bisimwa Murangaza

Présidente de l'ASSOFE

Bonjour madame la présidente, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis l'honorable Jacqueline Bisimwa Murangaza, Propriétaire de la Société "STE-PHY-MONDO" où j'assume la fonction d'Administrateur des sociétés. Dans le cadre de mon engagement pour l'émergence d'un entrepreneuriat responsable dans notre pays, j'ai adhéré comme membre auxiliaire dès sa création en mai 1993 et ensuite deux ans plus tard comme membre effectif à l'association des femmes chefs d'entreprises de la RDC, « ASSOFE », une fois mon entreprise mise en place. À ce jour, j'occupe respectivement les postes de Présidente nationale de l'ASSOFE et de la Plateforme de l'entrepreneuriat féminin en RDC: « PEF/ RDC ». Au niveau national, je suis directrice Pays du Mouvement panafricain de Madame Graca Machel « NEW FACES NEW VOICES » pour l'inclusion financière des femmes africaines et Présidente régionale du réseau africain de soutien à l'entrepreneuriat féminin en Afrique Centrale, « RASEF-AC » au niveau africain. Je suis également Vice Présidente Afrique au Bureau de l'Association Mondiale des Femmes Chefs d'Entreprises mondiales, en sigle « FCEM », une organisation mondiale membre observateur des Nations unies au niveau international. Nous y représentons l'Afrique au nom de toutes les organisations nationales féminines africaines qui siègent avec celles de tous les continents.

Au niveau de mon pays, grâce à ma position au sein de l'ASSOFE, j'ai pu mettre en place la plateforme de l'entrepreneuriat féminin en RDC, « PEF/RDC ». Cette structure regroupe toutes les associations féminines du secteur privé congolais et sert de cadre d'échanges et de concertation à toutes les femmes chefs d'entreprise, entrepreneurs, commerçantes, etc.

Quelles sont les actions fortes que vous avez mises en œuvre dans votre organisation, leurs impacts sur votre environnement économique ? Et en quoi ces actions fortes que vous avez menées ont-elles transformé

la vie des personnes de votre communauté, des femmes ?

C'est difficile d'énumérer tout ce que j'ai déjà fait jusqu'ici mais dans mon parcours il y a quelque chose qui rend mon engagement pérenne. À l'ASSOFE, il y a deux catégories de membres : les membres effectifs qui ont des entreprises formalisées et les membres auxiliaires qui n'en ont pas encore. Je suis de cette catégorie de personnes qui avaient des projets mais, qui ne les avaient pas encore matérialisés. L'ASSOFE m'a donné deux ans pour le faire, j'étais adhérente depuis la création en 1993. Et en 1995, j'ai pu mettre en place l'entreprise que j'avais créée formellement. Lorsque je me suis retrouvée à la tête de l'ASSOFE, ma priorité était d'aider toutes les femmes qui y étaient déjà affiliées et les membres auxiliaires, celles qui étaient dans le secteur informel et qui avaient des projets à mettre en œuvre. Je les ai accompagnées pour monter leurs propres entreprises. La chose qui m'encourage à continuer est que la femme aille vraiment de l'avant. Vous savez que lorsque vous quittez l'informel vers le formel, vous créez les richesses et de ce fait, vous contribuez directement à la croissance économique du pays parce vous payez les taxes, les impôts et vous engagez les gens en les faisant sortir du chômage. C'est qui est très important pour aider notre pays à atteindre son développement et le bien-être de sa population.

Avec mon entreprise, je suis arrivée à faire comprendre à nos membres que l'activité industrielle était salubre pour notre pays alors que nous avons des problèmes pour l'importation des biens pendant cette période de la pandémie de Covid 19. Aujourd'hui, l'industrie locale n'est certes pas très développée mais c'est un secteur qui donne du travail et contribue même à l'amélioration des conditions de vie.

Avec les rencontres que nous avons tant au niveau national qu'international, nous avons influencé par exemple la mise en place du guichet unique pour la création des entreprises dans notre pays.



Avant, c'était le parcours du combattant. Il fallait presque une année pour créer une entreprise. Nous avons fait des plaidoyers auprès du gouvernement et nous avons aujourd'hui un guichet unique pour la création des entreprises. En une semaine on peut avoir son entreprise. Un établissement ou une S.A.R.L.

Nous avons participé à des réunions du secteur privé et nous avons fait des propositions qui sont acceptées à différents niveaux dont la principale pour le moment est un projet de la création d'un guichet unique

fiscale. Vous savez que dans notre pays, d'aucuns se plaignent de tracasseries administratives que connaissent les opérateurs économiques particulièrement les femmes chefs d'entreprise. Nous croyons qu'avec ce guichet unique fiscal à l'instar de celui qui est déjà une réalité au niveau de la douane, vous pouvez dédouaner vos marchandises en peu de temps. Ce qui permettra aux opérateurs et opératrices économiques de s'acquiescer de leurs taxes en un seul endroit et mettre ainsi fin considérablement aux tracasseries administratives.

Nous sommes
une sorte de
locomotive
pour toutes les
africaines

Le fait d'être la seule africaine élue au niveau mondial aujourd'hui dans l'organisation mondiale des femmes chefs d'entreprises, « FCEM » fait que nous sommes une sorte de locomotive pour toutes les africaines qui sont membres de cette importante association mondiale qui pilote l'entrepreneuriat féminin.

Voilà ce que je peux dire globalement pour éviter d'entrer dans trop de détails. Il y a d'autres réalisations mais celles que je viens d'énumérer ont un impact non seulement pour ma société, mais aussi pour la communauté.

Selon vous, quel est l'apport d'une femme dans l'entreprise ? Les femmes et les hommes avons les mêmes capacités mais aussi nos différences. Alors par rapport à ces différences-là, qu'est-ce que la femme peut apporter dans l'entreprise et de quelle manière la femme peut-elle faire progresser la transformation de sa société ou de sa communauté ?

Une femme qui est consciente du rôle qu'elle joue dans son entreprise commence par prôner les valeurs positives, une éthique. C'est pourquoi il y a moins de corruption dans les entreprises dirigées par les femmes. Ensuite, vous verrez que ces entreprises fonctionnent de manière transparente. Nous avons constaté à travers les enquêtes que beaucoup de femmes qui ont leurs propres entreprises sont confrontées à des difficultés, des préjugés liés à nos coutumes, à l'environnement culturel, socio-économique et politique que vous connaissez et qui souvent ternissent son image, qui laisse entendre que les femmes ne construisent pas, alors que c'est faux et archi faux. Elles sont obligées de faire trois fois plus pour être acceptées et s'imposer par rapport à leurs partenaires de sexe masculin. Je pense alors qu'une différence importante le côté humain incarné par la femme. Elle ne maltraite pas ses employés comme nous le voyons dans beaucoup de sociétés ici, où dans des sociétés dirigées par des expatriés, quelles que soient leurs origines, qui viennent traiter des nationaux comme si c'était des esclaves. Comme vous devez bien le savoir, il n'y a pas mal des plaintes à ce sujet. Lorsqu'une femme est à la tête d'une entreprise, il y a

moins de conflits, parce qu'elle est directement impliquée dans la gestion courante de son entreprise. Elle veille à la manière de travailler de ses employés parce que les ressources humaines sont les piliers de la réussite d'une entreprise. Quand elles sont mal gérées, l'entreprise va tout droit vers la faillite. Évidemment, la formation est également importante. Pas seulement la formation scolaire ou universitaire parce qu'il y a des femmes qui gèrent très bien leurs entreprises sans être allées sur le banc de l'école. Je les appelle des « self-made women ». Je prends toujours l'exemple de madame FIELIE CHIBI CHA BENE, une femme commerçante de la génération de ma mère qui a commencé le business très jeune. C'est un modèle de femme entrepreneur à suivre, pour nous et pour les jeunes qui ont des projets et veulent se lancer dans les activités entrepreneuriales.

Nous avons des statistiques qui nous prouvent que lorsqu'une femme contracte une dette, elle la rembourse à 95% dans le temps qui lui est imparti. Dernièrement, j'ai vu de jeunes dames qui avaient créé leurs entreprises. Il faut voir la détermination dans l'engagement qu'elles ont pour que leurs entreprises arrivent très loin. Je les ai vues se mobiliser après la formation. Là, je parle de femmes de l'ASSOFE que je salue en passant madame Fanny LWAMBA avec toute son équipe, elle qui est la présidente de l'ASSOFE du Haut-Katanga. J'ai vu comment elles étaient surtout aux fronts, à la recherche des solutions pour développer leurs entreprises ; il y a cette volonté de réussir. En plus, elles le font de façon spontanée parce que c'est dans leur instinct, parce que ce sont des mères habituées à gérer leurs ménages et même leurs maris. C'est cette expérience que les femmes apportent dans leurs entreprises. Ce sont des opératrices économiques exceptionnelles.

Je leur dis qu'elles sont fortes et que seules elles sont invisibles, alors qu'ensemble elles sont invincibles. C'est pour cette raison que j'exhorte les femmes chefs d'entreprise d'adhérer seules selon leurs secteurs d'activités comme l'ASSOFE.

Madame la présidente, merci. ■

Honorable Aziza Munana

Députée provinciale élue de Kipushi dans le Haut Katanga

Honorable, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Nathalie-Aziza Munana, députée provinciale élue de Kipushi dans le Haut Katanga, Ministre honoraire de genre, famille et enfant. De 1987 jusqu'à ce jour, j'ai dirigé la société Mazex Trading Company qui œuvre dans le secteur minier. Et, depuis 1989, je suis la Présidente de la fondation Calixte Munana, que j'ai moi-même créée. Cependant, j'ai plusieurs autres fonctions telles que :

- Honorable dignitaire d'État ;
- Directrice honoraire à la chancellerie des ordres nationaux ;
- Coordinatrice du réseau des ambassadeurs universels de la paix ;
- Représentante de la Chambre de Commerce, Industrie et services Canadienne dans le Grand KATANGA (CCISC-CCCIS RDC)

Quelles sont les actions fortes que vous avez mises en œuvre dans votre entreprise, leurs impacts sur votre environnement économique ? En quoi ces actions ont-elles pu apporter une transformation dans la vie des personnes de votre communauté, voire des femmes ?

Pour ne parler que de ces dix dernières années, mes actions concernent principalement la prise en charge socio-éducative des orphelins sans soutien, par le biais de ma fondation Calixte Munana. Nous soutenons également les veuves. En outre, nous avons comme vocation la valorisation des personnes à mobilité réduite.

L'impact de mes œuvres dans mon environnement économique est important et plutôt positif par la création des ateliers des coutures dans toutes les communes de Kipushi, Lubumbashi, Likasi, Kambovo dont je suis l'initiatrice. Nous avons de plus créé des salons de tricotage, et nous accompagnons au quotidien les mamans maraîchères dans le domaine de l'agriculture. Tous ces projets enracinés dans le quotidien ont permis à chacune de devenir autonome.

Dans ce contexte où les affres dues à la pandémie de la COVID 19 affectent grandement l'économie mondiale, j'ai mis sur pied un programme d'encadrement et d'appui aux femmes dans leurs activités génératrices, en y allouant un peu de financement. Les re-



tombées sur leur communauté s'avèrent très importantes en termes de revenu.

Selon vous, quel peut être l'apport d'une femme dans l'entreprise ? Et de quelle manière peut-elle faire progresser la transformation de sa société ou de sa communauté ?

En ce qui me concerne, j'ai pu organiser une campagne portant sur l'existence redoutable du virus pour que toutes personnes soient averties des mesures barrières indiquées par les experts de la santé ainsi que les autorités compétentes. À cette occasion, j'ai porté assistance aux ménages les plus démunis en leur apportant les dispositifs préventifs tels que les masques, désinfectants, et équipements complets de lavage des mains pour réduire le taux de propagation du virus. Les femmes peuvent fortement influencer sur le changement et la transformation quand elles le souhaitent.

La devise que je transmets aux jeunes filles se résume en trois mots : une vision claire, de la conviction ainsi que de la détermination. ■

Chrystelle Bavassa Diomi

CEO de Lab'Mobile

Bonjour docteur, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Chrystelle Bavassa Diomi, docteur en médecine, chirurgie et accouchement. Il y a près de 2 ans au cours d'une garde une patiente mourrait, car elle n'avait pas fait ses analyses médicales faute de moyens. Il faut savoir que 53 % de la population connaissent ce même problème. Son père a expliqué qu'ils ont préféré rentrer à la maison et lui donner de l'aspirine. En RDC, 40 % des malades recourent à l'automédication. Malheureusement, elle n'est même pas arrivée chez elle, et est morte en route. Cette terrible histoire a été le déclic, LAB'MOBILE est né ainsi.

Intéressant. Qu'est-ce que LAB'MOBILE ?

LAB'MOBILE est un laboratoire d'analyses médicales mobile. Le Lab'mobile se déplace vers la population pour assurer des analyses médicales variées, à prix réduit, avec des résultats rapides. Actuellement, dans la ville de Kinshasa, nous disposons de beaucoup de laboratoires, mais la population hésite à y aller, parce que tout est loin de chez eux, parce que les analyses coûtent cher, et aussi parce que l'annonce des résultats dure trop longtemps. Grâce à Lab'mobile, nous résolvons tous ces problèmes. En plus, Lab'mobile permet de lutter également contre l'automédication, en mettant les analyses médicales à la portée de tous...

Quelles actions avez-vous mises en œuvre en tant que médecin ? En quoi pouvez-vous améliorer la vie de votre communauté, et celle des femmes ?

Je crois que la mission de LAB'MOBILE répond à la question. En tant que femme médecin, mon apport est primordial, car non seulement je soigne dans les hôpitaux, mais j'apporte également mon savoir-faire à domicile. Tout ceci, rappelons-le, relève de la mission et de la vocation du médecin. Pour faire progresser notre société, nous les femmes, devons continuellement nous surpasser, consentir à des sacrifices, car nous sommes les piliers du développement, au travail, mais également chez nous, et dans nos communautés. ■



Christelle Veringa

CEO MannaLola

Bonjour madame, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis une jeune entrepreneuse congolaise, âgée de 32 ans, et j'ai fondé la marque MannaLola.

J'ai été amenée à quitter Kinshasa en 1997 en raison de l'instabilité de la situation politique de l'Afrique du Sud, où j'ai effectué la majeure partie de mon parcours scolaire, universitaire et professionnel.

À la fin de l'année 2017, j'ai décidé de rejoindre la République Démocratique du Congo (RDC), avec l'envie et l'ambition de participer modestement au développement et au rayonnement de mon pays.

La condition des petits producteurs congolais me touche particulièrement. La plupart ne disposent pas des ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de leur famille. J'ai ainsi choisi de concilier découverte et valorisation des richesses naturelles du Congo avec le développement durable et équitable.

Quelles actions fortes avez-vous pu mettre en œuvre, et comment MannaLola s'insère-t-il au sein du contexte économique du Congo ?

L'écosystème en RDC est incroyablement riche et diversifié, nous opérons dans le secteur de l'agroalimentaire et notamment dans le domaine du conditionnement et de la commercialisation de miels naturels déclinés autour de différentes saveurs. Créé en août 2019, le label MannaLola ambitionne de permettre la découverte aux quatre coins du monde de produits de qualité issus de notre pays, à base de miel.

La collaboration étroite que nous avons mise en place avec des producteurs locaux constitue la clé de notre réussite. Nous les sélectionnons en fonction de la qualité de leurs savoir-faire et la réalisation d'une production d'un miel savoureux, dans le strict respect de la réglementation sanitaire.

Depuis sa création, MannaLola entraîne un impact social et économique positif pour les communautés rurales de la RDC, car elles s'impliquent directement dans la production de miel. Des familles entières bénéficient directement du fruit de leur travail avec nous. Cette stratégie crée des opportunités évolu-

tives et génère de revenus, permettant à des milliers de personnes de sortir de la pauvreté, tout en réduisant les taux alarmants de déforestation dans la région.

Selon vous, que peut apporter une femme dans une entreprise ? En quoi peut-elle faire progresser sa communauté ou sa société ?

Les mères sont les piliers de l'unité familiale. Lorsque vous donnez un emploi à une femme, vous soutenez toute la famille, car ce sont elles qui maintiennent l'unité.

Il me tenait à cœur de créer des opportunités d'emploi pour les femmes qui se battent quotidiennement pour la survie de leur famille.

Nous mettons l'accent sur la participation des femmes et des jeunes dans notre projet, car elle leur permet de contribuer de manière indépendante aux ressources économiques de leur famille. ■



Nefertiti Tshibanda

Déléguée générale à la francophonie



Bonjour madame Tshibanda, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Nefertiti TSHIBANDA, mère de deux enfants, déléguée générale à la francophonie, correspondante nationale de l'O.U.F pour la RDC et militante de droit de la femme et de certaines participations au développement du pays.

La délégation générale de francophonie ressemble à une branche initiale de la coopération internationale. Elle relève de la coopération francophone multilatérale. Notre institution ambitionne de mobiliser des ressources pour soutenir le programme du gouvernement. De même, nous cibons aussi les acteurs locaux dans ce sens.

Nous nous concentrons surtout sur l'employabilité des jeunes et l'égalité entre les sexes. La population congolaise se constitue à plus de 52 % de jeunes et de femmes. Si cette jeune main d'œuvre participe efficacement au développement économique du pays, elle apporte une grande valeur ajoutée.

La RDC compte-t-elle appliquer un plan directeur pour le déploiement du numérique ?

Depuis le début du mandat du président de la République, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre. Lors du 14e sommet de la francophonie, qui s'est tenu à Kinshasa,

nous avons travaillé de manière très satisfaisante, à mon avis, sur ce sujet. Une stratégie du numérique francophone a été adoptée à l'horizon 2020.

Nous voulons rénover ce domaine en perpétuel mouvement. Une nouvelle stratégie va encore être présentée, avec un plan qui se veut beaucoup plus pragmatique et surtout plus utile pour le pays, qui doit rattraper son retard à ce niveau-là.

Nous nourrissons de grandes ambitions pour la RDC. En effet, nous comptons abriter sur le sol congolais un centre numérique qui servirait la région de l'Afrique centrale, et qui accueillera aussi des recherches. Les différents incubateurs pourront y être logés pour favoriser l'innovation. Le centre de conférence provoquerait des concerts de louanges en raison de son excellence. Les représentants des pays voisins pourraient s'y rendre pour partager leur expérience, échanger autour de la formation des jeunes et favoriser l'employabilité. C'est le grand projet numérique francophone de la RDC.

Une fois opérationnel, ce projet pourrait pourvoir plus ou moins 1500 à 2500 emplois dans le numérique, sans compter l'impact sur la façon de créer des entreprises. Il pourrait également accroître une éclosion dans l'utilisation numérique au sein des entreprises, tous secteurs confondus.

Selon vous, en quoi une femme peut-elle faire progresser son entreprise, sa communauté et sa société ?

Nous venons de célébrer, le 20 mars, la journée internationale de la francophonie, placée sous le thème : « Femme francophone, femme résiliente ». La francophonie a souhaité honorer le rôle que joue la femme pendant cette période très difficile, marquée par la pandémie de la Covid-19.

La femme joue en effet un rôle décisif pour les économies, de même que pour les sociétés, tout particulièrement en Afrique et en RDC. Ce sont les femmes qui vont aux champs, ce sont elles qui nourrissent leurs familles, qui éduquent leurs enfants, et les encadrent. La femme s'impose donc comme un pilier du développement économique, et de l'organisation sociétale.

Maintenant quel rôle la femme de demain

peut-elle jouer ? La résilience de la femme congolaise réside dans son leadership. Elle l'a suffisamment prouvé à l'occasion des différents défis qu'a connus la RDC au cours des dernières décennies, que ce soit dans le maintien des champs, par sa participation dans les négociations de paix et sécurité, ou son militantisme pour réclamer la place décisionnelle qui lui revient.

Dans le milieu associatif, on ne peut que reconnaître l'importance déterminante de la femme congolaise. Aujourd'hui, une opportunité se présente à la femme : celle de devenir dirigeante, dans l'entrepreneuriat et dans le secteur professionnel organisé. La femme entreprend beaucoup, mais occupe surtout des positions hautes dans un secteur informel.

La femme jouera un rôle plus important dans le développement de la société si elle s'organise en groupes, ou en appliquant un lobbying économique. Pour cela, la femme doit vraiment intégrer l'utilisation de ces outils.

Quel lien voyez-vous entre cette intégration dans des groupes et la maîtrise du numérique ?

À titre d'exemple, j'ai visité un incubateur ici, à Kinshasa, dans lequel les jeunes filles utilisaient le numérique pour concevoir et fabriquer des modèles. Grâce à ce système, elles apposent des dessins sur différents tissus. Cet outil représente un gain de temps énorme, par rapport à la confection traditionnelle et manuelle. En outre, elles peuvent laisser libre cours à leur créativité sur un ordinateur, avant de transposer directement leurs créations sur un tissu. Cela leur permet également de se démarquer. De manière générale, de nombreux arguments justifient l'appropriation par les femmes congolaises de toutes ces techniques.

Les femmes ont-elles moins accès au monde numérique que les hommes ? Une démarche spécifique s'impose-t-elle pour les former et les sensibiliser ?

Absolument ! Un travail de sensibilisation s'avère vraiment nécessaire. L'accès existe, mais l'utilisation concrète dépend de l'intérêt. Or, une forte sensibilisation amplifie justement l'intérêt. Ce monde peut effrayer ou susciter des appréhensions, pour des personnes qui n'ont même pas l'habitude de manier un téléphone intelligent. Nous menons actuellement une campagne de sensibilisation, en complicité avec les associations de femmes qui militent pour l'implication de la jeune fille dans les métiers des

sciences technologiques et de l'ingénierie. Nous nous engageons également beaucoup pour propager ces gadgets et ce savoir-faire dans les écoles, et dans la communauté pour intéresser les jeunes filles.

Le numérique peut-il compenser le manque d'éducation et d'information dans certains endroits ?

Oui, je m'apprête d'ailleurs à envoyer une cargaison à l'intérieur du pays. Au sein de l'O.U.F, nous disposons d'un centre d'animation culturelle, qui existe depuis longtemps. En RDC, nous en recensons dix, et nous espérons en créer encore quatre supplémentaires cette année. Ces centres sensibilisent la population à la lecture publique. Nous leur faisons parvenir des livres que les jeunes ont la possibilité de venir emprunter, ainsi que des ordinateurs. Nous voulons généraliser cet élan en introduisant des tablettes dans des parties reculées du pays. On apprend aux enfants comment les utiliser pour les recherches, comment obtenir des livres en ligne, comment consulter un dictionnaire virtuel, ou comment regarder des films.

Nous avons regroupé l'éducation, la lecture publique et le numérique. Le numérique équivaut en effet à une autoroute de communication. Au vu des contraintes d'acheminement de biens à travers le pays, indiquer des liens d'accès à des livres se révèle bien plus facile que de fournir une cargaison de livres. Le numérique peut combler ces faiblesses et ces déficiences afin que la jeunesse accède à l'information et à un savoir précieux.

Autrement, nous appelons également les miniers à nous soutenir. Nul ne peut ignorer que les matières qui servent à créer les outils dont nous parlons viennent principalement de la RDC. Les miniers doivent ainsi, à mon sens, répondre présents dans le cadre de leur politique de responsabilité sociétale, pour accompagner nos actions. Surtout, je m'adresse à la structure francophone, parce que les études certifient que plus de 300 000 000 de personnes s'expriment dans la langue de Molière ; la RDC constitue 14 % de la population francophone. Les mêmes études ont également prouvé que l'avenir de la langue française dépendra de l'Afrique. Pour participer à cette solidarité francophone en vue d'un développement économique de nos sociétés, l'éducation, la science, l'entrepreneuriat s'avèrent très importants. Le français étant notre langue nationale, nous avons besoin de ces participations pour continuer notre travail. ■

Anasthasie Tudieshe

Journaliste, productrice et consultante en communication



Bonjour, pouvez-vous vous présenter s'il vous plaît ?

Je réponds au nom d'Anasthasie Tudieshe. Je suis journaliste, productrice et consultante en communication et pour les médias, basée à Kinshasa depuis près de trois ans.

Quel impact vos différentes contributions peuvent-elles avoir ?

La notion d'impact est importante pour moi, quelle que soit la casquette que je porte. Une doctoresse kényane a vu sur twitter un re-

portage que j'ai réalisé sur une jeune activiste qui fait de la prévention dans un camp reculé de veuves de militaires déshéritées. Une jeune entrepreneure congolaise me dit qu'une grande banque de la place l'a appelée avec insistance suite à un reportage pour lequel je l'ai interviewée. Les films que je fais dans le cadre de ma consultance avec l'Union européenne ont su attirer l'attention d'une compagnie de production internationale. Ce genre d'expériences sont très grisantes !

Comment tâchez-vous de vous démarquer ?

Je m'efforce de faire preuve d'originalité, et d'ouverture d'esprit ; de proposer un angle et des sujets différents, une certaine sensibilité et de provoquer des questionnements. Les reportages que je propose ne sont généralement pas banals, et portent sur la sexualité des femmes handicapées, des sacs biodégradables en fibres de bananier, une entreprise de recyclage de déchets en galets combustibles pour les braseros, ou des portraits de chanteuses lyriques...

De quelle manière la femme peut-elle améliorer sa société ?

Tout part de la conscience ; la conscience d'être, en tant que femme, un pilier de la société : d'une part parce qu'elle est appelée à éduquer les enfants, mais pas uniquement. Être une femme qui travaille avec des hommes permet de partager avec ces derniers une expérience de la vie qu'ils n'ont pas. Le plus souvent, hélas, les femmes n'assument pas leurs compétences non diplômées. Quand on me demande si je saurai mener à bien plusieurs tâches, je réponds que j'ai élevé en mère célibataire deux enfants avec parfois trois boulots... en restant calme (le plus souvent haha). Aucune formation diplômante ne vous l'apprend. Nous autres femmes, nous devons assumer nous connaître, assumer nos compétences, qu'elles soient validées par les hommes ou non, qu'elles soient livresques ou non, et les faire valoir avec fierté. Nul n'est indispensable certes. Mais nous sommes irremplaçables. Et il est plus que temps que nous le comprenions. C'est une responsabilité. Une magnifique responsabilité. Mais qui demande de l'engagement et de l'exigence. ■

Fanny Lwamba

Présidente de l'ASSOFE région Haut-Katanga

- Inspecteur INSS
- Présidente Nationale de mon ONG ONGD La Main de Secours/ASBL
- Manager de LBF Multi services

Madame Fanny Lwamba Bundi Fatuma, pourriez-vous vous présenter ?

Je suis née à Kinshasa le 31 janvier 1985. À l'université de Kinshasa, j'ai acquis une licence en Droit économique et sociale. Depuis 10 ans, je suis chef de service inspecteur au service contrôle et recouvrement à la caisse nationale de sécurité sociale, la CNSS. Aujourd'hui, je suis manager de ma propre entreprise LBF Multi services. En plus, je suis également Présidente Nationale de mon ONG ONGD La Main de Secours/ASBL. Enfin, je suis présidente provinciale de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Katanga, ou ASSOFE.

Quelles actions majeures avez-vous mises en œuvre, et en quoi ont-elles influé positivement sur leur environnement économique ?

En tant qu'entrepreneur et activiste, je m'engage pour le droit de la femme dans le

secteur des PME. Mon entreprise LBF Multi Services a eu beaucoup d'impact dans mon environnement économique, parce que j'ai voulu que la majeure partie des employés soit des femmes. En plus, je me soucie constamment de promouvoir la femme, et de lui permettre de gagner en autonomie, de s'émanciper dans le vrai sens du terme. Au sein de mon entreprise, nous faisons tout pour sensibiliser nos employées, et leur permettre de grandir sans cesse.

Selon vous, en quoi la femme peut-elle faire progresser son entreprise, sa communauté ou sa société ?

J'agis et me comporte de façon à inculquer dans mon milieu de vie et ma communauté le respect qui devrait régir les rapports entre femme et homme. C'est une condition fondamentale pour que la société s'améliore. Finalement, tout en étant différents, nous sommes si complémentaires. Je me félicite d'avoir conçu l'idée de créer ma petite entreprise, ce qui n'a pas manqué ou ne manquera pas de donner des idées similaires à d'autres jeunes femmes. ■



Gigi Kisimba

Secrétaire Générale de Brasimba – Groupe Castel



Comment avez-vous atterri chez Brasimba ?

Après mes études secondaires à l'institut MADINI, je me suis rendue en Belgique, d'où je suis revenue avec le diplôme de fiscaliste et le titre d'expert-comptable. Brasimba m'a recrutée en 1991 en tant que comptable. Depuis 2012, j'y occupe le poste de secrétaire général.

Pourriez-vous nous présenter Brasimba en quelques mots ?

La Brasimba est une société anonyme (sa) créée en 1925. Aujourd'hui nous faisons partie du groupe CASTEL avec deux sites de production, à Lubumbashi et Beni, ainsi que sept centres de distribution. Brasimba produit et commercialise des bières et des boissons gazeuses.

Quelles actions fortes Brasimba a-t-elle mises en œuvre ?

La société a développé un circuit de vente en dehors de grandes villes, cela permet à la population congolaise d'accéder plus facilement à nos produits.

Malgré les infrastructures déficientes, on n'a pas pu se rendre au fin fond de la province du Katanga par exemple. Cela dit, nous

nous sommes tout de même rendus à Lwisha, Kansenga, Kilwa, Kashobwe et Mpweto; nous avons vraiment été dans les périphéries pour rendre nos produits accessibles.

Comment peut-on changer les mentalités pour lutter contre le sexisme ?

Le changement des mentalités passe par des initiatives pour promouvoir l'égalité entre les sexes. Il peut s'agir d'interviews, comme celle que vous m'accordez, ou des conférences liées au développement de la femme, ainsi que toutes les initiatives qui peuvent renforcer sa promotion.

Comment valorisez-vous les femmes chez Brasimba ?

À Brasimba, vous pouvez retrouver des femmes dans tous les domaines d'activité. La Brasimba est même un levier du développement de la femme. Vous retrouvez des femmes dans toutes les directions, dans le domaine administratif, dans le domaine technique et dans le domaine commercial. Brasimba contribue modestement à l'épanouissement de la femme sur continent, elle la galvanise, et lui permet d'aller plus loin. ■

Agnès Barnay

Directrice générale du Pullman Grand Karavia

Pouvez-vous vous présenter s'il vous plaît ?

Je m'appelle Agnès Barnay, française de nationalité. Je suis arrivée au Katanga depuis plus d'un an maintenant pour prendre la fonction de directrice générale du Pullman Grand Karavia à Lubumbashi, je travaille dans l'hôtellerie depuis trente ans, dont quinze passés en Afrique dans différents pays, notamment en Afrique de l'Ouest.

Pourriez-vous nous dire quelques mots sur le Pullman Grand Karavia, et nous parler de votre bilan depuis l'apparition de la Covid-19 ?

Cet hôtel compte 97 chambres, des restaurants, des bars et des salles de réunion. L'activité était très bonne jusqu'à l'arrivée de la covid-19 qui, malheureusement, nous a obligés à fermer l'hôtel pendant quatre mois. L'activité a repris en août 2020.

Au niveau des actions c'est vrai, dans cette période assez inédite, il a fallu prendre des mesures assez fortes pour pouvoir maintenir l'hôtel d'une part, et soutenir nos collaborateurs d'autre part, puisque nous ne pro-

posions plus d'activités. On nous a demandé de trouver des solutions pour les poursuivre.

Selon vous, comment la femme peut-elle faire progresser sa communauté et son univers de travail ?

Être une femme, selon moi, n'a jamais été ni un frein ni un avantage. Pour ma part, j'ai toujours fait ce dont j'avais envie, sans penser que c'est un travail d'hommes ou de femmes. Cela dit, je reste consciente que certaines femmes se disent en parlant de ma position « elle y est arrivée et pourquoi pas moi ».

Autrement, je pense qu'une femme dirige des hommes différemment. Au Pullman Grand Karavia, mes prédécesseurs étaient des hommes. Quand je suis entrée en fonction, certains étaient donc surpris, puisque c'était la première fois qu'ils avaient une femme à la tête de l'hôtel. On m'a observé, et, finalement, ils ont compris que ça se passait plutôt bien. Une femme apporte peut-être plus d'apaisement et de rigueur qu'un homme. ■



Immaculée Lurhakumbira Naweza

Country Manager Boart Longyear RDC SA

Madame Naweza, pourriez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Immaculée Lurhakumbira Naweza, j'ai aujourd'hui 39 ans, et je suis responsable de pays (RDC) pour la société Boart Longyear RDC SA, pour laquelle je travaille depuis neuf ans.

Quelles actions notables avez-vous initiées ?

Boart Longyear incarne de belles valeurs. Le souci du bien-être des employés, ainsi que le rendement exceptionnel m'ont justement conduit à rejoindre l'équipe en 2012, après six ans d'expérience dans le secteur des mines et métaux. J'y avais occupé le poste passionnant de DRH, en développant beaucoup d'admiration pour ce que l'humain peut produire, apprendre et créer tout au long d'une carrière. Après des années de challenges et d'expérience, au-delà des aspects administratifs et réglementaires, je m'enorgueillissais d'avoir pu, avec mes équipes, installer un climat de dialogue social entre employeur et salariés sain et apaisé.

Comment avez-vous acquis cette inspirante et louable confiance en vous-même ?

Ma mère a toujours traité ses filles et ses fils de la même manière. Mon formidable père



m'a, lui, constamment poussé vers l'apprentissage et l'épanouissement. En plus, pendant ma scolarité en internat, dès l'âge de 10 ans, et durant tout le cycle secondaire, j'étais entourée d'un millier de filles toutes aussi différentes, intelligentes, belles et ambitieuses les unes que les autres. Pour finir, mon mari comprend totalement mes ambitions et ne cesse de m'encourager, tant dans mon entreprise professionnelle que dans mes responsabilités de mère et d'épouse. J'ai donc eu cette grâce de prendre conscience assez tôt des « supers pouvoirs » que détient la femme.

Selon vous, en quoi une femme peut-elle contribuer à une entreprise, une communauté, une société ?

La femme, à qui on donne tous les outils, la confiance et les supports nécessaires à une mission, accomplit souvent des merveilles !

Ma propre évolution en atteste. D'abord secrétaire, j'ai progressivement franchi les étapes, passant de chef de service à responsable R.H. avant de finalement devenir responsable de pays.

D'après moi, la société et l'entreprise ne peuvent se dispenser des qualités et des atouts de la femme. Elle œuvre pour le bonheur dans son foyer, ainsi que dans son milieu professionnel. Toute salariée cherche l'épanouissement lorsqu'elle s'engage. Un bon climat de travail le conduit à donner le meilleur de lui-même, et ce dans la durée.

Pour en revenir à la femme, elle est la séductrice pour son partenaire et son entourage, ce que j'assimile à la conquête permanente des talents. Enfin, grâce à sa fibre « maternelle », elle sait se montrer impartiale, gérer les conflits, et trouver des solutions conformes dans le respect de l'humain. De surcroît, elle s'occupe des besoins du quotidien, de même que des personnes de son foyer en mode multitâches, la rendant naturellement douée pour la gestion du capital humain.

En ce qui me concerne, je suis fière d'avoir participé concrètement à la vision stratégique de mon entreprise, en tant que chef d'orchestre d'une équipe pleine de talents qui ne demande qu'à être découverte. ■

Claudia Ngowa Kalasi

Fondatrice et CEO de Lunoc SARLU - Nord Kivu

À quelles activités professionnelles vous dédiez-vous ?

Tout d'abord, j'ai fondé LUNOC sarlu que je dirige aussi. Autrement, je suis Cofondatrice et Vice-Présidente du Réseau National des Associations de Femmes Rurales Nord Kivu (RENAFER), et Fondatrice du Podium des Femmes pour l'entrepreneuriat.

Quelles actions fortes avez-vous mises en place ? Quel impact ont-elles eu sur votre environnement économique ?

Notre entreprise existe principalement, parce que la RDC importe plus de 75 % de produits ménagers et alimentaires de première nécessité. La situation d'importation renforce grandement le chômage. En plus, elle concentre l'activité autour du petit commerce. L'accès de ménage à des produits parfois ordinaires et de première nécessité devient un luxe, sachant que le prix du marché a augmenté à cause des frais de douane et de transport. LUNOC sarlu propose justement un savon liquide de qualité à prix compétitif, et avec un meilleur délai de livraison. Notre marque s'appelle « Bonne Maman », et comprend à la fois des savons pour nettoyer la maison, pour se laver les mains, pour la vaisselle, pour la lessive, et de l'eau de Javel.

Nous avons jeté notre dévolu sur les savons à cause des nombreuses épidémies ou maladies hygiéniques qui frappent notre pays chaque année. Après ce premier projet, nous voulons continuer d'autres actions dans la continuité.

Les actions fortes mises en œuvre par l'entreprise s'inscrivent dans la riposte à la pandémie de Covid-19. Depuis mars 2020, l'hygiène a été renforcée, et les mouvements de biens et de personnes n'étaient vraiment pas faciles. Durant cette période plutôt troublée, nous avons relevé le défi en offrant les savons liquides « Bonne Maman » aux ménages, aux entreprises, aux hôpitaux, et aux écoles, en respectant les délais impartis, et en appliquant des prix réduits.

La pandémie de la Covid-19 a été à la fois une opportunité et un défi. Nous avons fait face à une forte demande, mais la fermeture des frontières nous a évidemment affectés. Nous aussi, nous utilisons des matières

premières importées pour la fabrication et l'emballage de nos produits.

Leur impact dans l'environnement économique porte sur la création de l'emploi. Notre politique d'embauche valorise les jeunes et les femmes. Nous donnons leur chance à de jeunes travailleurs, dont 80 % de femmes. Malheureusement, nous ne pouvons pas encore accroître notre main d'œuvre permanente. Cela dit, LUNOC a mis en place un modèle de réseau de distributeurs-vendeurs ambulants, en choisissant notamment des femmes issues de quartiers reculés de la ville de Goma. Avec un système de commission sur vente, LUNOC sensibilise également ces femmes afin de participer à leur autonomisation financière.

D'après vous, comment une femme peut-elle faire progresser son entreprise, sa communauté, sa société ?

LUNOC se laisse décrire comme une Société à Responsabilité limitée Unipersonnelle. J'ai entièrement autofinancé l'entreprise. De plus, je suis l'associée unique et la Chief executive Officer de l'entreprise.

La femme dispose de tout ce qu'il faut pour faire progresser la société. Son engagement, son empathie, sa grande capacité d'écoute et de partage font d'elle un modèle à suivre. Elle a tout pour rendre le monde meilleur! ■



Les entrepreneures africaines et l'accès au financement : briser le plafond de verre!



Malgré le dynamisme de l'entrepreneuriat féminin en Afrique, les inégalités entre les hommes et les femmes persistent quant à l'octroi de fonds conséquents. L'édition 2020 de l'étude du cabinet de conseil Roland Berger consacrée à l'entrepreneuriat des femmes africaines et commandée par la fondation *Women in Africa Philanthropy (WIA Philanthropy)*, met en lumière cet état de fait.

Par Vitraulle Mbougou



© Designed by prostoolah / Freepik

seules 34 % des femmes africaines disposent d'un compte bancaire contre 47 % d'hommes, et parmi elles, seules 5 % obtiennent un crédit contre 8 % des hommes

Considéré comme un facteur d'émancipation et d'autonomisation des femmes, l'entrepreneuriat féminin offre d'intéressantes opportunités de croissance économique. Rappelons que l'Afrique enregistre le taux le plus élevé de femmes entrepreneures (24 %) au monde devant l'Asie du Sud-Est Pacifique (11 %) et l'Europe (9 %). L'entrepreneuriat féminin contribue ainsi pour 7 à 9 % du PIB du continent. Il correspond donc à environ 150 à 200 milliards de dollars.

Pour autant, seules 34 % des femmes africaines disposent d'un compte bancaire contre 47 % d'hommes, et parmi elles, seules 5 % obtiennent un crédit contre 8 % des hommes. Ces crédits se limitent essentiellement à des microcrédits. De plus, les sommes concernées se révèlent généralement inférieures à celles des hommes, ne dépassant pas 1000 dollars, dans la plupart des cas. Les femmes africaines bénéficient moins de capitaux d'investissement privé ou de capital-risque, leur modèle économique donnant peu de gages de solidité aux investisseurs. Cet entrepreneuriat de subsistance donne surtout lieu à de petites entreprises aux besoins plus modestes.

En outre, à cause d'une éducation limitée et d'une faible culture financière, les femmes africaines se découragent régulièrement face aux législations et démarches administratives contraignantes. Ainsi, les femmes

africaines jouissent de six fois moins de capital que les hommes, et réalisent des profits inférieurs à 40 %. Le fossé déjà bien présent entre les deux sexes ne s'en trouve que renforcé.

Des actions d'inclusion financière en faveur des femmes entrepreneures

En réaction à l'étendue des disparités entre les deux groupes, de plus en plus d'actions d'inclusion financière tâchent de changer la situation. Ainsi, la Banque Africaine de Développement (BAD) a lancé le programme AFAWA (*Affirmative Finance Action for Women in Africa*) ambitionne de combler le déficit de financement estimé à 42 milliards de dollars et qui affecte les entrepreneures africaines. AFAWA se concentre sur trois volets : le financement, l'assistance technique et l'environnement des affaires. Pour le premier point, il s'appuie sur divers instruments financiers de la BAD, afin de proposer des solutions novatrices qui incitent à octroyer des prêts aux femmes. Pour le deuxième aspect, il offre des formations pour améliorer la productivité et la croissance des entreprises dirigées par des femmes. Enfin, pour le troisième objectif, AFAWA encourage les gouvernements à soutenir des réformes en faveur des femmes entrepreneures, et éliminer les obstacles structurels auxquels elles sont confrontées. ■



Responsabilité géopolitique des entreprises : à quoi l'évalue-t-on ?

Les impacts de l'activité des multinationales occidentales mais aussi chinoises en Afrique sont de plus en plus dénoncés. En RDC, plus de 5 millions d'hectares de terres cultivables sur les 80 millions que compte le pays ont ainsi été vendus depuis 2000 à des multinationales étrangères selon des statistiques de la FAO relayées par plusieurs ONG parmi lesquelles WWF France. La situation n'est pas meilleure dans le secteur minier où la responsabilité sociale de ces multinationales est régulièrement mise en cause dans les dégâts écologiques mais également les dommages collatéraux liés à ces activités.

Le risque géopolitique lié à ces activités dont l'extraction de minerais reste encore méconnu de la plupart de ces multinationales. Pourtant, dans la plupart des cas, les conséquences sur le pays hôte sont incommensurables. La notion de responsabilité géopolitique des entreprises (RGE) longtemps sous-estimée s'impose plus que jamais. Mais à quoi évalue-t-on la RGE ? Dans cet article, nous proposons des indicateurs pertinents entrant dans la construction d'un indice d'évaluation de la responsabilité géopolitique des multinationales opérant en Afrique.

Par Michée Dare pour M&B Magazine



Les multinationales, véritables acteurs (géo)politiques

L'implantation d'une multinationale, peu importe son domaine (agroindustriel ou minier) n'est jamais sans conséquences sur les populations autochtones souvent expropriées de leurs terres ou expulsées de leur milieu. Il naît dans la plupart des cas un antagonisme entre ces nouveaux occupants vus comme des envahisseurs et les populations autochtones, «victimes du développement». Le risque de politisation des actions de ces entreprises doit conséquemment être pris en compte ainsi que le rappelle, Nathalie Belhoste, professeure associée à Grenoble Ecole de management : «Dans un tel contexte, le risque d'une politisation locale des actions de l'entreprise est réel et doit être pris en compte. Une mauvaise appréciation de ce risque peut avoir des conséquences inestimables tant pour l'entreprise que pour le régime en place». Et les exemples sont nombreux dans ce registre. En RDC, l'insécurité persistante dans la région du Kivu trouve une partie de ses causes dans l'activité minière des multinationales qui bon mal an alimentent des filières clandestines, voire des groupes armés. La spécialiste suggère au-delà de l'étude marché classique qui précède l'implantation des multinationales dans ces zones à risques, une analyse territoriale : «ces entreprises limiteraient ces risques opérationnels en ayant une meilleure connaissance du terrain. Cela passe aussi par la formation de cadres à l'intelligence géopolitique».

Comment évaluer la responsabilité géopolitique des multinationales ?

Les impacts des activités des multinationales tant dans le secteur agricole que dans le secteur minier peuvent être regroupés en trois catégories :

- Impacts sociaux (amélioration ou dégradation de l'indice de développement humain, IDH dans les zones concernées ;
- Impacts environnementaux (superficies des forêts détruites, pollution des nappes phréatiques, destruction des sols due à l'usage de produits toxiques tels que le mercure...);
- Impacts géopolitiques (Tensions socio-politiques internes, instabilité politique, taux de corruption, insécurité transfrontalière, recrudescence de trafics liés aux matières premières extraites, conflits frontaliers, capital image de ladite multinationale...)

Même s'il n'est pas toujours évident d'évaluer financièrement les impacts de ce type d'activités sur l'environnement, voire sur la vie des individus, certains indicateurs permettent d'en avoir une idée somme toute plus proche de la réalité. Régis Houknè, géopolitologue, directeur exécutif de InterGlobe Conseils propose quant à lui un indice IRGE de la responsabilité géopolitique qui contraindrait ces multinationales à prendre davantage conscience des conséquences de leurs actions sur ces populations et par ricochet sur les États hôtes : «un indice calculé sur la base d'indicateurs reconnus internationalement et attribué chaque année à chaque multinationale mettrait en exergue le scrupule dont font preuve ces multinationales dans la préservation des équilibres souvent fragiles qu'elles influencent». Un indice faible ayant une répercussion directe sur l'image de l'entreprise concernée, celle-ci seraient davantage scrupuleuses sur la préservation de ces équilibres.

La responsabilité géopolitique loin d'être un concept de plus implique tous les acteurs concernés. Il appartient aux divers acteurs concernés de jouer chacun sa partition afin qu'elle contribue à la stabilité du pays. ■

Baromètre de la responsabilité Géopolitique des Entreprises (RGE)

La RGE représente la somme d'engagements internationaux d'une entreprise ou multinationale à l'étranger

Respect de la géopolitique du pays	Prise en compte des facteurs sociopolitiques du pays ou de la région d'implantation. Respect de la culture politique et implication citoyenne	20
Capital image (Réputation)	Actions de communication favorisant la protection de l'image de l'entreprise, de ses interactions avec la presse, sa représentation dans l'imaginaire collectif	20
Impact social, écologique et humain	Veille sur les impacts sociaux, environnementaux, sanitaires de l'activité économique sur les employés et citoyens du pays ou de la région d'implantation	20
Transparence	Transparence relative à la signature de contrats, à l'obtention de fonds d'investissement, surveillance des transactions, utilisation des recettes, responsabilité fiscale	20
Implications sécuritaires	Corrélation entre les activités du groupe/multinationale avec les facteurs d'insécurité, implication dans les zones de conflits, réponse face aux groupes armés terroristes	20

Par Illona Sevré et Régis Houknè du cabinet InterGlobe Conseils, avec la collaboration de Michée Dare, journaliste économique

Coopération USA/RDC:

Que faut-il attendre de la coopération USA/RDC sous Joe Biden?



Depuis le 20 janvier 2021 et l'arrivée à la maison blanche du président Joe Biden, les États-Unis et la République Démocratique du Congo ont affiché la volonté de donner une nouvelle dimension à leurs relations. En effet, la nouvelle administration américaine a dès les premières heures de son entrée en scène voulu marquer les esprits par des actes forts se démarquant de la précédente équipe. Que faut-il attendre de la coopération USA/RDC sous Joe Biden ?

Par Michée Dare pour M&B Magazine

L'urgence climatique, Joe Biden dans les pas d'Obama

À l'occasion de la cérémonie d'investiture du nouveau président, un diplomate américain déclarait que la priorité serait de « redorer le blason » des USA après le marasme des années Trump. Le pays de l'oncle Sam s'était attiré de nombreux détracteurs, tant sur la scène internationale que dans le cœur des Africains. Pour se désolidariser de son prédécesseur, Biden a déjà résigné l'accord de Paris sur le climat. Cette décision provoque une intensification de la coopération entre les deux pays dans ce domaine. Ceux-ci ont récemment affiché leur commune volonté de conjuguer leurs efforts dans la préservation du bassin du Congo considéré comme le « second poumon » du monde : « l'administration Biden s'est engagée à lutter contre le changement climatique et à coopérer avec la République Démocratique du Congo pour protéger la forêt tropicale du bassin Congo. On ajoute un autre P - "préservation" à notre Partenariat Privilégié pour la Paix et la Prospérité, PP4PP », confiait SEM Mike Hammer, ambassadeur des États-Unis près la RDC le 26 mars 2021 au sortir d'une audience avec le président de l'Assemblée nationale Christophe Mboso. Le prochain sommet des 22 et 22 avril 2021 sur le climat organisé par les États-Unis sera l'occasion pour les deux pays de définir les politiques communes dans ce sens.

Le bassin du Congo a perdu près de 20 millions d'hectares depuis l'année 2000, soit environ 10 % de sa superficie (230 millions d'hectares) selon le dernier rapport de l'ONG WWF France. Une catastrophe davantage due à l'action des petits exploitants que des multinationales.

AGOA : Le grand retour de la RDC

Les échanges commerciaux entre les deux pays ont pris du plomb dans l'aile depuis décembre 2010 et la suspension de la RDC de l'African Growth Opportunity Act (AGOA) par l'administration Obama suite à des allégations de violations de droits de l'homme par les forces de sécurité. Le pays a été réintégré dans l'accord le 22 décembre 2020. Il fera alors son grand retour lors de la prochaine édition de l'AGOA prévue pour le second semestre de l'année en cours aux États-Unis.

Quant aux États-Unis, l'essentiel de ses importations de la RDC tient au pétrole (90 %). Les deux pays sont désormais en-

gagés dans la voie d'une diversification et d'une intensification de leurs échanges commerciaux estimés à ce jour à ce jour à seulement 100 millions de dollars US par an.

Plusieurs pistes de coopération sont incluses dans le Partenariat Privilégié pour la Paix et la Prospérité (PP4PP), parmi lesquelles le soutien à l'entrepreneuriat féminin et au secteur privé par exemple.

Défense/sécurité : le talon d'Achille d'une coopération controversée

Le secteur de la défense et de la sécurité reste le point d'achoppement d'une coopération de plus en plus décriée sur le plan national. En effet, de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer une certaine duperie que dissimulent les nombreux accords de défense signés avec l'occident sans toutefois produire des résultats probants. L'insécurité persistante dans l'est du pays dans la région du Kivu démontre la faillite de ces accords de défense. Récemment, les États-Unis ont signé un protocole d'accord de coopération militaire. Seulement, cet accord part avec une lacune, celle de se focaliser sur des domaines techniques à usages civils et militaires plutôt que sur une expertise exclusivement militaire : « le risque d'une formation exclusivement militaire qui pourrait être détournée au profit des groupes armés existe et est bien réel », reconnaissait une source proche du dossier.

Pourtant, les autorités américaines tentent tant bien que mal de prouver leur bonne foi. Récemment, le dossier de l'implantation de la base de l'AFRICOM en RDC qui piétinait depuis des années pour cause de réticence du gouvernement de l'ex-président Joseph Kabila a été remis sur la table. Les nouvelles autorités plus conciliantes ont dû céder face à la menace terroriste qui désormais vient s'ajouter au climat d'insécurité qui régnait déjà dans l'Est. En effet, le 10 mars 2021, le département d'État reconnaissait officiellement les forces démocratiques alliées (ADF) très actives dans le Nord Kivu comme un groupe terroriste affilié à Daesh.

Au-delà des discours politiques, la coopération entre les deux pays n'offrira, somme toute, pas ou peu de champs d'opportunités innovants. Aussi, de l'avis de nombreux experts, l'Afrique n'entre pas dans les priorités de la politique étrangère de la nouvelle administration américaine. ■

le risque d'une formation exclusivement militaire qui pourrait être détournée au profit des groupes armés existe et est bien réel

Page 42 :

Le président congolais, Félix Tshisekedi, et le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, à Washington, le 3 mars 2020.

MANDEL NGAN / AFP

E-commerce: PayPal étend ses services en Afrique!

Par Vitraulle Mbougou



Dan Schulman, CEO de PayPal

L e e-commerce, déjà véritable levier de croissance en Afrique, vient de faire un bon en avant avec le partenariat entre Flutterwave et PayPal. L'entreprise de technologie financière nigériane basée à San Francisco aux États-Unis, qui fournit une plate-forme de paiement numérique aux entreprises et institutions financières en Afrique, a annoncé sa collaboration future avec le géant américain du paiement en ligne.

Ce dernier apporte ainsi ses 377 millions d'utilisateurs aux entreprises africaines du commerce en ligne. Cette alliance faciliterait grandement les transactions entre l'Afrique et le reste du monde. PayPal devra percevoir 4,4 % de la valeur de chaque transaction tandis que Flutterwave aura un gain fixe de 0,30 de dollars.

«*En un mot, nous apportons plus de 300 millions d'utilisateurs PayPal aux entreprises africaines afin qu'elles puissent accepter des paiements à travers le continent. Notre mission au sein de l'entreprise a toujours été de simplifier les paiements pour des possibilités infinies, et depuis que nous avons commencé, il a toujours été question de paiements mondiaux. Donc, malgré la plus grande infrastructure de paiement en Afrique, nous voulons sans doute avoir tous les systèmes de paiement importants dans le monde sur notre plateforme.*» a indiqué Olugbenga Agboola, CEO de Flutterwave, lors de l'annonce le 16 mars dernier.

Une avancée majeure pour le e-commerce africain

Jusque là, PayPal imposait une relation quasi unilatérale aux pays africains, ne leur permettant que d'envoyer de l'argent. Seuls douze pays (Algérie, Botswana, Égypte, Kenya, Lesotho, Malawi, Maurice, Maroc, Mozambique, Sénégal, Seychelles, Afrique du Sud) pouvaient recevoir des paiements par le biais de PayPal. La fintech nigériane qui est parvenue à lever, quelques jours auparavant, 170 millions de dollars pour soutenir sa croissance en Afrique et à l'international, a ainsi réussi un coup de maître avec ce partenariat. Beaucoup le considèrent comme une avancée majeure pour le commerce électronique africain.

Selon un rapport de la plateforme de données statistiques, Statista, ce secteur a généré 16,5 milliards de dollars de revenus en 2017 et devrait atteindre 29 milliards de dollars d'ici 2022. Le cabinet McKinsey a estimé quant à lui que le chiffre d'affaires du



Olugbenga Agboola, CEO de Flutterwave

e-commerce africain serait de 75 milliards de dollars d'ici 2025 et qu'il occuperait 10 % des ventes de détail dans les plus grandes économies du continent. Ce qui devrait selon le cabinet Boston Consulting Group (BCG), contribuer à créer des millions de nouveaux emplois en Afrique, soit 3 millions d'ici 2025.

Cependant, ce secteur continue à faire face à certaines contraintes non négligeables, tel que le déficit d'infrastructures. Ainsi, l'insuffisance des liaisons routières et ferroviaires entre les villes et l'isolement de certaines populations rurales, sans oublier le manque de coordination des réseaux de distribution, rendent très difficile l'acheminement fiable des biens aux consommateurs. ■

Vitraulle Mbougou

La journaliste web Vitraulle Mbougou, spécialiste de l'actualité africaine, vit entre Paris et Montréal. Elle tient un blog, *Le mot de Vitraulle sur l'empowerment, le leadership féminin, l'égalité des sexes et la justice sociale.* vitraullembougou.ca



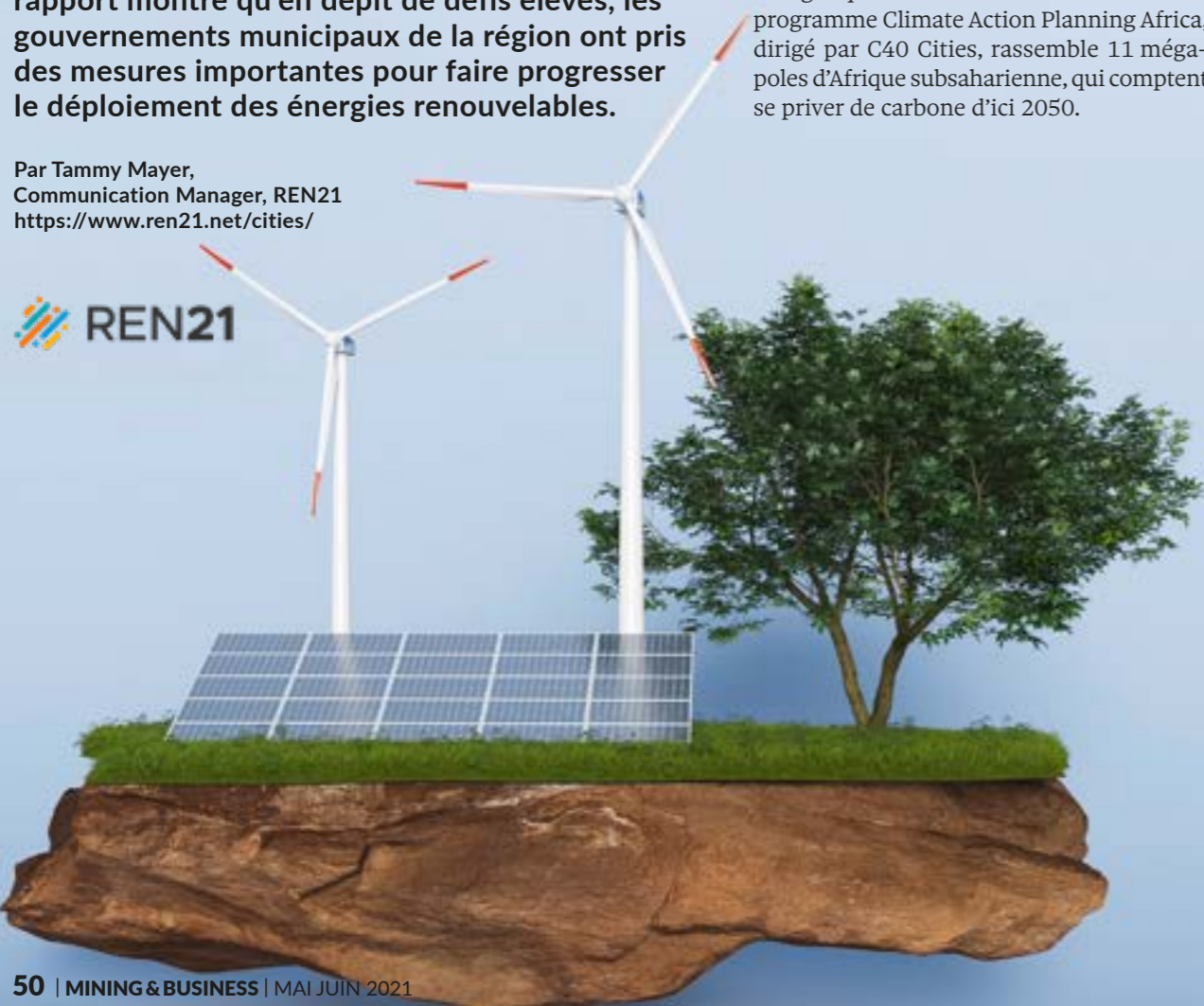
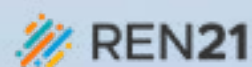
Kinshasa.
21h ou 22h, le rush
avant le couvre-feu

par ©Jérémie Be

Le leadership des villes d'Afrique pour déployer les énergies renouvelables

D'après un rapport de 2021, un milliard de personnes vivent dans des villes avec un objectif clair ou une politique affichée en matière d'énergie renouvelable. Le nombre de mégapoles qui ont imposé des interdictions partielles ou complètes des combustibles fossiles a quintuplé en 2020. Avec un accent particulier sur l'Afrique subsaharienne, le rapport montre qu'en dépit de défis élevés, les gouvernements municipaux de la région ont pris des mesures importantes pour faire progresser le déploiement des énergies renouvelables.

Par Tammy Mayer,
Communication Manager, REN21
<https://www.ren21.net/cities/>



La population des villes africaines a été multipliée par plus de 16 entre 1950 et 2018, passant de 33 millions à 548 millions. Cette croissance urbaine rapide a été et reste un facteur clé de la demande exponentielle en énergie. Les villes d'Afrique subsaharienne reconnaissent de plus en plus les opportunités liées à l'utilisation des énergies renouvelables. Celles-ci facilitent l'accès à l'énergie, réduisent la pauvreté énergétique et renforcent la résilience, ainsi que la fiabilité des systèmes électriques existants.

Les gouvernements municipaux jouent un rôle décisif dans le façonnement du paysage énergétique. Au moins 19 métropoles, dont Cape Town (Afrique du Sud) et Kampala (Ouganda), veulent atteindre des objectifs élevés, et 34 villes appliquent des politiques spécifiques. De nombreuses villes de la région ont rejoint des initiatives mondiales dans le domaine. Les signataires de la Convention des maires en Afrique subsaharienne (CoM SSA) entendent, par exemple, mettre en œuvre des actions climatiques et énergétiques dans leurs communautés. Le programme Climate Action Planning Africa, dirigé par C40 Cities, rassemble 11 mégapoles d'Afrique subsaharienne, qui comptent se priver de carbone d'ici 2050.

Les gouvernements municipaux jouent un rôle décisif dans le façonnement du paysage énergétique



Les ambitions locales ont conduit à des résultats positifs

Le rapport met en lumière les réalisations de cinq villes très différentes et emblématiques du continent : Capetown (Afrique du Sud), Dakar (Sénégal), Kampala (Ouganda), Tsévié (Togo) et Yaoundé IV (Cameroun).

Capetown a été un pionnier en fournissant un accès à l'énergie plus abordable et plus sûr et en réduisant l'empreinte carbone. En 2017, la ville a entamé une contestation judiciaire avec le gouvernement national, afin de se fournir en électricité auprès de producteurs d'électricité indépendants (IPP), et de plus en acheter seulement à Eskom. En 2019, Cape Town concentrait le plus de systèmes solaires photovoltaïques dans le pays.

Dakar abrite 50 % de la population urbaine du Sénégal. Dans le cadre du programme de leadership des villes C40, Dakar s'est engagé à renoncer au carbone en 2050. Trois projets d'infrastructure ambitieux — train, bus et transport routier — doivent notamment voir le jour. Chacun contribuerait à l'électrification et limiterait la dépendance aux combustibles fossiles, tout en réduisant la pollution atmosphérique d'ici 2030.

Le secteur des transports domine également la demande énergétique de **Kampala**, les modes de transport inefficaces entraînant une congestion. Le programme de mobilité SMART a permis la réussite de partenariats public-privé. Ceux-ci ont, en 2020, généré plus de 200 motos électriques nouvelles et modernisées pour les transports publics. La montée en puissance de la mobilité électrique à Kampala illustre bien la manière dont une ville peut concrètement profiter de ces énergies renouvelables.

Tsévié a mis en place un programme énergétique de trois ans pour favoriser l'accès local à l'énergie et le développement. Dans

ce cadre, la municipalité a ciblé ses champs d'action stratégiques : 1) l'utilisation durable de la biomasse, 2) le déploiement de l'énergie solaire photovoltaïque distribuée sur les toits, 3) l'adoption accrue des motos électriques et 4) le transfert modal vers les transports en commun.

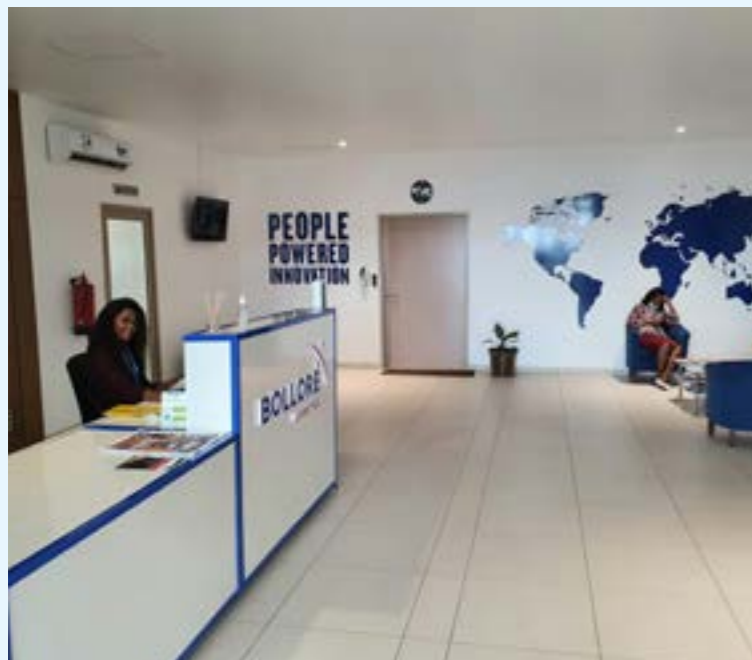
Yaoundé IV a, elle, démarré un projet pilote en 2019, pour faire passer les ménages du GPL au biogaz, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Ce franc succès a ouvert la voie à des programmes similaires, notamment ÉNERGIE PLUS, qui s'engage à construire une usine de biogaz à l'échelle industrielle, afin de subvenir aux besoins de Yaoundé IV et ses environs.

Les énergies renouvelables à faible coût peuvent accélérer la croissance économique

Les énergies renouvelables offrent en outre des avantages majeurs. On peut citer la réduction de la pollution atmosphérique, l'atténuation du changement climatique, la création de zones urbaines plus respirables, ou encore l'amélioration de certains services de base. Cependant, les gouvernements municipaux affrontent de nombreux obstacles. Les principaux défis comprennent la politique et la réglementation, les réseaux et infrastructures sous-développés, les arrangements instables avec les acheteurs, l'accès aux marchés financiers, les besoins en données et la capacité technique.

Bien que les autorités municipales d'Afrique subsaharienne n'influent que peu sur les infrastructures et les services, elles peuvent toutes, cela dit, adopter des mesures pour encourager le déploiement local des énergies renouvelables. La conception de voies à faible émission de carbone nécessite de multiples collaborations, y compris avec les décideurs politiques nationaux. En tout cas, ainsi que l'illustrent les cinq études de cas, le leadership progressif a produit des résultats déjà probants. ■

Bolloré Logistics à Lubumbashi



Bolloré Logistics se trouve dans le sud de la RDC depuis plus de 60 ans. « *Nous avons toujours gardé une vision sur le long terme des activités de l'entreprise dans la région* », souligne Rodolphe Kembukuswa, Directeur général de l'entité. En témoignent les nombreux investissements consentis par l'entreprise ces derniers mois, avec l'ouverture d'un bureau à Kalemie en Mars 2020 et l'inauguration en mars 2021 d'un nouvel entrepôt de 6000 m² à Kolwezi, qui vient compléter les 6000 m², déjà disponibles dans les installations de l'entreprise à Lubumbashi.

Consciente des nouveaux enjeux logistiques pour l'activité minière de la région, l'entreprise avait la volonté d'élargir la gamme des services proposés, en offrant désormais des solutions de transport local à grande capacité, conjointement avec un partenaire de longue date. Elle ambitionne d'assurer les livraisons sur les derniers kilomètres depuis les entrepôts de la société, mais aussi de répondre aux demandes croissantes de livraisons intersites.

En parallèle, soucieuse de garantir à ses employés un environnement de travail optimal, Bolloré a fait le choix de déménager au début de l'année 2021 dans de nouveaux bureaux à Lubumbashi. « *Le bien-être des employés et la promotion des cadres locaux font partie intégrante de l'ADN du Groupe* », affirme Rodolphe Kembukuswa. « *Cela fait aussi partie de notre objectif de développement à long terme.* », insiste-t-il encore.

Déjà bien présents sur les différents corridors d'approvisionnement et d'expédition des entreprises minières, l'entreprise se montre plus que jamais décidée à apporter des solutions adaptées.



Bolloré Logistics in Lubumbashi



Bolloré Logistics has been established in Southern DRC for more than 60 years. « *We keep a long-term vision of the company's activities in the region* », states Rodolphe Kembukuswa, General Manager of the entity. This is reflected by the recent investments made by the company with the launch of an office in Kalemie in March 2020, and the opening in March 2021 of a new warehouse of 6,000 SQM in Kolwezi, in addition to the 6,000 SQM already available in Lubumbashi.

On top of new warehousing activities, and together with a long-standing partner, the company has also expanded its range of services by offering solutions of local transport for high volumes demand, with the aim of ensuring deliveries from the company's warehouses, but also to meet the growing demand for local shunting.

Moreover, beginning of 2021, Bolloré decided to move to new offices in Lubumbashi in order to improve its employees & staff's working environment and conditions. « *The well-being of our employees and the promotion of local executives are key parts of our Group's DNA* », says Rodolphe Kembukuswa. It is also part of our long-term development vision.

Already well established on the different supply and shipping corridors serving the mining companies, Bolloré is more than ever ready to provide tailor-made solutions for mining operators in transport and logistics.



Lac Kivu, exploitation du gaz méthane



Le lac Kivu, l'un des plus grands du continent, qui sépare la RDC du Rwanda, est l'un des rares au monde ayant une forte concentration de gaz.

Photo : OD pour @PhotoAfricainSide

L'idée de produire de l'électricité à partir du gaz méthane du lac Kivu, situé entre le Rwanda et la République démocratique du Congo, fait du chemin, côté congolais.

Si le Rwanda s'est déjà lancé dans l'exploitation de cette ressource dans la région de Kibuye, la RDC semble vouloir rattraper son retard, sous l'impulsion d'initiatives privées.

L'exploitation du gaz est vivement encouragée par des organisations de la société civile car l'utilisation du gaz comme source d'énergie par les populations locales limiterait la déforestation. Toutefois, le risque de catastrophes qui pourraient intervenir si d'importantes quantités de dioxyde de carbone s'échappaient du lac, dans une région extrêmement peuplée, n'est pas écarté par des experts. D'où la nécessité de bien encadrer l'exploitation.

Le lac Kivu, l'un des plus grands du continent, qui sépare la RDC du Rwanda, est l'un des rares au monde ayant une forte concentration de gaz. Ses réserves sont, selon diverses études, estimées à 60 milliards de

mètres cubes. En une quarantaine d'années, cela pourrait générer 500 MW. Par endroits, cette étendue d'eau atteint 500 mètres de profondeur.

Exploitation commune tombée à l'eau

L'idée d'une exploitation commune du gaz du lac Kivu, qui sépare la RDC du Rwanda, a été envisagée il y a quelques années entre les deux pays. En 2015, les deux parties étaient parvenues à un accord, aux termes duquel l'exploitation du gaz du lac Kivu devait se faire conjointement. L'accord prévoyait également un partage des bénéfices générés par cette coopération inhabituelle et de rigoureuses mesures de sécurité pour optimiser la mise en œuvre de ce projet présenté comme

générateur d'emplois pour les jeunes désœuvrés, sans perspectives.

Mais cet accord, porteur d'un immense espoir de détente entre les deux voisins, semble avoir été jeté aux oubliettes. Le départ de Joseph Kabila, en janvier 2019, après 18 ans passés au sommet de l'Etat, et l'arrivée de son successeur, Félix Tshisekedi, à l'issue d'élections contestées, n'a pas changé grand-chose. La RDC peine encore à mettre en route ses projets gaziers.

Espoir avec le groupe tunisien EPPM, côté congolais

Toutefois, des initiatives menées par des privés étrangers, en partenariat avec des Congolais, pour exploiter le gaz méthane que renferme en abondance le lac Kivu, sont en train de changer la donne en RDC. Ainsi, le groupe tunisien Engineering, Procurement & Project Management (EPPM), qui se présente comme l'un des principaux acteurs de management de projets au Moyen-Orient et en Afrique, parie sur le gaz du lac Kivu.

Ce groupe, qui opère notamment dans les domaines du pétrole, de l'eau et de l'environnement, s'est mis en partenariat avec des entrepreneurs locaux, notamment Vanny Bishweka, pour exploiter cette ressource. Ce partenariat a donné naissance à Power Kivu. Au fil des jours, le projet prend forme et un site a été identifié, à Kituku, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Goma, en allant vers Sake, pour la construction du bâtiment administratif de la nouvelle société.

Vanny Bishweka, qui a investi dans le secteur hôtelier, est une figure bien connue dans la région. Il est le propriétaire de deux établissements situés au bord du lac Kivu : l'hôtel Ihusi et l'hôtel Serena, inauguré en septembre 2020. Cet homme, qui jouit d'une bonne réputation, n'est pas tout à fait un nouveau venu dans le secteur des hydrocarbures : sa société, Ihusi Gaz, importe du gaz de la Tanzanie voisine pour être vendu à Goma et dans au moins deux autres villes de l'est de la RD Congo : Butembo et Bukavu. Les clients d'Ihusi Gaz sont diversifiés : foyers, hôtels, restaurants, petites industries, etc.

Les pourparlers sont suffisamment avancés entre le groupe tunisien et ses partenaires congolais. Reste quelques réglages et le dernier tour de table pour réunir les fonds nécessaires. Divers montages sont envisagés, mais le financement n'est pas encore bouclé. Le premier investissement est estimé à 200 millions de dollars.

Un partenariat public-privé

« Nous sommes en train de finaliser le contrat de partenariat avec l'Etat congolais. Le contrat cadre a été signé, mais il reste des compléments. Ce projet entre dans le cadre d'un partenariat public-privé », explique, sous couvert d'anonymat, un cadre d'EPPM joint à Tunis.

« Il n'y a pas d'entraves. Je n'ai pas pu capter de signaux négatifs émanant de Kinshasa. Nous avançons lentement, mais le projet sera réalisé », ajoute-t-il.

Le pari est louable : produire de l'électricité à partir du gaz méthane du lac Kivu. La RDC, qui mise sur l'industrialisation pour assurer son décollage économique, a paradoxalement un déficit d'électricité. Le pays fait partie des mauvais élèves du continent en matière d'accès à l'électricité : moins de 20 % de sa population, estimée à plus de 80 millions d'âmes, bénéficie de cette « denrée rare ». Ces « privilégiés » se recrutent particulièrement dans les grandes villes. La situation est fort peu enviable en milieu rural.

Des écologistes donnent de la voix

L'exploitation du gaz du lac semble avoir de plus en plus de partisans au sein de la population et des organisations de la société civile. En effet, de plus en plus de voix écologistes se font entendre pour préconiser l'exploitation du gaz méthane, au motif qu'elle permettra aux populations locales, qui utilisent le bois de chauffage pour leurs besoins domestiques, de mieux préserver les forêts du Kivu qui subissent des coupes considérables depuis plusieurs années.

Dans les milieux associatifs, il est généralement admis que l'inaction pourrait être encore plus risquée. « Si on n'exploite pas, le risque augmente. Si on exploite, on réduit le risque. Entre exploiter et ne rien faire, le choix est clair. Mais il faut que des privés s'y mettent avec beaucoup de sérieux. Et que l'Etat adopte des lois qui encadrent cette exploitation. Il faut une vraie coopération public-privé », explique Alain Botoko, le président du comité exécutif de l'ONG congolaise Environnement Sain Sans Frontières (ESSF)... ■

par Arthur Malu-Malu

www.makanisi.org 22 mars 2021

Lire l'article complet sur www.makanisi.org en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.makanisi.org/apres-le-rwanda-la-rdc-veut-exploiter-le-gaz-methane-du-lac-kivu/>

Sylvère Boussamba

est le fondateur d'École 241 basée à Libreville au Gabon



Vous êtes un entrepreneur tech majeur au Gabon, quelles sont les grandes tendances de la tech en Afrique francophone en 2021 ?

Le nouveau programme panafricain d'Ogooué Labs, dénommé Start X 241, vise à accélérer la distribution de 10 produits ou services de startups francophones sur 11 pays d'Afrique centrale à partir du Gabon. Dans ce cadre, nous avons pu collecter les données de près de 400 startups francophones ayant un impact économique et social sur le continent africain.

Cette base nous a permis de distinguer les différentes catégories de startups principalement concernées : dans l'ordre, celles qui offrent des services aux entreprises, celles dans le commerce, celles dans le transport et la logistique, et celles dans la e-santé.

Nous avons très peu d'entreprises qui proposent des produits en mode B2B et B2C. Cela pose le problème de la stabilité de nos startups. Le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest arrivent en tête, avec 139 startups pour l'un et l'autre, l'Afrique centrale avec 48 startups arrive avant-dernière devant l'Afrique de l'Est.

Quel rôle les incubateurs et les accélérateurs devraient-ils jouer pour stimuler l'émergence de startups tech en Afrique francophone ?

Le modèle incubateur ou accélérateur a démontré ses limites sur le continent, où l'on trouve trop de structures hors-sol, incapables de réunir des mentors de qualité — non pas pour conseiller et faire le paternalisme —, mais tout d'abord pour poser les bonnes questions, analyser, comprendre, partager leurs expériences et ouvrir de nouvelles pistes de réflexion. Celles-ci pourraient aboutir à une amélioration significative des performances de la startup et du leadership de l'entrepreneur.

Cette pénurie de mentors de qualité dans les structures d'accompagnement a pour conséquence de laisser nos entrepreneurs entre les mains de non-entrepreneurs ou alors d'entrepreneurs inadaptés à leur besoin de croissance ou jouant dans des ligue inférieures, une chose qui compromet la

prise des bonnes décisions et impacte négativement le développement de la startup et de l'entrepreneur.

Pour faire simple, la qualité de l'incubateur ou de l'accélérateur dépend pour beaucoup ceux qui fréquentent ces lieux, en tant qu'entrepreneurs, mentors, investisseurs, institutionnels et de leur engagement à faire réussir l'écosystème.

Que peuvent faire les gouvernements et les entrepreneurs en Afrique francophone pour attirer des investissements dans les startups tech ?

La vie d'un écosystème se divise en 2 parties : une partie appelée « donner premièrement », et l'autre « donner en retour ». Dans la partie « donner premièrement », tout commence avec les idées des entrepreneurs en herbe et se termine avec un prototype fonctionnel. Cette première partie a besoin d'être subventionnée par les gouvernements, les grandes entreprises avec leur responsabilité sociale d'entreprise et les institutions internationales afin d'amener sur le marché des innovations qui vont attirer la curiosité des investisseurs.

Dans la deuxième partie, les investisseurs prennent le relais par rapport aux subventions, afin de soutenir la croissance des startups. Cela dit, l'environnement des affaires doit la favoriser, l'écosystème doit se révéler mature et les possibilités de croissance réelles et suffisamment grandes afin de convaincre d'autres investisseurs. La réussite de « donner en retour » dépend de l'aide venant des partenaires sociaux. Cette partie n'intéresse pas tellement les investisseurs, car les startups présentent des risques trop importants pour eux.

Il revient aux gouvernements de mettre en place un écosystème d'innovation et d'entrepreneuriat. Pour cela, il faut des infrastructures techniques, éducatives, d'accompagnement, d'accélération, de financement, et de réglementation juridique. Ensuite, il incombe à ces acteurs d'animer cet écosystème suffisamment bien et longtemps jusqu'à ce que les investisseurs prennent le relais. Pour rappel, un écosystème rassemble tous les acteurs qui vont permettre de transformer une idée en une entreprise viable. ■

Le modèle incubateur ou accélérateur a démontré ses limites sur le continent, où l'on trouve trop de structures hors-sol, incapables de réunir des mentors de qualité

Kanda Wa Kanda

et ses dithyrambes à propos des ERP

Kanda Wa Kanda travaille en tant que consultant senior chez Emakina Group à Brussels en Belgique. Les ERP l'enthousiasment au plus haut point. Il nous explique pourquoi.

En quoi un progiciel de gestion intégré contribue-t-il à la performance des entreprises ?

Le progiciel de gestion intégré, également appelé ERP (Enterprise Resource Planning en anglais), se constitue de différents outils, fonctionnalités, modules et flux automatisés. Ce système d'information supervise l'ensemble des fonctions d'une entreprise de manière centralisée et unifiée. Le marché de l'ERP pèse des milliards de dollars, et croît sans cesse depuis les années 80. Bien que je ne puisse vous soumettre des chiffres détaillés, un pourcentage important des transactions financières dans le monde s'en servent d'une manière ou d'une autre.

Les solutions ERP contribuent à la performance des entreprises par une intégration et une rationalisation des données totalement adaptées. Les opérations clés telles que les achats, la comptabilité la fabrication et les ventes se dérouleraient de manière transparente et coordonnée. Les ERP se composent de surcroît de processus et de fonctions qui, auparavant, étaient disjointes et imputables à divers systèmes hérités. En outre, les ERP facilitent clairement le contrôle et la compréhension des processus moteurs.

Dans quels domaines ce progiciel pourrait-il s'avérer utile ?

Les processus avancés et intelligents intégrés dans les ERP peuvent permettre aux gouvernements et aux secteurs publics de normaliser et centraliser les diverses opérations nécessaires.

À mon avis, la mise en place des processus ERP peut opportunément répondre à des défis de gestion et de réglementation. Les processus intégrés et centralisés peuvent également simplifier la capacité de décision des agents d'État, pour rendre un service public de qualité. Les agents pourraient aussi gagner en productivité grâce à l'automatisation et la dématérialisation des processus financiers et administratifs. Enfin, le progiciel de gestion pourra permettre de lutter contre la fuite de capitaux, en raison d'une traçabilité sécurisée des flux financiers.

Quelles principales tendances remarquez-vous, ou voyez-vous venir, concernant le marché des

Beaucoup de bouleversements ont émaillé l'année 2020. Nous avons par exemple dû nous adapter à la pandémie mondiale, les troubles économiques et la refonte des chaînes d'approvisionnement au niveau international. Au courant de cette année, la transformation numérique devrait se confirmer.

Les systèmes ERP et autres technologies d'entreprise évoluaient déjà rapidement vers le cloud. Selon moi, cette tendance va s'accélérer dans les années à venir, et s'imposer comme une nécessité. L'adoption du cloud conduit, cela dit, à plus de risques de violation des systèmes d'entreprises. De ce fait, la cybersécurité devient une composante incontournable pour les entreprises. Les organisations devront renforcer la sécurité de leurs systèmes et données, afin de gérer efficacement les effectifs à distance et les équipes du futur. ■

Les ERP facilitent clairement le contrôle et la compréhension des processus moteurs



Actualité juridique

Le 7 avril 2021, l'auteur et compositeur franco-rwandais Gaël Faye partage sur son compte Instagram un extrait du livre de Dorcy Rugamba, *Marembo* : « *Ma famille a disparu en un seul jour. Ça n'a duré que trois quarts d'heure. C'était le 7 avril 1994 à dix heures du matin.* » 27 ans après, le rapport remis au président de la République française Emmanuel Macron, intitulé « **La France, le Rwanda et le génocide des Tutsis (1990-1994)** » nous donne l'occasion de revenir sur le rôle de l'État français et celui de la justice internationale dans le « *dernier génocide du XX^e siècle* ».

Par Pia de Saint Laurent

La journée du 7 avril 1994 au Rwanda a marqué le début du génocide de plus de 800 000 personnes, majoritairement tutsis. À la demande du chef de l'État français, Emmanuel Macron, une commission d'historiens a examiné l'implication militaire et politique de la France au Rwanda de 1990 à 1994. Aux termes de deux années de recherche, ce rapport conclut à l'absence de complicité de la France du génocide des Tutsis. Le rapport pointe néanmoins la responsabilité politique et militaire de la France à plusieurs niveaux :

- un aveuglement continu dans le soutien au « régime raciste, corrompu et violent » au pouvoir au Rwanda durant cette période ;
- une lecture ethnocentriste alignée sur celle du pouvoir rwandais en place et héritée d'un schéma colonial ;
- un isolement de la France sur le plan international ;
- sur le plan des institutions, un fonctionnement rendant difficile toute vision critique dans la chaîne de prise de décisions (rôle de l'État-major particulier et de la cellule Afrique à la présidence de la République).

« France fautive, mais pas complice », donc, selon les mots de Richard Werly.

Le 8 novembre 1994, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a été mis en place par le Conseil de sécurité des Nations unies pour juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et sur les territoires d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994. Son siège était situé à Arusha en Tanzanie. Cette juridiction achève ses travaux le 31 décembre 2015. L'ONU souligne le rôle pionnier joué par le TPIR « dans la mise en place d'un système international de justice pénale crédible » : il fut notamment le premier tribunal international à prononcer un jugement relativement au génocide ; à reconnaître le viol comme un moyen de perpétrer le génocide ; à déclarer coupables les membres des médias pour avoir diffusé des programmes destinés à inciter le public à commettre des actes de génocide.

Certains experts dénoncent toutefois un bilan mitigé (sont particulièrement visés le manque de moyens, de juges, l'instruction limitée ainsi que le traitement des rescapés, témoins et détenus).

Les dossiers du tribunal sont repris par le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, créé par le Conseil de sécurité le 22 décembre 2010 pour succéder aux TPIR et au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) : parmi ces fonctions résiduelles se trouvent notamment la recherche et la poursuite des derniers fugitifs, les procédures d'appel, les révisions des jugements ou arrêts, la protection des victimes et témoins, le contrôle de l'exécution des peines, la conservation et la gestion des archives... ■

À CONSULTER

- G. Faye, *Petit pays*, 2016.
- C. Calais, Rwanda. *Le cri des morts, le silence des vivants*, 1999.
- P. Simonet, « Rwanda, le dernier génocide du XX^e siècle », France24, 3 avril 2014, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20140404-reporters-rwanda-genocide-rwandais-hutu-tutsi-france24>.
- Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsis, « La France, le Rwanda et le génocide des Tutsis (1990-1994) », Rapport remis au Président de la République le 26 mars 2021, disponible sur : https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/279186_0.pdf.
- R. Werly, « Après la vérité des archives, le besoin rwandais de justice », *Le Temps*, 28 mars 2021, disponible sur : <https://www.letemps.ch/monde/apres-verite-archives-besoin-rwandais-justice>.
- D. Rugamba, *Marembo*, 2005.
- Émission « L'Invité(e) des matins par Guillaume Erner », « Génocide des Tutsis : le rapport de la commission des historiens sur le Rwanda, avec Vincent Duclert », France Culture, 29 mars 2021, disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/linvitee-des-matins/genocide-des-tutsis-le-rapport-de-la-commission-des-historiens-sur-le-rwanda-avec-vincent-duclert>.
- Site des Nations Unies sur le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, « Le TPIR en bref », disponible en français sur : <https://unictr.irmct.org/fr/tribunal>.
- Site des Nations Unies sur le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, « Le Mécanisme en bref », disponible en français sur : <https://www.irmct.org/fr/le-mecanisme-en-bref/fonctions>.

Focus on your business



does the rest

Turn-key business management solutions that include:

- Company registration
- Global management back office
- Compliance and administration
- Finance advice



Workforce placement:

- Human resource
- Management
- Administration
- Payroll
- Visa



🇬🇧 +243 820 456 947 +243 970 094 873 🇫🇷 +243 856 374 006 +243 851 000 067

info@ti-africa.com www.ti-africa.com

Suppression de l'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée sur les opérations d'importation des marchandises par les entreprises minières en phase d'exploitation : l'autoliquidation stabilise le système !

Pendant de très nombreuses années en RDC, les entreprises minières bénéficiaient d'une exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, en sigle « TVA », pour les opérations d'importation des marchandises liées aux besoins de leur exploitation, à l'exception des produits pétroliers. La nouvelle loi de finances pour l'exercice 2021 est venue supprimer cette exonération tout en ouvrant la voie à une neutralisation du paiement de la taxe via un mécanisme d'autoliquidation.

Mécanisme de TVA

La TVA est un impôt indirect appliqué sur les ventes de biens ou de services par l'ensemble des entreprises assujetties, quel que soit le stade de production ou de distribution des biens ou des services.

La TVA correspond à 16% du prix de vente réglé par le consommateur final. Les entreprises collectent la TVA sur les ventes qu'elles réalisent, tout en déduisant la TVA des dépenses engendrées pour les besoins de l'exploitation professionnelle. Elles reversent ou créditent ensuite la différence à l'administration fiscale.

L'entreprise ne règle donc pas immédiatement la TVA puisqu'elle :

- collecte la TVA sur les ventes de biens ou de services facturées à ses clients, on parle de TVA collectée ;
- déduit la TVA qu'elle verse à ses fournisseurs pour les dépenses nécessaires à l'exploitation de son activité, on parle de TVA déductible, encore faut-il que la dépense soit bien une dépense ouvrant droit à déduction et apparaissant sur une facture.

A cet égard, l'entreprise réalise une déclaration fiscale périodique (au plus tard au 15 du mois suivant), et :

- reverse la différence entre la TVA collectée et la TVA déductible à l'administration fiscale, lorsque la TVA collectée est supérieure à la TVA déductible ;
- conserve un crédit de TVA si la TVA collectée est inférieure à la TVA déductible, crédit qu'elle peut utiliser dans les conditions prévues par la loi.

Les entreprises minières en phase d'exploitation ne collectent pas de TVA sur les exportations des minerais vers l'étranger. Elles se retrouvent donc inéluctablement en si-

tuation de crédit de TVA, qui constitue une créance sur l'Etat congolais.

Ancienne réglementation

Afin, de réduire les crédits de TVA pour les sociétés minières en phase d'exploitation, le législateur congolais avait pris le soin de spécifiquement exonérer de TVA les opérations d'importation des marchandises par ces entreprises, à l'exclusion des produits pétroliers selon le point 19 de l'article 15 de l'ordonnance-loi n°10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée.

De la suppression de cette disposition

La loi des finances n° 20/020 du 28 Décembre 2020 pour l'exercice 2021, entrée en vigueur le 1er janvier 2021, est venue supprimer l'exonération de la TVA afférente aux opérations d'importation des marchandises par les entreprises minières en phase d'exploitation. L'importation de marchandises par ces opérateurs miniers devenait par conséquent désormais soumise à la TVA et les premières craintes des sociétés minières sont apparues malgré le fait que la loi prévoyait un mécanisme correctif d'autoliquidation afin d'assurer la neutralité de cet impôt.

Aussi, les précisions sur les modalités de mise en œuvre du mécanisme ci-dessus apportées par l'arrêté interministériel n° CAB/MIN/FINANCES/2021/002 du 15 mars 2021, qui précise que la mainlevée des marchandises est accordée par le receveur des douanes sans paiement de la TVA constatée et liquidée, moyennant acquittement des droits de douanes et droits d'accises ont été bien accueillies.

Pour information, cet arrêté exclut de la procédure, outre les produits pétroliers, les équipements et matériels obsolètes, les produits alimentaires, les alcools et boissons,

tabacs, cosmétiques, articles et ouvrages en matières plastiques et en caoutchouc à usage domestique, les véhicules de tourisme et autres produits exclus du droit à déduction. L'exclusion est aussi étendue aux biens importés par les sous-traitants des entreprises minières.

Sur la mise en œuvre, il restait à mettre au point "l'aspect pratique". C'est ainsi qu'afin de tenir compte de cette nouvelle procédure, le modèle de déclaration de TVA a été mis à jour le 25 mars 2021.

Ce nouveau modèle comporte en effet une nouvelle ligne 6 dans le bloc II relatif aux opérations réalisées, intitulée « *importations effectuées par les entreprises minières en phase d'exploitation* » sur laquelle les entreprises minières doivent renseigner dans la case B6 uniquement le montant de la TVA à l'importation constatée et liquidée dans la déclaration des marchandises (à l'exclusion de la TVA sur les produits pétroliers). Ce même montant de la TVA constatée et liquidée devra être également repris comme TVA déductible.

Conclusion

Par ce mécanisme d'autoliquidation, la suppression de l'exonération de TVA pour les sociétés minières en phase d'exploitation est neutralisée puisque sur la même déclaration, la TVA qui aurait dû être reversée au trésor public lors de l'importation des marchandises en RDC sera compensée par une déduction corrélative du même montant, sous réserve des produits qui en sont exclus.

Ce mécanisme très attendu, qui clarifie également le nouveau régime de TVA applicable aux sociétés minières en phase d'exploitation, permet de limiter l'impact sur la trésorerie des sociétés minières, doit être salué pour sa simplicité de mise en œuvre. ■

Nos conseils se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute assistance

Our advisers are at your disposal to give you any assistance

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal

Laurent Pommera

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal Leader Partner – Attorney at Law
République Démocratique du Congo
Laurent.pommera@pwc.com | +243 999 309 902

Lia Loumingou

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal Senior Manager
Lubumbashi | République Démocratique du Congo
lia.loumingou@pwc.com | +243 999 309 902

Charlène Ukete

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal Associate
Lubumbashi | République Démocratique du Congo
charlene.u.ukete@pwc.com | +243 999 309 902

Abolition of the Value Added Tax exemption on the import of goods by mining companies in the exploitation phase: the reverse charge stabilizes the system!

For many years in the DRC, mining companies benefited from an exemption from Value Added Tax (VAT) on the import of goods related to the needs of their operations, except for oil products. The

new finance law for the year 2021 has abolished this exemption while paving the way for the neutralization of the tax payment via a reverse charge mechanism.

VAT mechanism

VAT is an indirect tax applied to the sale of goods or services by all taxable businesses, regardless of the stage of production or distribution of the goods or services.

VAT is 16% of the sales price paid by the final consumer. Businesses collect VAT on the sales they make, while deducting VAT on expenses incurred for business purposes. They then pay or credit the difference to the tax authorities.

The company therefore does not pay the VAT immediately as it:

- collects VAT on sales of goods or services invoiced to its customers, this is known as output VAT;
- deducts the VAT it pays to its suppliers for expenses necessary for the operation of its business, this is known as deductible VAT, although the expense must be one that gives rise to the right to deduct and appear on an invoice.

In this respect, the company makes a periodic tax return (by the 15th of the following month), and:

- pays the difference between output VAT and input VAT to the tax authorities, where output VAT is higher than input VAT;
- retains a VAT credit if the collected VAT is lower than the deductible VAT, which it can use in accordance with the law.

Mining companies in the exploitation phase do not collect VAT on mineral exports abroad. They therefore inevitably find themselves in a situation of VAT credit, which constitutes a claim on the Congolese State.

Former regulation

In order to reduce VAT credits for mining companies in the exploitation phase, the Congolese legislator took care to specifically exempt from VAT the import of goods by these companies, with the exception of petroleum products according to point 19 of Article 15 of Ordinance-Law No. 10/001 of 20 August 2010 on the institution of value added tax.

The deletion of this provision

The Finance Act No. 20/020 of 28 December 2020 for the financial year 2021, which came into force on 1 January 2021, abolished the exemption from VAT on the importation of goods by mining companies in the exploitation phase. The importation of goods by these mining operators therefore

became subject to VAT and the first fears of mining companies appeared despite the fact that the law provided for a corrective reverse charge mechanism to ensure the neutrality of this tax.

Also, the clarifications on the modalities of implementation of the above mechanism provided by the interministerial decree n° CAB/MIN/FINANCES/2021/002 of 15 March 2021, which specifies that the release of goods is granted by the customs collector without payment of the VAT established and liquidated, in return for payment of customs duties and excise duties, have been well received.

For information, this decree excludes from the procedure, in addition to petroleum products, obsolete equipment and materials, foodstuffs, alcohol and beverages, tobacco, cosmetics, and articles made of plastics and rubber for domestic use, passenger vehicles and other products excluded from the right of deduction. The exclusion is also extended to goods imported by sub-contractors of mining companies.

On the implementation side, the “practical side” remained to be worked out. In order to take account of this new procedure, the model VAT return was updated on 25 March 2021.

This new model includes a new line 6 in block II relating to operations carried out, entitled “*imports carried out by mining companies in the exploitation phase*” on which the mining companies must enter in box B6 only the amount of import VAT established and settled in the declaration of goods (excluding VAT on oil products). This same amount of recorded and settled VAT must also be included as deductible VAT.

Conclusion

Through this reverse charge mechanism, the abolition of the VAT exemption for mining companies in the exploitation phase is neutralized since, on the same return form, the VAT that should have been paid to the public treasury when the goods were imported into the DRC will be offset by a correlative deduction of the same amount, subject to products that are excluded.

This long-awaited mechanism, which also clarifies the new VAT regime applicable to mining companies in the exploitation phase, makes it possible to limit the impact on the cash flow of mining companies and should be welcomed for its simplicity of implementation. ■



QUI SOMMES-NOUS ?

Un réseau international des professionnels et des entrepreneurs ambitieux et compétents qui évoluent dans différents secteurs économiques. Nous travaillons selon nos objectifs et nos valeurs communes afin de contribuer notre expertise au développement économique du Congo.

10 RAISONS D'ADHÉRER AU CONGO BUSINESS NETWORK

- 1 **Intégrer** le réseau international des professionnels et des entrepreneurs congolais.
- 2 **Identifier** les professionnels, les entrepreneurs et les influenceurs multisectoriels au Congo et à l'international.
- 3 **Contribuer** à la formation de la jeunesse congolaise au monde du travail, à l'entrepreneuriat et au digital.
- 4 **Valoriser** l'attractivité touristique du Congo, sa biodiversité unique et sa culture reconnue à travers le monde.
- 5 **Promouvoir** les opportunités d'investissement que le Congo offre aux institutions dans les secteurs clés.
- 6 **Mettre** en relation les professionnels et les entrepreneurs en fonction de leurs secteurs d'activités.
- 7 **Investir** au Congo en faisant appel aux entrepreneurs qui maîtrisent la culture congolaise, ainsi que l'anglais et le français.
- 8 **Accéder** à un réseau international dont les membres partagent les mêmes valeurs.
- 9 **Gagner** en visibilité auprès des partenaires, médias et institutions en faisant partie d'un réseau international.
- 10 **Rencontrer** des partenaires fiables et compétents pour s'implanter sur un nouveau marché.



L'EXPERTISE POUR
CONSTRUIRE UN
MEILLEUR CONGO

450 Lexington Avenue, Suite 255
New York, NY 10017
+1 202 820 4580

SUIVEZ-NOUS



Congo Business Network

www.congobusinessnetwork.org
contact@congobusinessnetwork.org

La lente reconquête du pouvoir de Félix Tshisekedi

En deux ans, Félix Tshisekedi a réussi à bousculer la Kabilie et à reprendre le contrôle de l'Assemblée nationale et du Sénat. Mais est-ce suffisant pour tourner la page Joseph Kabila ?

Par Christophe Rigaud



La présidence de Félix Tshisekedi avait bien mal commencé en janvier 2019. Des résultats contestés, une victoire revendiquée par Martin Fayulu, mais surtout un rapport de force très défavorable au nouveau chef de l'État avec l'ultradomination du FCC de Joseph Kabila sur l'ensemble de la machine institutionnelle, sécuritaire et économique du pays. Taxé de « président protocolaire », sans réel pouvoir, Félix Tshisekedi semblait condamné à être l'otage de Joseph Kabila jusqu'à la fin de son mandat. La coalition CACH-FCC, censée piloter l'exécutif, s'est vite révélée un piège pour le nouveau président, contraint de valider les choix du FCC ou de

se voir mettre des bâtons dans les roues à chaque nouveau projet. En quelques mois, le FCC est apparu comme une machine à faire échouer Tshisekedi pour mieux revenir dans le fauteuil présidentiel en 2023.

Kamerhe out

Pourtant, Félix Tshisekedi avait bien annoncé la couleur en début de mandat. En visite à l'étranger, il avait déclaré vouloir « déboulonner le système Kabila ». Autant dire que la plupart des observateurs restaient dubitatifs sur la capacité du nouveau chef de l'État à renverser la table. Sans relais dans l'armée et dans le monde économique, sa marge de manœuvre était étroite. Mais contre toute attente, ce n'est pas de la Kabilie que le chef de l'État va d'abord s'émanciper, mais de son principal allié. Un procès retentissant va jeter en prison Vital Kamerhe, principal soutien de Tshisekedi à la présidentielle de 2018, et directeur de cabinet. Le patron de l'UNC est condamné à 20 ans de prison pour corruption dans le cadre du programme des 100 jours. La justice écarte certes un partenaire politique de poids au sein de la coalition CACH, mais elle élimine surtout un concurrent dangereux pour Félix Tshisekedi en 2023. Le président est désormais seul aux commandes de son propre camp.

Querelles et coups bas

Le plus dur reste pourtant à faire pour le nouveau chef de l'État : écartier les partisans de Joseph Kabila de tous les arcanes du pouvoir. L'Assemblée nationale, le Sénat, les Assemblées provinciales mais aussi la Cour constitutionnelle et les forces armées congolaises sont majoritairement dominés par des proches de l'ancien président. Pendant les 18 premiers mois de mandat, la coalition CACH-FCC, que tout oppose, s'affronte en permanence. Les pro-Kabila tentent d'imposer une réforme judiciaire et un candidat à la tête de la CENI, alors que le président nomme trois nouveaux juges à la Cour constitutionnelle en court-circuitant le Premier ministre issu du FCC. De querelles en coups bas, la coalition finit par exploser le 6 décembre 2020. Dans une allocution télévisée, Félix Tshisekedi dénonce les « blocages » de son « partenaire » et annonce la fin de la coalition.

Vive l'Union sacrée !

Le premier objectif dans le viseur de Félix Tshisekedi s'appelle Jeannine Mabunda, la présidente de l'Assemblée nationale où le FCC règne en maître et torpille tous les projets présidentiels. Des consultations na-

tionales initiées par Félix Tshisekedi vont lui permettre de rallier de nouveaux partisans venus du FCC sous la nouvelle bannière de l'Union sacrée. En utilisant les mêmes méthodes de débauchage que son prédécesseur Joseph Kabila, le camp présidentiel attire de nombreux députés déçus du FCC. Jeannine Mabunda est ainsi destituée par une majorité de 281 députés sur 500. Car, en plus d'avoir retourné des dissidents FCC, Félix Tshisekedi a réussi à convaincre Moïse Katumbi (Ensemble) et Jean-Pierre Bemba (MLC) de rejoindre l'Union sacrée. Modeste Bahati, un « informateur » venu du FCC, est alors chargé d'identifier une nouvelle majorité de l'Assemblée nationale. Le résultat est sans appel : l'Union sacrée dispose désormais de 391 députés, et le Premier ministre FCC, Sylvestre Ilunga, est poussé à la démission.

« Kabila n'était pas si puissant »

Le Sénat, dernier carré kabiliste où règne le président Alexis Thambwe Mwamba, tombe quelques semaines plus tard. Plusieurs dizaines de sénateurs ralliés à l'Union sacrée obtiennent la démission du président de la chambre haute. Les ex-FCC, Christophe Mboso et Modeste Bahati, prennent les présidences de l'Assemblée nationale et du Sénat au nom de la nouvelle coalition présidentielle. L'opération de reconquête des institutions aura pris quelques semaines et s'est avérée moins délicate que prévu. « Kabila n'était pas si puissant », entend-on dans les travées du Sénat. Il faut dire que la classe politique congolaise est reconnue pour sa versatilité, son « nomadisme » et ses débauchages réguliers entre partis. La facilité avec laquelle l'Union sacrée a réussi à obtenir le soutien d'un grand nombre de députés FCC s'explique aussi par la gestion un peu trop autoritaire et verticale de la plateforme kabiliste. Enfin, les dissidents FCC redoutaient surtout une possible dissolution de l'Assemblée nationale en cas de blocage prolongé. Avec le risque de perdre leur fauteuil... et leurs émoluments.

Sale temps pour Kalev et Numbi

Dernier coup de boutoir contre le camp Kabila. Félix Tshisekedi accentue maintenant la pression sur les ex-sécurocrates de son prédécesseur. L'ancien chef des renseignements congolais, le très redouté Kalev Mutond, s'est vu assigner en justice pour une dizaine de plaintes d'anciens détenus des geôles de l'Agence nationale des ren-

seignements. Convoqué en mars devant la justice, Kalev Mutond a choisi de prendre la poudre d'escampette pour échapper aux juges. Un scénario similaire et à peine croyable se produit également pour le général John Numbi, un proche de Joseph Kabila, impliqué dans l'affaire Chebeya et écarté par Félix Tshisekedi de l'Inspection générale de l'armée. Après les révélations de deux policiers qui ont désigné John Numbi comme le possible donneur d'ordre du double assassinat de Chebeya et Bazana, le général a lui aussi décidé de quitter son bastion katan-gais, vraisemblablement pour le Zimbabwe. La justice congolaise en a profité pour ouvrir un dossier judiciaire à son encontre.

Des réseaux kabilistes toujours actifs

Félix Tshisekedi en a-t-il pour autant fini avec Joseph Kabila ? Pas si sûr. La « dékabilisation » du Congo prendra vraisemblablement davantage de temps. 24 ans après la mort du maréchal Mobutu, le mobutisme et ses réseaux sont toujours bien vivants. Tshisekedi doit encore retrouver des marges de manœuvre au sein de l'armée, qui reste largement fidèle à Joseph Kabila. Et puis il y a l'économie, toujours entre les mains de l'entourage de l'ancien président. La Gécamines, la plus grande société minière, est toujours contrôlée par Albert Yuma, un de ses proches lieutenants. Enfin, Félix Tshisekedi devra manœuvrer sa nouvelle majorité, véritable armée mexicaine composée de 24 groupes politiques. Un record au Congo. Qui dit que les dissidents FCC, majoritaires dans l'Union sacrée, resteront fidèles à la « vision » et au programme présidentiel ? Un renversement de majorité est toujours possible.

Clap de fin pour Kabila ?

Comme à son habitude, Joseph Kabila est resté muet sur les vicissitudes de sa plateforme au parlement. Mais à 49 ans, l'ancien président peut encore se rêver un avenir politique. En roi ou en faiseur de rois. Une centaine de députés FCC sont restés fidèles au Raïs. De quoi restructurer sa plateforme pour se présenter en opposant numéro 1 à Félix Tshisekedi en 2023. Le nouveau gouvernement de Jean-Michel Sama Lukonde aura donc du pain sur la planche pour afficher un bilan positif du président Tshisekedi à l'approche de la présidentielle de 2023. La crise politique couve toujours, les réformes piétinent, et surtout, les caisses de l'État sont vides. Un handicap de taille pour changer la vie des Congolais. ■

24 ans après la mort du maréchal Mobutu, le mobutisme et ses réseaux sont toujours bien vivants

Hommage à SEM Luca Attanasio, ambassadeur d'Italie en RDC

Italo Calvino, un écrivain italien qui a également grandi loin de l'Italie, écrivait : « pour comprendre combien d'obscurité nous entoure, il faut aiguïser notre regard vers les lumières faibles au loin. »

Par Gabriele Salmi

C'était un tisseur. Il a soudé la communauté italienne de la RDC, dont la grande majorité s'investit dans des missions humanitaires, et une partie dans l'industrie, aujourd'hui unie dans des petites et moyennes entreprises. Il a su nous unir, nous réunir, et nous proposer une identité commune, dans laquelle nous pouvions tous nous reconnaître.

Il a parcouru les territoires les plus éloignés de la nation congolaise pour rencontrer les Italiens, connaître leur travail, et découvrir le Congo.

Il a créé un réseau consulaire dans les points les plus importants du pays, a cultivé une décentralisation bienvenue, rendant les compatriotes responsables de leurs concitoyens dans de nombreuses provinces. Il a su aussi bien répondre aux demandes des Italiens au Congo qu'aux Congolais s'intéressant à l'Italie.

Je me souviens de nos échanges exaltés dans son bureau, à propos de l'empire Lunda, de Musumba, du roi M'siri et de Bunkeya, de la Pende, du royaume Kongo, et de la langue Kikongo, des sacrifices de Kimbangu, et de Kimpa Vita, de la beauté et du pouvoir envoûtant des statues Chokwe.

Il était fasciné par le Congo et son histoire, ainsi que par l'histoire des Italiens au Congo, une histoire d'amitié.

Il a fait entrer la chaleur de l'Italie au cœur de la communauté italienne en RDC, et il voulait faire entrer la RDC au cœur de l'Italie.

Au cœur de la diplomatie plus récente, la conception dite «réaliste», fondée sur le pouvoir, voire les intérêts légitimes et la stratégie, a longtemps dominé.

L'ambassadeur Attanasio avait, lui, d'autres priorités, qui pouvaient se résumer par le mot «paix», son but ultime.

La récente pandémie nous a d'ailleurs bien montré que seules la coopération et la loyauté peuvent nous protéger contre les nouveaux défis mondiaux.

Luca Attanasio était un constructeur.



Nous devons prendre la mesure de son si bel héritage, afin de le transmettre et de le perpétuer, comme il l'aurait souhaité

Le bâtisseur d'une paix et d'un dialogue social qu'il ne s'est jamais lassé de tisser, curieux de nouvelles cultures et toujours attentif au très riche capital humain congolais.

Il avait lancé un vaste projet de bourses en Italie, dans tous les domaines, y compris le sport, pour que de jeunes Italiens puissent travailler aux côtés des institutions congolaises, ce même dans «l'état actuel du monde», pour reprendre les mots de l'écrivain congolais Sinzo Aanza.

À Lubumbashi, il a soutenu la Biennale d'art, un événement artistique majeur, qui a mis la ville sur la carte de l'art contemporain mondial. Les organisations comme Laura Vicuna, l'ALBA et le CEF ont également trouvé son assentiment, ainsi que le projet Malaika, ou les initiatives de la Fondation Bismack Biyombo, pour n'en citer que quelques-uns.

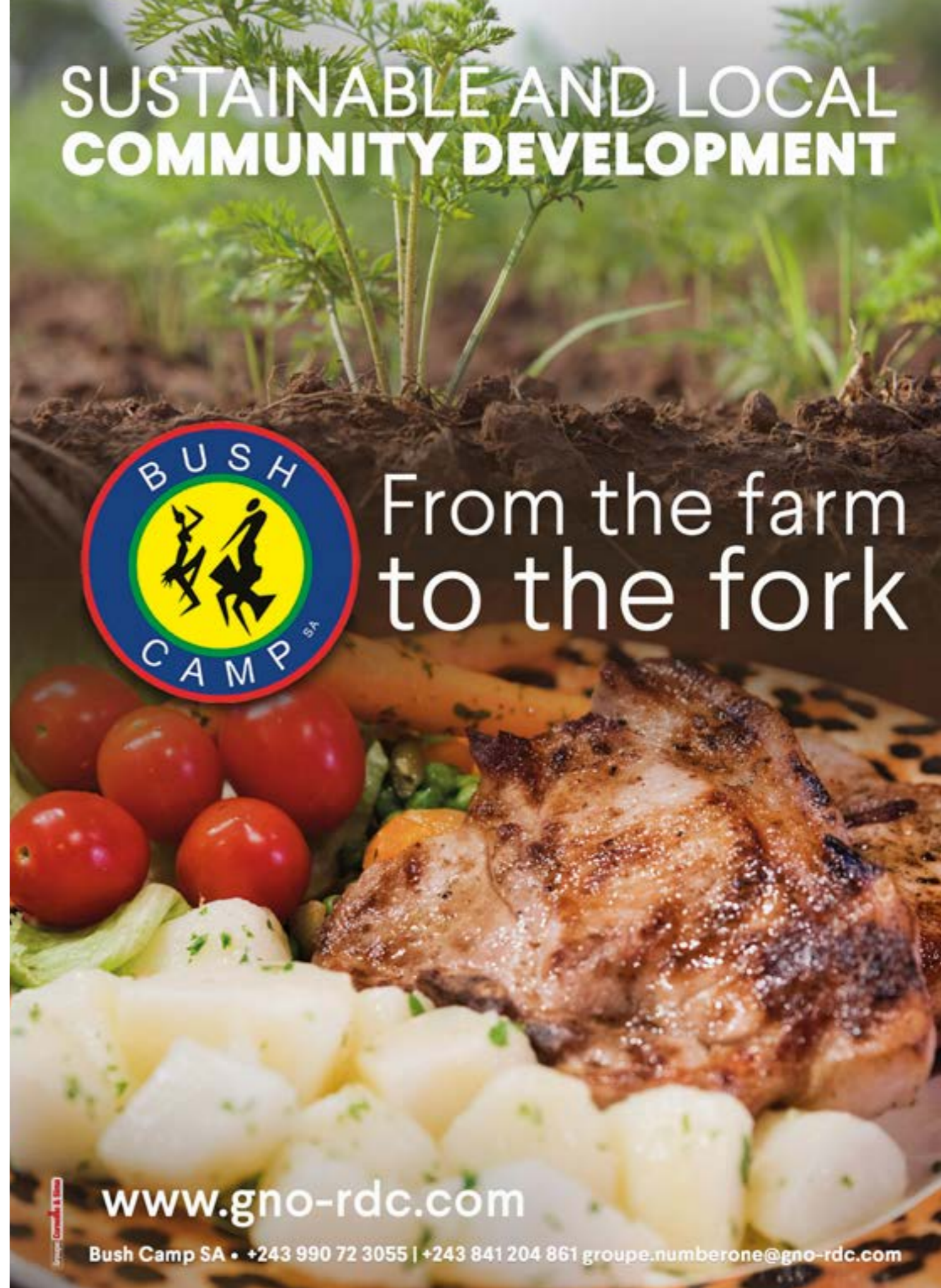
Nous devons prendre la mesure de son si bel héritage, afin de le transmettre et de le perpétuer, comme il l'aurait souhaité.

J'adresse toutes mes condoléances à ma chère République démocratique du Congo, qui a perdu un héros, Moustapha Milambo. J'adresse toutes mes condoléances à sa famille, qui a souvent vu ce père et ce mari tenace quitter la maison pour servir le peuple congolais, se précipitant à son secours dans des endroits extrêmement dangereux. Nous ne vous oublierons pas.

Et je salue la mémoire de Vittorio Iacovacci, carabinier. Je veux me souvenir de lui avec les mots du président Ciampi : «Toute l'Italie est reconnaissante aux carabinieri pour leur esprit d'abnégation et leur attachement au devoir, gage de protection pour le citoyen. L'Italie est également reconnaissante pour l'action méritoire menée dans le domaine international, toujours caractérisée par l'humanité et la fermeté dans le respect des civilisations et des traditions».

Toutes nos pensées vont à sa famille, à ses convictions et ses engagements, aux Carabinieri, à l'Italie.

Toutes nos pensées vont à la République démocratique du Congo. ■



In conversation with Raïssa Karama Rwizibuka

Cette jeune photographe congolaise vit à Bukavu, dans la province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo. Elle se définit elle-même comme photographe et conteuse du réel.

Photos Raïssa Karama Rwizibuka



En 2015, la photographie devient sa passion, et lui permet de partager une autre image de la jeunesse africaine et congolaise. Raïssa Karama Rwizibuka a contribué à plusieurs projets photographiques comme @kitoko_oyo de l'organisation @focuscongo, @sillage_association, @globalsuisse. En 2020, le 11^e Prix Carmignac du photojournalisme, le photographe Finbarr O'Reilly et la Fondation Carmignac ont révélé son travail avec CONGO IN CONVERSATION, un reportage collaboratif, réalisé avec des journalistes et des photographes locaux, qui documente les défis humains, sociaux et écologiques que le Congo affronte au temps de la Covid-19. En juillet 2020, Raïssa est sélectionnée pour participer à la 4^e édition du CANON STUDENT DEVELOPMENT PROGRAM, et quelques-unes de ses photos seront diffusées sur France 24. En août 2020, elle apprend qu'elle a été retenue pour participer à l'élaboration d'un livre sur les femmes issues de différentes cultures, un projet de la photographe brésilienne Andréa Silveira. Elle a également été sélectionnée pour participer à la formation de 3 mois organisée par VIIA-CADEMY. Une de ses photos réalisées dans le cadre du Women Photograph a été publiée dans les 100 images de l'année. Elle a représenté le Congo sur la plateforme dédiée à la photographie africaine AFRIQUE IN VISU le 20 décembre 2020. Le 20 janvier 2021, l'une de ses photos a été publiée sur les réseaux du magazine français @lemonde. La médiatisation du travail de cette jeune photographe sur de nombreuses chaînes de télévision internationales comme France 2, France 3, RFI, France 24, TV5 Monde lui ont permis de passer de l'ombre à la lumière.

La pandémie de la Covid-19 a provoqué un renouveau des explorations intérieures des identités, principalement pour les femmes. Avec «La beauté congolaise est forte», Raïssa Karama Rwizibuka partage les idées du renouveau de la femme congolaise et son identité. Son travail photographique est une exploration de ce nouveau lien de la femme avec son corps, une réappropriation de son image et de son estime de soi.

Congolese Beauty

Elles sont belles. Elles sont noires. Elles sont Congolaises. Depuis l'épidémie de la Covid-19, elles ont fait un grand pas pour retrouver leur estime de soi et valoriser la culture africaine, en particulier pour ce qui concerne leur coiffure.

Pendant de nombreuses années, beaucoup de femmes noires congolaises ont grandi avec le sentiment que leurs cheveux n'étaient pas dans les standards de la beauté contemporaine et cela a conduit une grande majorité d'entre elles à utiliser des produits chimiques pour lisser leurs cheveux. La sensation de brûlure sur leur cuir chevelu est accessoire, car le vieux dicton ne dit-il pas «Il faut souffrir pour être belle»? Elles continuent de souffrir autant qu'elles ressentent le désir de ressembler à leurs «icônes», ces femmes qu'elles voient dans les magazines, à la télévision et dans les réseaux sociaux.

Mais, depuis quelques années maintenant, avec le retour du mouvement «Nappy», qui a ressuscité le désir d'être soi-même, les femmes congolaises ont recommencé à être fières de leurs tresses. Un grand nombre d'entre elles se tressent maintenant les cheveux, en reproduisant les coiffures africaines et traditionnelles. ■

Évidemment, «Black Lives Matter» a accéléré leur prise de conscience. Cette campagne mondiale a réveillé de nombreuses femmes de la République démocratique du Congo. Désormais, elles s'enorgueillissent de leur couleur de peau et de leur identité. De nombreuses Congolaises ont arrêté l'utilisation de produits éclaircissants pour la peau et de produits chimiques pour les cheveux pour opérer un retour esthétique vers le naturel.

«Mes photos montrent le renouveau de la culture congolaise sur la façon d'utiliser la tradition pour mettre en valeur les cheveux naturels comme symbole de fierté et de réappropriation de leur corps». Elles partagent l'idée qu'il est possible d'être à l'aise et fier de l'image de son corps noir sans avoir à tricher avec des produits chimiques, mais en étant soi-même. Elles montrent aussi, et surtout, que la tradition congolaise doit être préservée et transmise à la génération suivante.

Articles de presse

<https://www.womenphotograph.com/news/2020-year-in-pictures>

<https://www.jeuneafrique.com/1100132/culture/congo-in-conversation-la-rdc-a-travers-les-yeux-de-ses-photojournalistes/>



Tesla, BMW

Le Congo représente près de 70 % de l'approvisionnement mondial en cobalt utilisé dans la production de lithium qui alimentent la plupart des véhicules électriques. De nombreux observateurs ont porté au pilori l'exploitation artisanale, à cause du travail des enfants, et des conditions très dangereuses, provoquant de nombreux décès. Les inquiétudes des constructeurs automobiles et des clients contraignent les exploitants à les rassurer sur les questions éthiques. À l'image de Tesla Inc, BMW avait déclaré en 2019 qu'il n'achèterait pas de métal provenant de sources artisanales, et soutiendrait des initiatives visant à améliorer les conditions des sites.

IX^e Jeux de la Francophonie : réhabilitation des sites

Le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a lancé, le vendredi 9 avril, les travaux de réhabilitation et d'aménagement des sites qui accueilleront les IX^e éditions des Jeux de la Francophonie programmés du 19 au 28 août 2021. Ces travaux concernent notamment l'emblématique stade Tata Raphaël où a eu lieu la pose de la pierre symbolique en présence des officiels Congolais et des corps diplomatiques, le stade des Martyrs et l'échangeur de Limete.

Bukanga Lonzo : près de 5 millions USD pour une route jamais gravillonnée

Selon les sources du média Politico.cd, le projet de Bukanga Lonzo refait surface. «L'équipe de contrôle se demande à quel titre, car le contrat de gestion était signé entre l'État congolais et Africom. Il a par ailleurs bénéficié de 4 570 885 995 CDF, soit 4 941 600 USD pour gravillonner la route depuis la nationale jusqu'au site de Bukanga Lonzo, alors que la route est toujours en terre/sable jusqu'à ce jour», ajoute ce document. Vous pouvez suivre cette enquête sur politico.cd.

Julien Paluku a signé un protocole d'accord avec la firme sud-coréenne 'CHEONG MYUNG' pour l'installation des usines de montage de bus Hyundai au Kongo Central

Le ministre de l'Industrie Julien Paluku a procédé, ce vendredi 19 février, à la signature d'un protocole d'accord entre la RDC et la société sud-coréenne 'CHEONG MYUNG', pour la mise en place d'une Zone Économique Spéciale dans la province du Kongo Central et dans laquelle cette firme va installer ses usines de montage des bus de marque Hyundai.

Régies financières : 2,5 millions d'euros de la France pour la deuxième phase du projet

L'agence française de développement et le ministère des Finances de la RDC ont signé le 10 février, une convention de 2,5 M€ pour l'interconnexion des régies financières. D'après un communiqué du vendredi 19 février 2021, ce projet va permettre de prolonger le renforcement de la chaîne des recettes de l'état par la numérisation et l'interconnexion de régies financières.

Conservation : L'ICCN et la Société Zoologique de Frankfurt vont désormais cogérer le Parc National de Lomami

Créé en 2016, ce parc a toujours été supervisé par l'ICCN (Institut congolais pour la Conservation de la Nature). Dorénavant, il le sera également par l'Institut Zoologique de Frankfurt. Pour Matthieu Mirambo, Directeur de programme de la Société zoologique de Frankfurt. «Ce parc a les atouts possibles pour être classé dans la liste des patrimoines mondiaux», a-t-il fait savoir. Le plus jeune de tous les parcs de la RDC a été créé par le décret n° 16024 du 19 juillet 2016. D'une superficie de 8874 km², le Parc national de la Lomami est situé à cheval sur les provinces de Maniama et Tshopo. Il s'inscrit dans un paysage écologique de plus de 22 000 km².

Réhabilitation de l'axe Kinshasa-Kiwit sur la RN1.

La Banque Africaine de Développement octroie un montant de 72 millions \$ pour le 'Projet de réhabilitation de la route Kinshasa - Kikwit'. Les travaux seront exécutés par l'Office des Routes.

Coronavirus : la barre des 28 000 cas confirmés dépassée en RDC.

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas s'élève à 28 012 cas. Au total, on recense 739 décès et 25 398 personnes guéries. cid:495AFBDB-6E54-4BC2-97BE-02905F0D9682



PhotoAfricaInside

L'agence PhotoAfricaInside est une société du Groupe Corneille et Sima propriétaire d'une maison d'édition, d'un groupe de presse, d'une agence-conseil en stratégie de communication et d'influence qui positionne la RDC au coeur des enjeux internationaux. Professionnels de l'édition et de l'image, nous répondrons à vos besoins d'image et de communication. Contactez nous.

Groupe Corneille & Sima

communication@cornellessima.com - www.cornellessima.com - +243 841 204 860 - +243 841 204 861

photo.africainside



Confiez-nous toutes vos livraisons Business et privées

POUR TOUTES VOS COMMANDES : +243 822 223 302

KALULU EXPRESS
Vos livraisons en vitesse

30, Avenue Lumpungu - Lubumbashi contact@kaluluexpress.com - www.kaluluexpress.com +243 822 222 736 +243 852 259 279

Covid-19

La vaccination est-elle le remède définitif à la Covid 19? Une étude des chercheurs de l'université de Warwick décrète que non. Nous serons donc très certainement obligés de poursuivre durant plusieurs mois certains usages pour nous protéger et respecter les gestes barrière contre la Covid, comme le port du masque, et le lavage des mains.

Santé

Le bilan des personnes qui meurent de maladies et de cancers déclenchés par les microparticules dépasse celui de la Covid-19. 4,2 millions de morts prématurées ont été recensées.

Mutant

Selon plusieurs hypothèses crédibles, le virus de la Covid-19 aurait commencé à se transmettre chez l'homme au dernier trimestre de l'année 2019, en Chine, dans la province de Hubei. Peu détectable, sa souche peu active aurait muté pour devenir plus contagieuse.

Comme icare

La voiture volante a vu le jour aux Pays-Bas. La EASA (l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne) vient d'homologuer PAL-V. Une propulsion bimoteur lui permet de fonctionner. Il pourra atteindre une vitesse de 180 kilomètres-heure au sol, et de 400 kilomètres-heure en vol. Les amateurs de sensations fortes disposant d'un brevet de pilote d'avion devraient s'en réjouir.

Lumière

Des ingénieurs singapouriens ont inventé une sphère transparente qui pourrait servir à éclairer des espaces comme des parkings souterrains, des caves, sans faire appel à l'électricité. Cette sphère, qui mesure 50 centimètres de diamètre, concentre la lumière solaire transportée par des fils optiques. (Solar Energy)

Sous les mers

Voit-on venir la fin de l'exploitation minière en haute mer? Pas tout à fait, mais BMW, Google et Samsung ont adopté un moratoire en la matière. Il s'agit d'un acte symboliquement fort, et ce alors même que la pression liée à la récupération du cuivre, du cobalt et du manganèse s'accroît. L'on utilise notamment ces minerais pour la composition des batteries électriques et de produits électroniques. L'ISA (International Seabed Authority), fondée en 1944 sous l'égide des Nations Unies, attribuera désormais les licences d'exploitation.

CHIFFRES & NEWS

1450

1450 KM/H la vitesse du vent qui souffle sur les pôles de la planète Jupiter. C'est un laboratoire français situé dans le Sud-Ouest de la France, le Laboratoire d'astrophysique de Bordeaux qui a procédé à la mesure de la vitesse.

EMAILS et SMS:

Attention danger! Ils polluent (pollution rapportée à une distance parcourue en Renault Megane - b130 g CO, par kilomètre)

Une heure de Netflix sur la télévision :
515 mètres (67 g CO2)

Une heure de Netflix sur un ordinateur :
161 mètres (21 g CO2)

Un email avec une pièce jointe de 1 Mo :
146 mètres (21g CO2)

Une heure de Netflix sur un smartphone :
92 mètres (19 g CO2)

Un email : resté un an dans une boîte email :
76 mètres (10g CO2)

Un email : 30 mètres (4g CO2)

10 SMS : 1 mètre (0,14g CO2)

-21%

Les progrès agronomiques des cinquante dernières années n'ont aucun effet sur la productivité agricole mondiale qui a accusé une perte de 21% à cause du changement climatique. (Source Nature Climate Change)

BECOM GROUPE

COMMUNIQUER DIFFEREMMENT

LEGUIDECO
La plateforme économique de la RDC

koloka
Le portail de toutes vos petites annonces

Conseil
Création & Edition
Digital
Événementiel

Partenaire média de
Groupe Corneille & Sima

9 avenue de la Nation, Gombe Kinshasa, RD Congo
+243 97 6000 097
contact@becomcongo.com
www.becomcongo.com

N.M.S.



NEW MAMBA SÉCURITÉ
Local response, National support



COPY 'N' MORE
+243 81 94 10 605
info@copy-n-more.com
www.copy-n-more.com
N°05, Avenue Kibati
Q/ Industriel - L'SHI

Transfields
SERVICES DRC SARL

Transfields Services DRC SARL est une société de droit congolais qui est spécialisée dans la fourniture des solutions intégrées dans les secteurs de l'environnement, de la production agricole, de l'industrie minière, de l'infrastructure et de l'ingénierie.

Produits

- Produits environnementaux
- Équipements d'engineering
- Produits et intrants agricoles
- Produits vétérinaires

Services

- Études Environnementales
- Applications et Permis
- Conceptions détaillées, Spécifications techniques et Supervision des projets
- Surveillance environnementale
- Suivi vétérinaire
- Géodésie

Notre vision

Des compétences techniques et une garantie de fiabilité dans nos secteurs d'intervention.

Notre mission

De prestations de qualité réalisée par des équipes motivées, engagées et qualifiées pour satisfaire les clients.

Notre Stratégie

Fournir de la qualité et de la valeur dans nos secteurs d'interventions

Devenir partenaire de choix de l'industrie en DRC

Créer de la valeur croissante pour nos clients, en gérant de robustes flux des rapports qualité/prix.

Telephones: +243 972 626 018 | +243 826 008 555
transfields.services@outlook.com | info@transfields-drc.com
www.transfields-drc.com
N° 05, Avenue Lusiku-Augustin, Quartier Kabutamehi,
Lubumbashi | Haut-Katanga, DRC

ENVIRONMENT | FARMING | ENGINEERING

30 ans

30 véhicules

10 provinces

- Gardiennage
- Matériels de sécurité
- Protection rapprochée
- Brigade canine
- Intervention
- Sous-traitance
- Services de protocole
- Interim (Payroll)

Kinshasa : +243810449432
Kisangani : +243851212135
Matadi : +243855243268
Lubumbashi : +243817066274

L'ACCÈS INTERNET HAUT DÉBIT EN TOUTE SIMPLICITÉ

AV. MAMA YEMO 486
Tél: 0990909500/0828502713
sales@lub.gbs.cd - www.global.cd

Global
Broadband Solution

TRADE SERVICE

« Pourquoi sous-traiter ? »

VOS PROBLEMES SONT NOS DEVOIRS

TRADE SERVICE

www.tradeservice-sprl.com

+243 99 701 5137
info@tradeservice-sprl.com

malabar business travel

Malabar Privilege

GET REWARDED!

Earn and receive great rewards on our services.

PURCHASE | EARN | REDEEM | ENJOY |

JOIN NOW BY DOWNLOADING OUR APP AND GET BENEFITS

App Store | Google Play

www.malabar-group.com



ENCORIM

Entreprise d'Études des Constructions et de Réfection des Immeubles



ENCORIM SARL,
C'est aussi
la conception et la
fabrication
des machines.

Europcar
moving your way

65, Avenue de la Justice - Kinshasa/Gombe - RDC
+243 817 116 220 / +243 992 904 312 reservation@europcar-rdc.com

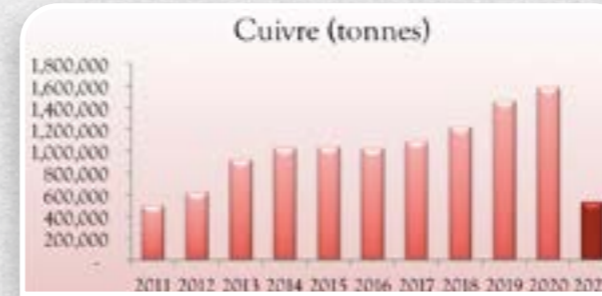
27, Av. Wamba2, Q. Bel air, C. Kampemba, Lubumbashi - RD Congo
05, Av. Femmes Katangaises C. Lubumbashi, Lubumbashi - RD Congo
+243 997023403 +243 818465341 | contacts@encorimsarl.fr www.encorimsarl.fr

Cuivre

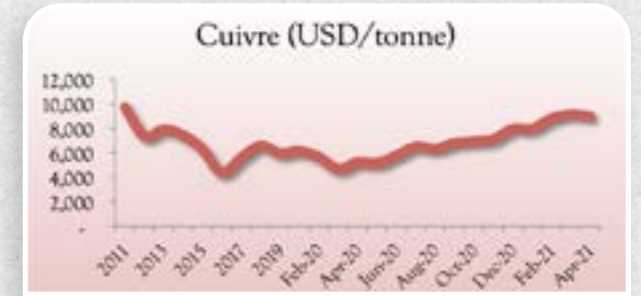
Le Chili est le plus grand producteur mondial de cuivre. L'an dernier, sa production avait atteint 5,7 millions de tonnes. Le gouvernement du « jaguar de l'Amérique du Sud » comme on surnomme ce pays annonçait début avril 2021 la fermeture de ses frontières pour tout le mois, à cause de la

recrudescence des cas de Covid-19. Cette mesure a donc naturellement soutenu le cours du métal rouge qui oscille autour de 9 000 USD/tonne.

PRODUCTION RDC *



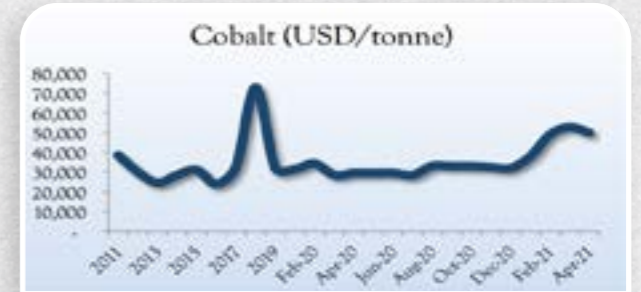
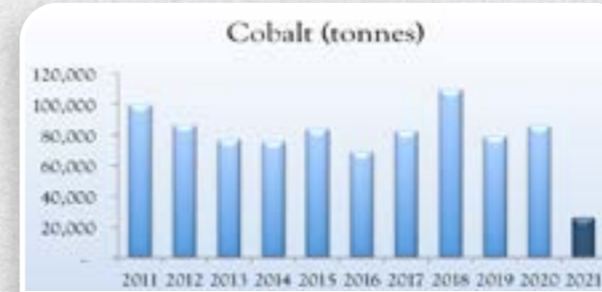
ÉVOLUTION DES COURS **



Cobalt

Le 31 mars 2021 a été la date du lancement officiel des activités de l'Entreprise Générale du Cobalt (EGC), via un événement numérique. Créée pour encadrer l'exploitation et la commercialisation du cobalt artisanal en RDC, l'EGC aura en théorie le monopole sur cette activité qui représente

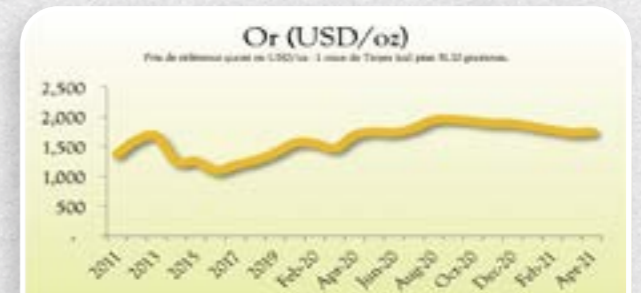
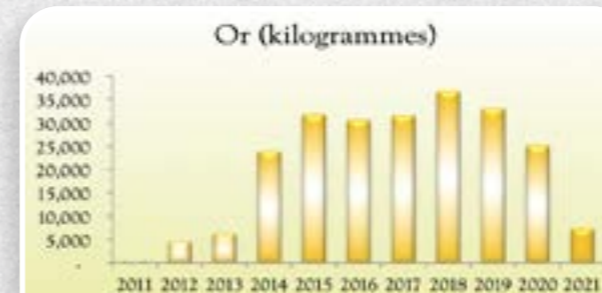
jusqu'à 30 % de la production nationale. La standardisation et l'appui sur des partenaires tels que l'ONG PACT et le trader Trafigura pour la mise sur le marché international boosteront probablement le poids de cette filière.



Or

Nous commençons à observer les effets de la politique monétaire américaine dont nous parlions lors de nos deux précédentes colonnes. Le programme de rachat massif de bonds par la Réserve fédérale se poursuit et il n'y a pas de signal ferme d'un changement de braquet en perspective. Le

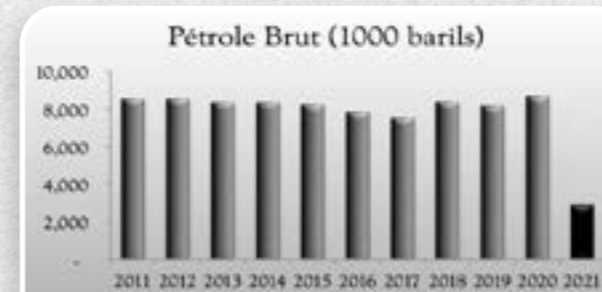
dollar est affaibli par rapport à l'or qui a arrêté sa chute et s'est apprécié. Nous continuerons à jauger de très près la tendance inflationniste subséquente.



Pétrole

Le pétrole reste aujourd'hui un des éléments cruciaux du fonctionnement de nos économies. L'évolution des cours du Brent pendant l'obstruction du canal de Suez du 23 au 29 mars 2021, est une preuve, s'il en fallait, de cette réalité. À cause de l'inquiétude au sujet du déséquilibre

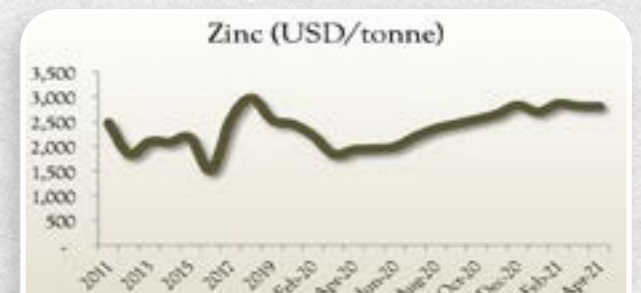
potentiel occasionné entre l'offre et la demande, on a observé des volatilités avoisinant les 10 % d'un jour à l'autre en fonction des nouvelles et des annonces sur le déblocage de la situation. C'était bon pour le trading, beaucoup moins pour le cœur.



Zinc

Dans l'esprit de la transition énergétique, PV-Magazine a annoncé mi-avril que la firme canadienne Trevali Mining Company a signé un accord d'achat d'électricité de 15 ans pour sa mine de zinc de Rosh Pinah en Namibie avec le producteur local Emesco. Cette énergie proviendra d'un champ photo-

voltaïque bancable et non subventionné situé à proximité de la mine et elle couvrira environ 30 % des besoins des opérations. Nous continuons à croire que les métaux produits de manière « verte » auront un premium sur les marchés, de telles initiatives feront sans doute des émules.



Courtesy of Comorco by Stéphane Lumueno
For more insight and business opportunities: www.comorco.com - Contact: stephane.lumueno@comorco.com

*Données provisoires en cours de consolidation
**Dernier prix 9 avril 2021 - Sources : LME, ICE, NYMEX,

Comorco Market Data, Mines-rdc, BCC
© Copyright Comorco Limited

Caplaine – Troisième atelier sur les assurances en RDC



Organisé par le cabinet conseil Caplaine Consulting, le troisième atelier sur les assurances en RDC s'est tenu les 15 et 16 Avril au Pullman Grand Hôtel de Kinshasa, sous le Haut Patronage de la Présidence de la République, avec l'implication active du Ministère des Finances, le parrainage stratégique de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA), ainsi que l'accompagnement fidèle de l'Association des Sociétés d'Assurance et de Réassurance de la RDC (ASAR) et la Fédération des Entreprises du Congo (FEC).

La 4^e édition aura lieu à Kinshasa les 14 et 15 Avril 2022.



Cocktail Bolloré à Lubumbashi

A l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux bureaux, L'équipe Bolloré a organisé un cocktail le mardi 13 avril.

Le cocktail a eu lieu sur le magnifique rooftop du bâtiment Index, situé au 13440 de l'avenue Idiofa à Lubumbashi.

Tony Stenning, Directeur Régional de Bolloré, ainsi que Rodolphe Kembukuswa, Directeur Général de la zone RDC Sud ont profité de l'occasion pour souhaiter bon vent à Sekou Kaba, Directeur Financier, qui part rejoindre l'équipe de Bolloré Côte d'Ivoire, et présenter le nouveau Directeur Financier, Herman Tsayem, qui a rejoint l'équipe au mois d'Avril.



M E R C I A U X A N N O N C E U R S - T H A N K Y O U F O R Y O U R T R U S T



- PWC
- STEEL
- BOLLORÉ
- TIAFRICA
- CONGO BUSINESS NETWORK
- BUSH CAMP
- KALULU EXPRESS
- BECOM
- NEW MAMBA SECURITÉ
- COPY'N'MORE
- TRANSFIELDS
- GLOBAL
- TRADE SERVICE
- MALABAR
- EUROPCAR
- ENCORIM
- PANACO
- TMB

RÉDACTION

Directeur de Publication
Olivier Delafoy

Contributeurs
Marie-Aude Delafoy, Stéphane Lumueno, Oliver Lorry, Christophe Rigaud, Robert Peterson, Iragi E.E, Pierre Libanga, Michée Daré, Matthias Turcaud, Arthur Malu-Malu, Vitraulles Mboungou, Gabriele Salmi, Nathaly Kabwe Besnier, REN21, CCICF

Photo Couverture
Jérémie Be pour @PhotoAfricainside

Crédit photos
@PhotoAfricainside, Ultra Drone Africa, Christophe Rigaud, Olivier Delafoy, Jérémie Be

Traduction
Groupe Corneille & Sima

Publicité / Advertising
+243 841 20 48 60
advertising@corneillesima.com

Service Abonnements
administration@corneillesima.com
+243 841 204 867
Whatsapp: +243 841 204 868

Représentation Kinshasa
BECOM
+243 851 846 847

Diffusion ZAMBIE
+26 97 8289552
christelle2terra@yahoo.com

Diffusion RDC
Groupe Corneille et Sima
www.miningandbusiness.com

Permis d'exploitation
N°BNC/SPK/02/2015
Dépôt légal N° 04.20.2015.94

Maquette et réalisation
Piero Brogi

Groupe **Corneille & Sima**

M&B est imprimé à
5000 exemplaires

Mining & Business Magazine ne saurait être responsable des erreurs ou opinions contenues dans les articles fournis par les contributeurs de notre publication.



PANACO Electricité générale est le partenaire officiel de **WEG** en RDC depuis **2019**.

WEG est un des leaders mondiaux des moteurs électriques, des variateurs de vitesse, des systèmes d'automatisation, de la production et de la distribution d'énergie.

Choisir **WEG** chez **PANACO**, c'est la garantie d'un service après-vente de qualité au meilleur prix.



Panaco
Electricité Générale

info@panaco-rdc.com

www.panaco-rdc.com

Panaco

Distributeur officiel en RDC

CONTACTLESS)))

LES PAIEMENTS SANS CONTRAINTE ET EN TOUTE SÉCURITÉ



Plafond maximum pour le
paiement sans contact: 35\$



Best Bank in the DR Congo
2011 to 2020

Financial Inclusion Award
2015, 2017, 2019

